

Table des matières	
Résumé	ii
Remerciements	iv
Table des matières	v
Liste des tableaux.....	vii
Liste des abréviations	viii
Introduction	1
Chapitre 1 La problématique	4
Le poids de la dimension sociale de la participation des immigrants	4
La faible représentation des personnes immigrantes au sein des lieux décisionnels	6
L'immigration dans un contexte de région éloignée au Québec	8
Synthèse et proposition de recherche.....	11
Chapitre 2 Le portrait du SLSJ	13
Le profil démographique de la région.....	13
L'immigration au SLSJ.....	13
L'économie et le marché du travail au Saguenay-Lac-Saint-Jean	17
Chapitre 3 Recension des écrits	19
Les types ou les formes de participation	19
Les déterminants de la participation	21
Les motivations à participer.....	25
Les moyens utilisés pour participer	27
Les bénéfices personnels de la participation	28
Les obstacles à la participation	30
Les recommandations pour favoriser la participation des immigrants	33
Chapitre 4 Cadre conceptuel	36
La participation	36
Les concepts s'apparentant à la participation sociale.....	38
La participation sociale	44
Chapitre 5 Méthodologie	47
Objectifs de recherche.....	47
Type de recherche	47
Population à l'étude.....	48

Modalités de recrutement des participants	49
Méthode de collecte des données.....	50
Instruments de collecte des données	50
Modalités d'analyse des données.....	51
Considérations éthiques	51
Chapitre 6 Résultats	53
Les caractéristiques sociodémographiques actuelles des répondants	53
Le vécu des répondants avant le départ vers le Québec	55
Le parcours migratoire.....	61
L'intégration socioprofessionnelle	70
La participation sociale	82
La composition du réseau amical.....	96
La perception actuelle du SLSJ	98
Les recommandations des participants	102
Chapitre 7 Discussion	105
Objectif 1 : point de vue des participants sur les différents paramètres de la participation sociale	105
Objectif 2 : la perception des répondants en regard des caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au SLSJ	109
Objectif 3 : les recommandations des participants pour favoriser la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné	110
Limites de la présente étude	112
Contribution de la recherche	113
Avenues et perspectives de recherche	114
Conclusion	116
Bibliographie	118
Annexe A Lettre adressée aux organismes	130
Annexe B Guide d'entrevue	132
Annexe C Fiche signalétique	135
Annexe D Approbation éthique	138
Annexe E Formulaire d'information et de consentement	139

Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques actuelles des répondants	54
--	----

Liste des abréviations

CJE : Carrefour Jeunesse Emploi

CIS : Corporation Intégration Saguenay

ESG : Enquête sociale générale

MIDI : Ministère de l'immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

ONU : Organisation des Nations Unies

POL : Portes ouvertes sur le Lac

SLSJ : Saguenay-Lac-Saint-Jean

Introduction

Un regard sur l'histoire du Québec et du Canada rend compte de l'importance de l'immigration sur son peuplement. Des flux d'immigration sont dus à la volonté d'offrir refuge à des personnes cherchant à fuir une situation précaire dans leur pays. On peut nommer par exemple, en 1776, l'arrivée de 3000 loyalistes noirs fuyant la révolution américaine (L'Encyclopédie Canadienne, 2015). Récemment, l'accueil de réfugiés syriens pour qui la santé et la sécurité ne sont pas assurées dans leur pays en est un autre exemple. D'autres flux d'immigration sont liés à une recherche de travailleurs. Pour illustration, la construction d'un chemin de fer transcontinental s'est traduite par l'arrivée massive de travailleurs étrangers d'origine chinoise entre 1880 et 1885 (Boyd & Vickers, 2000). Ce cours regard historique permet donc de dégager deux niveaux de bénéfices liés aux apports de l'immigration : l'un est humanitaire, l'autre est économique. De fil en aiguille, se sont précisés et formalisés les résultats attendus de l'immigration au Québec et au Canada. Officiellement, via l'Énoncé de politique en matière d'immigration au Québec (MCCI, 1991), il est statué que l'immigration doit répondre à quatre objectifs : 1) le redressement démographique; 2) la prospérité économique; 3) la pérennité du fait français; 4) l'ouverture sur le monde. Au passage, ce document officiel traite également de la cause humanitaire, soulignant qu'il convient de mieux sélectionner les personnes demandant refuge au pays. En lien avec ces volontés politiques, l'immigration a donc connu un essor au Québec tout comme au Canada depuis au moins les 15 dernières années. Un portrait statistique en fait la preuve, considérant que 37 629 personnes immigrantes ont été admises au Québec en 2002 alors que le chiffre s'élève à 53 084 pour l'année 2016 (MIDI, 2016). Depuis 2010, ce sont toujours plus de 50 000 personnes immigrantes qui sont accueillies par année au Québec, hormis en 2015 où le chiffre s'établissait à 49 024 (MIDI, 2015a).

Une fois admis que le Québec et le Canada se sont construits via l'immigration, que la venue de personnes immigrantes vise quatre objectifs précis et que l'immigration est en croissance au pays et dans la province, il convient de s'intéresser à la façon dont s'insèrent et participent ces nouveaux-venus dans la société d'accueil. En lien avec l'objectif de la prospérité économique, la participation économique des personnes immigrantes peut apparaître comme un idéal de société à atteindre. Or, quand est-il des autres formes de participation ?

Partant de cette interrogation, une recension des écrits scientifiques et de la littérature grise a été réalisée dans l'objectif de documenter les formes de participation des personnes immigrantes, autre que la participation à l'économie. S'en est suivi un premier constat, celui de la pluralité des formes ou dimensions de la participation dans les écrits scientifiques : participation économique, identitaire, culturelle, communautaire, linguistique et citoyenne (Laur, 2016); participation politique (Guersan, 2013); participation à la société civile (Lemieux, 2004); participation aux associations (Comeau, 1995); participation sociale (Couton & Gaudet, 2008; Desmarquis, 2009). Suite à cette démarche et à la considération de plusieurs constats, la participation sociale des personnes immigrantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean a été retenue comme sujet d'intérêt principal de ce présent ouvrage. Les objectifs suivants ont été ciblés : 1) recueillir le point de vue des personnes immigrantes du SLSJ en ce qui a trait aux différents paramètres de la participation sociale, tels que : les lieux de participation investis; les motivations à participer; les moyens utilisés pour participer; les bénéfices perçus à la participation et les obstacles rencontrés; 2) documenter la perception qu'ils ont en regard de leurs caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au SLSJ (déterminants individuels); 3) identifier leurs recommandations pour faciliter la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné.

Le présent mémoire regroupe sept chapitres. Le premier, la problématique, nomme et détaille les différents constats ayant conduit à porter un intérêt sur la dimension sociale de la participation des personnes immigrantes, et ce, spécifiquement au SLSJ. Seront ainsi expliqués ces différents constats : le faible poids de la dimension sociale de la participation des immigrants; la faible représentation des personnes immigrantes au sein des lieux décisionnels; l'immigration défavorisée dans un contexte de région éloignée au Québec. Le deuxième chapitre s'intéresse, quant à lui, au portrait du SLSJ. Il a été jugé pertinent de présenter la région où se passe le terrain d'études précisément en considération de son profil démographique et de son historique vis-à-vis de l'immigration et du vivre-ensemble. Pour ainsi dire, ce chapitre expose l'immigration au SLSJ sous l'angle qualitatif et quantitatif. Le troisième chapitre concerne la recension des écrits. À cette étape, il est question de répondre à une question toute simple : que sait-on actuellement sur la participation sociale des personnes immigrantes ? Ce chapitre a pour objectif de mettre en lumière les différents paramètres de la participation sociale, à savoir : les types ou les formes de participation, les déterminants de la participation, les motivations à participer, les moyens utilisés pour participer, les bénéfices perçus à la participation et les obstacles qui la freinent. Le quatrième

chapitre est celui du cadre conceptuel. À ce moment, il sera présenté le chemin ayant conduit à retenir le concept de la participation sociale parmi d'autres concepts souvent évoqués dans les écrits consultés et qui s'y apparentent, par exemple la participation citoyenne, la participation politique, le bénévolat/volontariat, la participation à la société civile et la participation aux associations. Le cinquième chapitre concerne la méthodologie emprunté pour la réalisation des objectifs de ce mémoire. Celui-ci permettra notamment de montrer en quoi une approche qualitative et inductive s'est avérée essentielle pour ce mémoire. Le sixième chapitre correspond à la présentation des résultats. À cette étape, il sera question de mettre en évidence les ressemblances et les différences dans le discours des répondants. Le septième et dernier chapitre est celui de la discussion. Prenant appui sur la présentation des résultats, il viendra dans un premier temps discuter sur chacun des trois objectifs de ce mémoire. Dans un deuxième temps, ce chapitre portera un regard critique sur l'ensemble de l'ouvrage, ouvrant la voie aux limites de la recherche, de sa contribution ainsi qu'aux avenues et perspectives de recherches et d'interventions dans le domaine du travail social.

Chapitre 1

La problématique

C'est en considération de plusieurs facteurs qu'a émergé l'intérêt de porter une attention particulière à la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloignée (Saguenay-Lac-Saint-Jean). Premièrement, la dimension sociale de la participation est sous-représentée vis-à-vis d'autres dimensions dans les écrits scientifiques et par les politiciens, par l'État et leurs représentants. Deuxièmement, des données quantitatives montrent que les personnes immigrantes sont sous-représentées dans les lieux décisionnels de la société québécoise. S'ajoute à cela le fait qu'elles seraient moins enclines que les personnes nées au Canada à faire du bénévolat, comportement s'inscrivant d'ailleurs dans les mesures de la participation sociale. Finalement, les personnes immigrantes s'établissant dans une région « dite éloignée » rencontrent des difficultés d'intégration supplémentaires, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur participation sociale. Ce premier chapitre détaille donc ces facteurs ayant motivé l'intérêt porté dans ce mémoire envers la dimension sociale de la participation des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné (SLSJ).

Le poids de la dimension sociale de la participation des immigrants

Le premier élément de la problématique concerne l'importance de la dimension sociale de la participation des immigrants au Québec vis-à-vis d'autres dimensions, telles que politiques, économiques ou démographiques. Deux mesures sont prises en compte pour considérer cette importance : les recherches scientifiques ainsi que l'intérêt politique.

Du point de vu des recherches scientifiques, il est d'abord à mentionner que la participation au sens large est étudiée depuis près de cent ans en Europe et en Amérique. C'est en effet au début des années 1920 que le sociologue américain F. Stuart Chapin s'est intéressé aux associations volontaires, aux coopératives, aux syndicats et aux entreprises (Comeau, 1995). Or, la participation se déculpe en plusieurs dimensions, certaines ayant été plus étudiées que d'autres. Simard (2003 : 11), faisant une méta-analyse de la participation globale des jeunes d'origine immigrée, constate un intérêt marqué des recherches envers la dimension politique de la participation : « *Nous décrivons ici les principaux titres recensés sous diverses formes de*

participation (sociocommunautaire, politique, culturelle, professionnelle et syndicale). On constatera que c'est la participation politique qui est la plus étudiée ». Pour sa part, Benjamin (2001) remarque la rareté des études sur la participation des personnes immigrantes en dehors du travail, de l'économie et de la politique. Puis, Lebel-Racine (2008) évoque la rareté des recherches sur la dimension sociale de l'établissement des immigrants en région au Québec. Sachant que le présent mémoire s'intéresse à la dimension sociale de la participation en contexte régional, ce constat de Lebel-Racine est intéressant.

Certes, il y existe des bénéfices économiques et démographiques au fait d'accueillir des personnes immigrantes, ce qui se traduit dans l'intérêt politique de l'immigration. À ce sujet, Boudarbat et Grenier (2014) résume en quoi la participation économique d'une personne immigrante représente un apport économique pour la société d'accueil. En occupant un poste rémunéré, la personne participe à la production des biens et services. Elle y gagne en retour un revenu, ce qui lui permet de consommer à son tour des biens et services. En ayant un revenu, l'individu paye des impôts et des taxes à la consommation, ce qui a un effet positif sur les recettes publiques. *« Plus les immigrants participent au marché du travail, plus ils contribuent au développement de la société dans laquelle ils évoluent »* affirment donc Boudarbat et Grenier (2014 : 38).

L'apport économique et démographique des personnes immigrantes ne représentent pas un problème en soi, au contraire. Or, le problème réside plutôt dans la sous-représentation des apports sociaux et culturels de l'immigration dans le discours politique et dans la croyance populaire. S'étant toutes deux intéressées aux représentations sociales des personnes immigrantes en contexte régional, Lebel-Racine (2008) ainsi que Morin (2012) remarquent que la population favorable à l'immigration (élus et citoyens) considère seulement les bienfaits économiques et démographiques de celle-ci. Rares ou inexistantes sont donc ceux qui soulignent les apports sociaux et culturels des immigrants. De plus, les politiques migratoires canadiennes sont de plus en plus reconnues pour chercher les bénéfices de l'immigration en terme de ressources humaines, et ce, en offrant de moins en moins de protections (Frozzini & Gratton, 2015).

Par ailleurs, l'Enquête sociale générale de Statistique Canada sur le don, le bénévolat et la participation s'intéresse entre autres au bénévolat chez les personnes immigrantes. Cette source de données représente un apport considérable à l'état des connaissances sur la

participation sociale des immigrants, mais elle a certaines limites que ce présent mémoire cherchera à compenser. En effet, l'ESG utilise une méthodologie principalement quantitative, il ne s'appuie donc pas sur le discours et sur les sentiments perçus des immigrants quant à leur participation sociale au Québec et au Canada.

Finalement, les études s'étant intéressées à la dimension sociale de la participation des personnes immigrantes ont notamment porté sur les déterminants de la participation, donc sur ce qui a favorisé leur implication dans leur milieu. Les déterminants recensés sont de l'ordre sociodémographique (âge, revenu, sexe, scolarité, statut d'immigration, etc.), personnel (qualités individuelles, attitudes envers la participation) et structurel (degré d'ouverture des lieux de participation, possibilités de participer, etc.). Or, il semble que les déterminants d'ordre personnel ont été moins étudiés que les autres, ce que notent d'ailleurs Desmarquis (2009) et Helly (1997).

La faible représentation des personnes immigrantes au sein des lieux décisionnels

Le deuxième élément de la problématique concerne la faible représentation des personnes immigrantes au sein des lieux décisionnels dans la société québécoise. En effet, dans une étude réalisée par Diversité En-Tête en 2012-2013, il a été montré que parmi un échantillon de 2582 personnes occupant un poste décisionnel dans le Montréal métropolitain, seulement 5,9% étaient de minorités visibles, alors que ce sous-groupe représentait 22,5% de la population de ce territoire (Cukier & coll., 2013). Bien que de telles données quantitatives ne soient pas accessibles en région, Lebel-Racine (2008) affirme qu'il est assez rare en région de retrouver des personnes nées à l'extérieur du pays dans des postes-clés de l'administration publique, en tant que personnalités connues par la population en général ou comme leaders politiques. Pierre (2002 : 48) abonde dans le même sens : « *De façon générale, les membres des minorités visibles demeurent nettement sous-représentés dans l'appareil politique comme dans les postes de direction des administrations publiques, par rapport à leur poids démographique* ». Selon l'auteure, cela concerne les minorités racisées dans leur ensemble, même pour celles établies au Québec depuis plusieurs générations.

Cette faible représentation des personnes immigrantes au sein des lieux décisionnels affecte davantage les femmes immigrantes que les hommes immigrants (Chouakri, 2009; Couton et Gaudet, 2008; Cukier & coll., 2013; Laur, 2015). En plus d'être discriminées par leur statut d'immigrante, elles sont également discriminées en tant que femme, ce qui correspond au

concept de double discrimination (Chouakri, 2009; Concha, 2014; Pierre, 2005). Or, il y aurait évidemment plusieurs bénéfices associés à une meilleure représentation des femmes et des personnes appartenant à la minorité visible au sein des instances décisionnelles :

« Attribuer un poste de haut dirigeant à une femme ou à une personne provenant d'une minorité visible comporte de nombreux avantages sur le plan social et économique. Pour les employeurs, cela signifie : remédier aux pénuries de main-d'œuvre et s'approprier des candidats talentueux; composer avec des exigences de marchés de plus en plus diversifiés; accroître l'innovation et la diversité; hausser le niveau de satisfaction des employés et freiner le roulement de personnel; réduire les coûts associés aux frais contentieux et à la réputation » (Cukier & coll., 2013 : 2).

Pour sa part, l'État québécois n'est pas lui aussi à négliger concernant la sous-représentation des personnes des minorités ethnoculturelles au sein des lieux décisionnels, particulièrement les femmes immigrantes. En effet, dans la foulée de sa Stratégie d'action en matière d'immigration (2016-2021), le gouvernement québécois cherche par différentes mesures à augmenter la représentation de la population ci-haut mentionnée au sein des lieux décisionnels et dans les institutions publiques. En plus de souhaiter la participation économique des personnes immigrantes, il désire aussi augmenter leur participation à la vie culturelle, sociale et politique (MIDI, 2015b).

La participation sociale des personnes immigrantes représente donc un idéal à atteindre. Parmi les différents écrits consultés, notamment Couton et Gaudet (2008) ainsi que Desmarquis (2009), la participation sociale passe entre autres par le bénévolat. Or, il appert aussi que les personnes immigrantes sont moins représentées au niveau de l'implication bénévole que les personnes nées au Canada. C'est du moins ce qu'estime Thomas (2012 : 68), qui a basé ses affirmations à partir de l'ESG: *« Les immigrants sont moins enclins à faire du bénévolat que les personnes nées au Canada ».*

Plusieurs obstacles se dressent en effet devant ceux qui désirent concrétiser ce type de participation, qu'ils soient immigrants ou non-immigrants, à savoir le manque de temps, avoir un enfant, le faible revenu, la monoparentalité, le manque de connaissances sur les opportunités de bénévolat etc., (Desmarquis, 2009). Or, il y aurait également des obstacles à l'affirmation de la participation sociale via le bénévolat étant exacerbé par le fait d'être immigrant, par exemple, les

capacités linguistiques, l'expérience canadienne et les réseaux sociaux faiblement composés (Thomas, 2012).

Quoi qu'il en soit, des auteurs remettent en question la pertinence du bénévolat chez les personnes immigrantes pour qui l'intégration socioprofessionnelle n'a pas été achevée :

« Le bénévolat semble loin d'être un gage d'implantation en région. L'engagement associatif peut en être un facteur secondaire lorsque les besoins d'emplois ont été comblés et lorsque le nouveau venu a la possibilité d'y inclure ses propres réseaux. Là encore il paraît essentiel de prendre en compte la hiérarchie des besoins selon Maslow et de ne pas inverser les étapes par lesquelles se construit l'insertion sociale » (Vatz-Laaroussi, 2005 : 107).

Qui plus est, les immigrants de cette étude n'y voyaient également pas l'intérêt de s'impliquer dans le bénévolat. D'une part, ils le considéraient comme étant du « cheap labour » et donc, d'une pratique d'exploitation à leur égard. D'autre part, ils n'y voyaient pas de bénéfices tels que l'ouverture des portes du marché du travail ainsi que celles du monde local. Lebel-Racine (2008) arrive aussi au même constat que Vatz-Laaroussi (2005), à savoir la primauté de l'obtention d'un salaire sur l'implication dans des projets communautaires.

Il ressort donc que malgré le fait que la pleine participation des immigrants au sein de la société représente un idéal à atteindre, il n'en demeure pas moins que ces derniers rencontrent différents obstacles ou difficultés quand ils souhaitent assumer une participation sociale. Par exemple, il existe une part des immigrants ne souhaitant pas s'impliquer bénévolement, et parmi ceux qui en ressentent l'envie ou la nécessité, des obstacles supplémentaires se dressent devant eux comparativement aux personnes nées au Canada.

L'immigration dans un contexte de région éloignée au Québec

Le troisième et dernier élément de la problématique concerne l'immigration dans un contexte de région éloignée au Québec. En effet, les divers documents consultés ont rendu compte d'obstacles rencontrés par des immigrants dans un contexte de région éloignée, obstacles n'étant pas le propre de la région de Montréal. C'est à ces obstacles que nous nous intéressons dans ce segment de la problématique.

Pour plusieurs régions du Québec, dont le SLSJ, les personnes issues de l'immigration représentent moins de 2% de la population totale (Conseil du statut de la femme, 2010). Ce faisant, il est plus difficile pour les personnes immigrantes de ces régions de bénéficier des réseaux naturels d'entraide que représentent les communautés culturelles. Or, les écrits scientifiques ont soulevé plusieurs bénéfices associés au fait de pouvoir compter sur des personnes ayant vécu pareillement le projet d'immigration. À ce sujet, Breton (1983 : 23) souligne la fonction d'identité sociale de la communauté culturelle : « *[elle est] un foyer d'entraide, un réseau de relations interpersonnelles et donc un lieu d'intégration sociale, où un ensemble d'institutions répondent aux besoins de la communauté* ». Elle permet également de diminuer l'effet du choc culturel tout en répondant à des besoins sociaux, psychologiques, affectifs et de sécurité (Jacob, 1991). Elle est aussi décrite comme « *un réservoir de coutumes, de modes de vie et de valeurs potentiellement partagées au quotidien* » (Pierre, 2005 : 84). Des conséquences de l'absence ou de la faible composition des communautés culturelles, on remarque l'isolement, la précarité ainsi que le peu d'investissement dans la localité (Cardu & Sanschagrin, 2002; Vatz-Laaroussi & Bezzi, 2010).

La situation économique et les possibilités d'emplois en région ne se présentent pas de la même façon à Montréal que dans les régions éloignées de ce grand centre (Arseneault et Giroux, 2009; Bernier, 2012; Lebel-Racine, 2008; Vatz-Laaroussi, 2010). Il y existe en effet un écart entre le type d'emplois offerts dans les régions et les qualifications des personnes immigrantes (Vatz-Laaroussi, 2008). Au Québec, le niveau de diplomation universitaire des personnes immigrantes âgées entre 25 et 64 ans surpasse celui des personnes nées au Canada (Gauthier, 2014). Or, les emplois disponibles dans les régions éloignées sont souvent mono-industriels, précaires, peu qualifiés et sans possibilité de promotion au sein de l'entreprise ou de la région (Vatz-Laaroussi, 2008). Le SLSJ n'échappe pas à la mono-industrie, ce qui sera d'ailleurs détaillé au chapitre 2. Il importe toutefois de mentionner ici que Morin (2012) a remarqué la tendance des entreprises d'exploitation forestière du Lac-Saint-Jean à faire appel à la main-d'œuvre immigrante.

La rareté ou l'accès difficile à certains services est également identifié comme un obstacle à l'établissement durable des immigrants en région. Ainsi, un large éventail de services sont souvent offerts en grands centres urbains mais sont rarement disponibles en région : ceux pour l'aide à l'intégration des immigrants indépendants (Vatz-Laaroussi, 2010), ceux relatifs à la mobilité et aux transports en commun (Blain, 2005; Bustos-Foglia, 2008), ceux concernant le réseau scolaire (Blain, 2005; Krahn, Derwing & Abu-Laban, 2005; Vatz-Laaroussi, 2008; Arseneault

& Giroux, 2009; Bilodeau, 2013), ceux des logements adéquats et abordables (Vatz Laaroussi, Guilbert, Vélez, Bezzi & Laperrière 2007) ainsi que ceux de la disponibilité de cours de francisation (Bilodeau, 2013).

Dans les régions où l'immigration est faiblement proportionnée, les attitudes par rapport à l'immigration et à la diversité peuvent également différer en comparaison avec Montréal (Bilodeau, 2013; Cardu & Sanschagrin, 2002; Doucet, 2015; Lebel-Racine, 2008; Morin, 2012). À Montréal, là où la représentation des personnes immigrantes est plus forte, la construction d'attitudes et de représentations de l'autre, en l'occurrence l'immigrant, se ferait via le partage du même territoire physique. Dans les régions où le poids démographique des immigrants est moindre, les attitudes et représentations se créeraient à partir des représentations collectives véhiculées par un certain nombre de forces médiatiques ou sociales. C'est du moins ce qu'affirme Bouchard et Taylor et 2008 dans le rapport de leur commission :

« Le fait immigrant touche, en effet, l'ensemble du Québec. Dans la métropole, les nouveaux venus et les autres Québécois partagent le même territoire physique. Dans les régions, ils habitent surtout le même imaginaire : c'est principalement dans les représentations collectives que l'immigrant prend forme, à partir des images que diffusent les médias, les lignes ouvertes, les conversations au travail (ou à l'école) et la rumeur » (Rapport de la commission BT : 40).

La région du SLSJ, celle de notre terrain de recherche, comporte son lot d'histoires ayant montré sa fragilité vis-à-vis de la compréhension du phénomène de l'immigration. Nous pouvons penser aux attaques du Maire de Saguenay Jean Tremblay à l'endroit d'une personnalité connue au Québec et issue de l'immigration, Djemila Benhabib en 2012 (Le Devoir, 2012). Ou encore, en août 2014, lorsque des membres de la Fédération des Québécois de souche avaient tapissé l'arrondissement de Chicoutimi d'autocollants racistes et contre l'immigration (Radio-Canada, 2014).

Il y existe également une culture de la mobilité chez les immigrants, laquelle pourrait nuire à la rétention de ceux-ci dans les régions (Arseneault & Giroux, 2009; Doucet, 2015; Vatz-Laaroussi, 2010). Les immigrants les plus instruits seraient d'ailleurs ceux les plus propices à connaître plusieurs mouvements migratoires (Houle, 2007). Quoi qu'il en soit, par opposition à s'enraciner dans un milieu ne leur convenant pas, cette population aurait en effet tendance à

utiliser une stratégie de mobilité. Ce point est donc intimement lié avec la disponibilité des services: les immigrants, tout comme les natifs, ne veulent pas s'installer dans ce qui convient de nommer un désert social et culturel, ce à quoi les régions sont plus à risque (Simard, 2007). Qui plus est, la culture de la mobilité serait encouragée par la mondialisation économique et les progrès en matière de transport et de communication (Doucet, 2015).

Synthèse et proposition de recherche

Il a d'abord été vu que la dimension sociale de la participation est sous-représentée vis-à-vis d'autres dimensions dans les écrits scientifiques consultés et dans la littérature grise. De la même façon, les apports sociaux et culturels de l'immigration, dans le discours politique semblent être sous-représentés en comparaison avec les apports économiques et démographiques. Il a aussi été vu les limites de l'ESG sur le don, le bénévolat et la participation ainsi que la sous-représentation de l'étude des déterminants individuels de la participation sociale des immigrants, contrairement aux déterminants sociodémographiques et structurels.

La faible représentation des personnes immigrantes au sein des lieux décisionnels correspond à un autre élément de la problématique dans ce mémoire. Il a entre autres été démontré que l'affirmation de la participation sociale via le bénévolat est moins répandue chez les personnes immigrantes que chez les personnes nées au Canada. Or, il y existe plusieurs types de bénévolat, et plusieurs de ceux-ci portent la personne qui en fait dans un poste décisionnel. On peut penser par exemple aux Conseils d'Administration, aux Tables de concertation et aux comités de consultation, etc.

Aussi, les personnes immigrantes faisant le choix de s'installer dans les régions où l'immigration est faiblement proportionnée rencontrent des difficultés supplémentaires, telles que la faible représentation des communautés culturelles, la situation générale de l'économie, la rareté ou l'accès difficile à certains services, les attitudes et représentations envers les personnes issues de la diversité culturelle et la culture de la mobilité. Le SLSJ semble être une région où le vivre-ensemble est fragile, comme en témoignent différents événements à caractère racistes y ayant pris cours durant les dernières années.

Il devient donc, du point de vue de cette étude, intéressant d'aborder la dimension sociale de la participation des immigrants au SLSJ, ceci en considération de différents facteurs : la sous-représentation de la dimension sociale de la participation des immigrants dans les écrits

scientifiques; la sous-représentation des apports sociaux et culturels dans le discours politique sur l'immigration; les limites méthodologiques de l'ESG sur le don, le bénévolat et la participation et la sous-représentation de l'étude des déterminants individuels de la participation sociale des immigrants. S'ajoute à cela deux autres considérations, tout aussi importante : la faible représentation des personnes immigrantes au sein des lieux décisionnels et la plus grande difficulté à affirmer une participation sociale en contexte de région éloigné. La présente étude cherche donc à obtenir des informations sur les objectifs de recherche suivants :

- 1) Recueillir le point de vue des participants en ce qui à trait aux différents paramètres de leur participation sociale, tels que : les lieux de participation investis; les motivations à participer; les moyens utilisés pour participer; les bénéfices perçus à la participation et les obstacles rencontrés;
- 2) Documenter la perception qu'ont les répondants en regard de leurs caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au SLSJ (déterminants individuels);
- 3) Identifier les recommandations émises par les participants pour faciliter la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné.

Chapitre 2

Le portrait du SLSJ

Comme le présent mémoire s'intéresse à différents paramètres de la participation sociale de personnes immigrantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean, il a été jugé pertinent de présenter le portrait de cette région. Premièrement, il sera question du profil démographique de la région du SLSJ. Deuxièmement, l'immigration au SLSJ sera présentée sous deux angles : quantitatif et qualitatif. Le point de vue qualitatif montrera notamment les organismes intervenant en immigration dans la région. Puis, ce chapitre se terminera avec l'apport d'informations sur l'économie et le marché du travail au SLSJ.

Le profil démographique de la région

En 2016, le SLSJ comptait une population totale de 277 232 habitants. Plus de la moitié de ces habitants, précisément 145 070 résidaient à la ville de Saguenay, laquelle comprend les arrondissements Chicoutimi, Jonquière et La Baie. L'âge moyen de sa population en 2016 était de 44,2 ans, ce qui est supérieur à l'âge moyen de l'ensemble du Québec (41,9). Selon les perspectives démographiques du Québec et de ses régions, on prédit un vieillissement de la population au SLSJ, lequel apporterait la moyenne d'âge de sa population à 48,6 ans en 2036. Le SLSJ connaît un solde migratoire négatif en ce qui concerne les migrations interrégionales. En 2015-2016, le solde migratoire interrégionale était de -1000, et il faut remonter à l'année 2011-2012 pour retrouver un solde migratoire interrégionale positif (332). Pour ce qui est des migrations internationales, le SLSJ a accueilli un total 117 immigrants en 2015-2016 alors que 116 personnes de sa population ont quitté pour un autre pays, ce qui donne un solde migratoire international positif (1) (Statistique Canada, 2017).

L'immigration au SLSJ

L'immigration au SLSJ du point de vue quantitatif

En 2013, on comptait 1104 personnes immigrantes admises au Québec de 2002 à 2011 dans la région du SLSJ alors que l'ensemble du Québec en comptait 345 358. C'est donc dire que 0,3% du total de cette population résidait le SLSJ. Les deux-tiers (736) de ces personnes

immigrantes demeuraient dans la ville de Saguenay (Chicoutimi, Jonquière ou La Baie), alors que les MRC de la sous-région du Lac-Saint-Jean (MRC Lac-Saint-Jean Est, MRC Domaine-du-Roy, MRC Maria-Chapdelaine) et la MRC du Fjord-du-Saguenay se partageait le tiers restant de la population des personnes immigrantes admises au Québec entre 2002 et 2011.

Le poids démographique de l'immigration au SLSJ est assez faible. En 2006, les personnes immigrantes représentaient 0,9% de la population totale de la région¹. À titre comparatif, la moyenne québécoise s'établissait à 11,5%. À ce moment, le SLSJ était l'une des trois régions où le poids démographique de l'immigration est le plus faible, avec la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine et le Nord-du-Québec (Conseil du statut de la femme, 2010). Plus récemment, en 2011, le recensement indiquait la moyenne québécoise du poids démographique des immigrants à 12,6%. Pour la ville de Saguenay, ce poids démographique était de 1,1%; 1705 personnes immigrantes y résidaient, sur une population totale de 154 235 habitants (Statistique Canada, 2011). Les données du poids démographique de l'immigration pour le recensement de 2011 ne sont toutefois disponibles que pour la Ville de Saguenay, ce qui exclut les autres MRC de la région.

L'immigration au SLSJ du point de vue qualitatif

Comme il a été montré dans le chapitre précédent, le SLSJ a connu quelques controverses en lien avec l'immigration. L'idée ici n'est pas de toutes les recenser, mais bien d'exposer quelques exemples montrant en quoi le vivre-ensemble de cette région peut être difficile par moments.

En plus des deux événements mentionnés au chapitre précédent (les attaques du maire Tremblay contre Djemila Benhabib et les autocollants racistes apposés dans la Ville de Saguenay), il faut dire que la mosquée de Chicoutimi a déjà été vandalisée, alors que des personnes avaient versés du sang de porc sur sa façade en 2013 (Radio-Canada, 2013). Puis, l'affichage raciste ne s'est pas arrêté aux autocollants, de fait, des pancartes faisant la mention « Saguenay ville blanche » ont paru en 2014 et en 2017 (Radio-Canada, 2017).

Qui plus est, Morin (2012) remarque un discours des Jeannois envers les personnes immigrantes teinté de racisme. Selon elle, ce discours serait provoqué par l'ignorance et la méconnaissance; le phénomène de l'immigration régionalisée au Lac-Saint-Jean étant très récent.

¹ Ce pourcentage n'inclut pas les étudiants étrangers inscrits à l'UQAC et dans les Cégeps de la région. De fait, en les incluant, le pourcentage de personnes immigrantes demeurant dans cette région serait plus élevé.

Par exemple, des personnes interrogées dans son étude se représentaient la personne de couleur noir comme un être dangereux, surhomme physique et sous-homme intellectuel.

Ceci dit, il convient de mettre tout ceci en perspective. D'une part, les événements mentionnés ci-haut ne représentent pas la pensée de l'ensemble de la population. Ils sont plutôt le fait de quelques individus. Il est aussi à mentionner que de tels gestes se sont aussi manifestés dans d'autres régions du Québec. D'autre part, le lien direct entre le fait d'être établi dans un milieu rural et avoir une attitude négative vis-à-vis de l'immigration et de la diversité serait trompeur. C'est du moins ce qu'ont noté Gallant, Bilodeau et Lechaume (2013) dans une étude visant à comparer les attitudes et représentations envers l'immigration de personnes venant de milieux urbains avec celles venant de milieux ruraux. Il en est ressorti que les variations étaient faibles entre ces deux populations. En fait, d'autres variables ont une plus grande influence, par exemple, le niveau de scolarité ou le fait d'avoir des amis immigrants.

Les organismes intervenants en immigration au SLSJ

Au moment d'écrire ces lignes, le MIDI reconnaissait au SLSJ deux organismes de soutien à l'établissement et à l'intégration des personnes immigrantes : Portes ouvertes sur le Lac et Service externe de main-d'œuvre du Saguenay (SEMO). Bien qu'elle fut fermée en 2014, la Corporation Intégration Saguenay (CIS) fut également un organisme voué à cette cause et sera également présentée dans ce segment.

Portes ouvertes sur le Lac

Portes ouvertes sur le Lac est un organisme de soutien à l'établissement et à l'intégration des personnes immigrantes couvrant le secteur du Lac-Saint-Jean. L'organisme a initié ses activités à Saint-Félicien en 2006 suite à l'initiative d'une citoyenne sensibilisée à la cause des réfugiés (Morin, 2012). Deux bureaux supplémentaires ont été inaugurés par la suite, un pour la MRC Lac-Saint-Jean-Est, un pour la MRC Maria-Chapdelaine. La mission de Portes ouvertes sur le Lac est :

« Accroître le nombre d'immigrants dans la région du Lac-Saint-Jean tout en assurant des services d'accueil, d'accompagnement et d'intégration socioprofessionnelles personnalisés. Portes ouvertes sur le Lac vise également l'engagement et l'ouverture de la communauté, notamment des entreprises, par des actions qui favorisent la rétention et

une meilleure compréhension des apports liés à l'organisme » (site internet de l'organisme).

Les interventions de l'organisme sont étendues. L'organisation d'activités d'intégration socioculturelle, l'exécution d'un projet pilote en matière de développement rural et l'organisation de séjour exploratoire sont des exemples de celles-ci (Morin, 2012).

SEMO Saguenay

Pour sa part, le Service externe de main-d'œuvre du Saguenay (SEMO) intervient sur tout le territoire du SLSJ en termes de soutien à l'établissement et à l'intégration des personnes immigrantes. Cet organisme offre des services en employabilité non seulement aux personnes immigrantes, mais également aux personnes handicapées et aux jeunes en difficultés, comme en fait foi sa mission :

« Offrir aux personnes handicapées et aux jeunes en difficulté du territoire de la M.R.C du Fjord, et aux personnes immigrantes du territoire du Saguenay Lac-St-Jean, des services adaptés et personnalisés d'évaluation, de préparation, d'insertion, de maintien et de création d'emploi » (site internet de l'organisme).

Historiquement, c'est en 1982 que SEMO a vu le jour, mais le volet *immigration* s'est greffé plus tard, en 1998. Ce volet veille donc à l'accueil et à l'établissement des personnes immigrantes, lequel regroupe un certain nombre d'interventions : recherche de logement, installation, inscriptions scolaires ou en garderies, offre d'un support pour compléter les différents formulaires gouvernementaux, etc., (site internet de l'organisme). Il faut toutefois mentionner que l'organisme a diminué ses services pour l'accueil des personnes immigrantes au cours des dernières années (Carrier-Giasson, 2017).

La Corporation Intégration Saguenay (CIS)

Comme mentionné en introduction, la Corporation Intégration Saguenay a connu sa fermeture officielle en 2014. Ce faisant, il y existe moins d'informations officielles en ligne sur celles-ci. Or, Carrier-Giasson (2017) a recueilli des informations sur cet organisme en 2013 alors qu'elle faisait une entrevue avec le directeur de l'époque. Selon cette auteure, la CIS a vu le jour en 2003 et a été fondé par des réfugiés colombiens. Ceux-ci avaient pour objectif de contribuer à l'intégration socioculturelle des personnes immigrantes de la région. L'organisme a connu un

changement de direction en 2010 et un déménagement à Chicoutimi la même année, avant de fermer ses portes en 2014. Au cours d'un peu plus de dix ans de services pour les personnes immigrantes du Saguenay, la CIS a intervenu de plusieurs façons pour le bénéfice de sa clientèle : logements temporaires, projets de rapprochement interculturel, sensibilisation du milieu à la diversité culturelle, accompagnement des entreprises pour l'intégration de la main-d'œuvre immigrante, soutien aux étudiants internationaux et aux travailleurs temporaires, etc. (Carrier-Giasson, 2017).

L'économie et le marché du travail au Saguenay-Lac-Saint-Jean

En 2015 au SLSJ, la population active totale était de 140 000 individus (Cauchon, 2016). Cette même année, 128 300 personnes étaient à l'emploi (104 200 à temps plein; 24 200 à temps partiel). Une minorité de ces emplois (31 200) provenaient du secteur des biens, alors que le secteur des services comprenait 97 100 emplois. Ce sont donc 11 700 personnes qui étaient sans emploi. Le taux d'emploi était donc de 55,3%; le taux de chômage à 8,3% et le taux d'activité à 60,3% (Cauchon, 2016). Si l'on compare avec l'ensemble du Québec, il faut dire que le SLSJ performe moins bien que la moyenne du Québec selon ces trois indicateurs. En effet, le taux d'emploi pour l'ensemble du Québec en 2015 était de 59,9%; le taux de chômage à 7,6%, et le taux d'activité à 64,8%. De fait, le taux de chômage de la région a été supérieur à celui de l'ensemble du Québec depuis au moins 2012 (Cauchon, 2016).

Selon le Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, trois types de régions existent au Québec : les régions-ressources, les régions manufacturières et les régions urbaines. Le SLSJ figurait en 2016 parmi les régions manufacturières, ce qui veut dire que le secteur manufacturier y occupe une place importante (Pongo, 2017). À l'instar de toutes les régions du Québec, le secteur tertiaire² domine l'économie de cette région, alors que 77,5% des emplois proviennent de ce secteur. Par contre, cela est inférieur à l'ensemble du Québec, pour qui 80,3% des emplois sont de ce secteur. C'est donc au niveau du secteur primaire³ (4,4% des emplois) et

² Secteur d'activité qui regroupe les entreprises exerçant des activités commerciales et administratives, qui visent à fournir des services. (Thésaurus de l'activité gouvernementale)

³ Secteur d'activité qui regroupe les entreprises exerçant des activités d'extraction des matières premières et des activités productrices de matières non transformées. (Thésaurus de l'activité gouvernementale)

du secteur secondaire⁴ (18,2% des emplois) que le SLSJ surpasse l'ensemble du Québec (2,1% primaire; 17,6% secondaire) (Pongo, 2017).

L'exploitation des ressources naturelles représente un élément clé de l'économie du SLSJ, ce qui a favorisé entre autres l'implantation de grandes entreprises dans la région. Cinq secteurs économiques d'importances sortent du lot : l'exploitation forestière et la transformation des produits du bois; la première transformation des métaux (aluminium); l'hydroélectricité; la fabrication de produits métalliques; la construction et l'ingénierie alors que d'autres secteurs sont considérés comme émergents : l'agriculture nordique axée sur le bleuets sauvage et la pomme de terre de semence; la transformation de l'aluminium; l'écotourisme et le tourisme d'aventure (MDDLECC, 2017).

Les employeurs de la région ayant plus de 200 employés proviennent du secteur public et du secteur privé. Au niveau du secteur public, on retrouve notamment les institutions académiques (Université du Québec à Chicoutimi, trois des quatre Cégep de la région⁵) et les établissements de santé et de services sociaux qui sont maintenant pour la plupart regroupés au sein du Centre intégré universitaire de services de santé et sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CIUSSS) (huit établissements sur le territoire). Au niveau du secteur privé, on y retrouve cinq entreprises d'exploitations forestières, cinq entreprises en lien avec la construction ou la fabrication, trois entreprises en génie, ainsi que d'autres étant en lien avec différents champs d'expertise (télécommunications, aliments congelés, informatique, exploitation minière, béton et aluminium) (Emploi-Québec, 2017). Il est à noter que l'employeur privé embauchant le plus grand nombre d'individus au SLSJ en 2017 provient de l'industrie de l'aluminium. Rio Tinto Alcan comptait en effet dans la région 4263 employés cette année-là (La Presse, 2017).

⁴ Secteur d'activité qui regroupe les entreprises exerçant des activités de transformation des matières premières en produits finis ou semi-finis. (Thésaurus de l'activité gouvernementale)

⁵ Les Cégeps de Jonquière, de Chicoutimi et le Collège d'Alma figure dans la liste des employeurs ayant plus de 200 employés. Le Cégep de Saint-Félicien figure quant à lui chez les 100 à 199 employés.

Chapitre 3

Recension des écrits

Cette recension des écrits vise à répondre à la question suivante : que sait-on actuellement sur la participation des personnes immigrantes et non-immigrantes au Québec ? Pour ce faire, il convient de s'intéresser à différents paramètres de la participation, tels que : les types ou les formes de participation, les déterminants de la participation, les motivations à participer, les moyens utilisés pour participer, les bénéfices perçus à la participation ainsi que les obstacles qui la freinent. Ce sont donc ces différents paramètres, qui dans l'ordre, seront présentés dans les paragraphes suivants. Par la suite, les recommandations de certains auteurs afin de favoriser la participation des immigrants seront présentées.

Les types ou les formes de participation

D'abord, des auteurs précisent les formes de participation en fonction des rôles occupés ou des tâches dispensées par les participants dans les associations. C'est le cas de Comeau (1995), qui distinguent quatre formes de participation : la fondation, l'adhésion, l'élection à un poste de responsabilité et la réalisation des tâches. Selon lui, ces rôles exercés au sein d'une organisation ou d'une association se situent à des moments différents dans le parcours des individus. Ainsi, vivre une situation-problème quelconque (exemple : insécurité alimentaire) serait le point de départ de l'adhésion à une organisation ou une association. Pour sa part, Meister (1974) nomme trois formes de participation s'apparentant à celles de Comeau. Il s'agit de la prise de responsabilités, l'appartenance aux groupements et l'utilisation de services. À ce sujet, Lemieux (2004), s'intéressant à la question de la participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles, identifie des exemples de participation, lesquelles entrent en lien avec les formes de participation nommées ci-haut. Participer à la société civile peut représenter par exemple : « *aider des enfants de la communauté dans leurs travaux scolaires, être bénévole dans un centre d'écoute pour personnes en détresse ou siéger au conseil d'administration d'un organisme communautaire d'aide au logement* » (Lemieux, 2004 : 21).

Helly (1997) explique quant à elle que la participation sociale, notamment bénévole, peut être de forme institutionnalisée ou informelle. La participation institutionnalisée, comme son

nom le suggère, est donc encadrée par une institution. Elle « *inclut toute affiliation à des associations enregistrées, à des clubs ou à des regroupements ayant des activités courantes, des lieux de rassemblement et des responsables* » (Helly, 1997 : 2). Pour sa part, la participation informelle est en revanche moins cadrée et peut se manifester de différentes façons : faire les achats ou conduire quelqu'un aux rendez-vous ou magasins; faire les travaux ménagers pour autrui; faire l'entretien de la cour pour autrui; prodiguer des soins ou supporter les personnes malades ou les personnes âgées; prendre soins des enfants; visiter les personnes âgées; écrire des lettres pour quelqu'un ou les aider à résoudre des problèmes; prendre soin de quelqu'un en convalescence; enseigner quelque chose à autrui; prendre en charge l'entreprise d'autrui (Scott & coll., 2006). À ce sujet, il existe une différence culturelle quant à la façon de nommer l'assistance informelle. Alors que la notion de volontariat est bien enracinée dans plusieurs cultures, d'autres vont préférer l'appellation « aider les autres » [traduction libre de Helping Out] (Scott & coll., 2006). La différence culturelle va également jusqu'à la valeur accordée au fait d'aider les autres versus l'emploi du temps libre accordé aux activités de loisirs personnels. Tirone et Shaw (1997) montrent en effet que des femmes d'origine indienne voient négativement le temps dispensé pour soi-même ou pour les loisirs alors que le temps dispensé à la vie familiale est fortement valorisé. Les théories féministes soulignent d'ailleurs qu'aider et supporter les membres de sa famille devrait être considéré comme une forme de participation sociale (Couton & Gaudet, 2008).

Pour plusieurs auteurs (Couton & Gaudet, 2008; Helly, 1997; Scott & coll., 2006; Simard, 2003; Winter, 1997) le bénévolat est une partie intégrante de la participation sociale. La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL, 2008), utilisant la typologie de Fréchette (2000), identifie cinq types de bénévolat. Ainsi, le bénévolat de gestion consiste en la participation à des conseils d'administration et aux autres comités. Le bénévolat technique renvoie quant à lui aux activités de soutien logistique tel que des tâches cléricales. Le bénévolat de représentation correspond à la participation à des tables de concertation et du démarchage auprès des décideurs. Le bénévolat économique correspond aux activités générant des revenus et le bénévolat d'animation et de support à l'animation renvoie à l'animation d'activités récréatives et sportives et à des comités en fonction de l'action du centre⁶.

⁶ L'auteur entend par centre, le centre fréquenté, le milieu fréquenté.

Finalement, le rapport de Mesure de la participation des Québécoises et des Québécois des minorités ethnoculturelles (Laur, 2016) présente un regard approfondi des différents types de participation, qu'il nomme plutôt dimensions de la participation. Sept dimensions se dégagent donc de son modèle : démographique, linguistique, citoyenne, économique, communautaire, identitaire et culturelle. Simard (2003), à partir d'une recension des écrits scientifiques sur la participation globale des jeunes d'origine immigré, propose un modèle intégrant les formes de participation suivantes : sociocommunautaire, politique, culturelle, professionnelle, syndicale et transnationale.

Les déterminants de la participation

Plusieurs facteurs déterminent la participation des individus. Certains de ces déterminants sont sociodémographiques. Il est ainsi à noter : l'âge, le sexe, le revenu, la scolarité, la présence d'enfants au foyer et la durée de résidence (Scott & coll., 2006). D'autres, moins étudiés, relèvent de l'individu comme tel, par exemples ses qualités individuelles et ses attitudes envers la participation (Desmarquis, 2009; Lemieux, 2004). Puis, il y a également des déterminants d'ordre structurel. Ceux-ci correspondent notamment aux possibilités de participer et au degré d'ouverture des lieux d'investissement (Comeau, 1995; Desmarquis, 2009).

D'abord, l'influence de la présence d'enfants au foyer sur la participation varie entre la population de personnes immigrantes et la population des non-immigrants. Chez les non-immigrants, la présence d'enfants au foyer a pour effet d'augmenter leur participation alors qu'elle n'a aucun effet pour les personnes immigrantes (Couton et Gaudet, 2008; Scott & coll., 2006). De plus Hall et ses collaborateurs (2006) ont mentionné que la présence d'enfants au foyer augmente les chances d'être sollicités par différents lieux d'engagements social, tels l'école fréquenté par son enfant ou les sports auxquels il participe. Or, ces possibilités de participation semblent plus difficiles à intégrer pour les personnes immigrantes, spécifiquement les femmes immigrantes. L'âge des personnes immigrantes à leur arrivée au pays d'accueil et les habitudes culturelles vis-à-vis de ces possibilités de participation sociale en seraient les explications :

« Much of the life-course involvement is often related to the education of children (PTA, school activities, organized sports, etc.), which immigrants may have difficulties integrating depending on their age at arrival in the country [...] social participation offered to parents is not necessarily in tune with the cultural habits of immigrant women. For example,

coaching sports activities or leading cultural activities might not be accepted in some culture » (Couton et Gaudet, 2008 : 38-39).

D'ailleurs, selon Lemieux (2004), la conciliation de la vie familiale avec les autres activités affecte davantage les jeunes femmes que les jeunes hommes.

La participation des personnes immigrantes augmenterait avec les années passées au pays d'accueil, également nommé la durée de résidence (Breton 1997; Couton et Gaudet, 2008; Helly, 1997; Laur, 2016; Scott & coll., 2006; Simard, 2003; Winter, 1997). Les immigrants récents tendent davantage que les immigrants pour qui l'arrivée date de plusieurs années à investir de leur temps à l'intérieur d'associations ethniques et culturelles (Breton, 1997; Labelle & coll., 2007). De plus, « *plus la durée de séjour au Canada est courte, plus toutes les activités sont centrées sur la famille et sur des cercles composés de patriotes* » (Helly, 1997). Bien que le repli vers ses semblables immigrants soient parfois considérés négativement par les membres de la société d'accueil et par certains leaders immigrants (Labelle & coll., 2007), il s'agirait d'un phénomène naturel, spontané et essentiel pour la survie des personnes immigrantes (Breton, 1997). Quoi qu'il en soit, selon Scott et ses collaborateurs (2006), la durée de résidence augmente l'engagement dans toutes les mesures de la participation sociale considérées dans leur étude, à savoir : le volontariat, les dons, l'implication dans un groupe, l'engagement civique et l'assistance informelle. Laur (2016 : 83) effectue le même rapprochement : « *plus les cohortes sont anciennes, plus le comportement participatif ressemble ou s'approche de celui des personnes natives* ». Toutefois, différents auteurs expliquent que les priorités des personnes immigrantes à leur arrivée sont tournées vers d'autres objets jugés plus urgents que la participation sociale ou le bénévolat (Couton et Gaudet, 2008; Lemieux, 2004; Scott & coll., 2006; Vatz-Laaroussi, 2005), tels que se trouver un logis convenable et accéder au marché de l'emploi.

Le statut socioéconomique des individus, immigrants ou non-immigrants, influence leur degré de participation (Couton & Gaudet, 2008; Desmarquis, 2009; Laur, 2016; Lemieux, 2004; Scott & coll., 2006; Winter, 1997). L'un des marqueurs du statut socioéconomique est le fait d'occuper un emploi rémunéré. Il appert donc qu'occuper un emploi rémunéré est généralement associé à une meilleure santé des individus, ce qui est favorable à la participation (Scott & coll., 2006). Le revenu est l'autre marqueur du statut socioéconomique. À ce sujet, il n'y a pas de consensus quant à l'effet positif ou négatif d'un revenu faible ou élevé sur la participation des individus, immigrants ou non. Certains auteurs abondent pour dire qu'un revenu faible suscitera

la participation dans des mouvements sociaux de révolte, puisque les personnes vivant des conditions désavantageuses ou des injustices auront tendance à se mobiliser afin de remédier à la situation (Comeau, 1995; Frideres, 1997; Lemieux, 2004). C'est d'ailleurs ce que souligne la théorie de la privation, théorie que l'on devrait à Aristote (Piven et Cloward, 1977). Aristote croyait en effet que « *la cause ultime d'un mouvement populaire est l'inégalité, c'est-à-dire que les pauvres se rebellent pour obtenir l'égalité* » (Comeau, 1995 : 122). L'affirmation d'une participation via le fait de vivre une injustice ou une inégalité est également partagé par Lemieux (2004), celui-ci affirmant que ceux ayant une reconnaissance sociale et une certaine influence ressentent moins le besoin de se faire entendre au sein des mouvements sociaux de révolte que les personnes opprimées. Pourtant, les statistiques mettant en lien le revenu et la participation à des organismes sont sans équivoque. Ainsi, selon l'Enquête sociale générale (2000, dans Scott & coll., 2006) : plus le revenu du ménage est élevé, plus il est probable que la personne participe dans un ou plusieurs organismes. Par exemple, en 2000, 33% des personnes ayant un revenu annuel de 20 000\$ ou moins participaient dans au moins un organisme, alors que le pourcentage était de 66% pour celles ayant un revenu annuel de plus de 100 000\$. Somme toute, vivre une injustice ne serait pas suffisant pour assumer une participation : « *il faut une sollicitation de la part de personnes significatives et un appel aux facultés cognitives des individus; les responsables doivent aussi considérer la capacité d'une association d'atteindre ses objectifs* » (Comeau, 1995 : 133).

Concernant les déterminants individuels, il s'agit de facteurs ayant été moins étudiés dans les écrits scientifiques (Desmarquis, 2009; Helly, 1997). Les quelques auteurs s'étant intéressés à la question soulignent les qualités suivantes en tant que facteurs favorisant l'engagement : l'ouverture aux autres, la disponibilité, l'entrain, le sens de l'humour, la curiosité, l'entregent et la capacité d'accepter les normes de fonctionnement (Desmarquis, 2009) ainsi que la confiance en soi et la capacité de concilier les différentes sphères de vie au quotidien (Comeau, 1995). Comeau (1995) mentionne également la sociabilité en tant que qualité essentielle à la participation, ce qu'il définit comme l'aptitude à vivre intensément les relations sociales. Il mentionne aussi un certain nombre de comportements à adopter pour reproduire la sociabilité au sein d'un groupe, tel que les manières convenues de saluer, de s'excuser et de remercier. Les attitudes des individus envers la participation sont tout autant à prendre en compte. Certains individus ont connu des expériences antérieures de participation négative, ce qui les rendra hésitant à s'impliquer de nouveau (Desmarquis, 2009; Scott & coll., 2006). Qui plus est, Helly (1997) souligne que les

attitudes des jeunes immigrants envers la société québécoise détermineront leur niveau d'engagement à la vie associative. Par conséquent, ceux pour qui l'inclusion à la société québécoise rencontre des embûches « *auraient tendance à ne pas prendre part aux structures associatives disponibles autour d'eux ou à participer seulement à celles concernant leur propre communauté ethnique ou pan-ethnique* » (ISQ, 2001 : 598, dans Labelle & coll., 2007 : 61)

Pour sa part, Breton (1997) considère que la communauté scientifique devrait s'intéresser autant ou davantage aux structures et aux possibilités de participation qu'aux caractéristiques des individus. Cela réfère ainsi à la troisième catégorie de déterminants évoqués en introduction, soit les déterminants structurels de la participation. Ainsi, pour qu'une personne participe, il faut non seulement qu'elle ait la volonté de participer (Lemieux, 2004) ou qu'elle vive une injustice (Comeau, 1995), mais il faut également qu'elle ait la possibilité de participer (Breton, 1997; Comeau, 1995; Lemieux, 2004). Breton (1997) donne l'exemple des groupes religieux. Selon elle, moult études canadiennes ont visé à montrer que des personnes appartenant à un groupe religieux donné avaient tendance à plus participer que celles appartenant à un autre groupe religieux. Ce type de comparaison est boiteux s'il ne considère pas que des groupes religieux, pour des raisons quelconques, tendent à offrir plus de possibilités de participation à leurs membres. Il en serait de même pour la taille des villes. En effet, Aizelwood et Pendakur (2005) avancent que le fait d'habiter en grande ville diminue l'engagement communautaire et l'appartenance à des groupes. Or, au Canada, les personnes immigrantes sont sur-représentés dans les métropoles que sont Montréal, Toronto et Vancouver, et du même coup, sous-représentés dans les milieux ruraux (Statistique Canada, 2013). Quoi qu'il en soit, on ne peut conduire en un lien direct entre un faible degré de participation des personnes immigrantes et leur surreprésentation dans les grands centres urbains. Il appert d'ailleurs un constat d'attachement des immigrants du Québec à l'égard du milieu de vie montréalais comparativement à d'autres métropoles nord-américaines (Benjamin, 2001).

Une fois intégré dans un lieu d'investissement social (association, groupe, club, organisation, etc.), des personnes rencontrent des difficultés d'ordres structurels lesquelles agissent en tant que déterminant de la poursuite de la participation. Quelques auteurs traitent ce phénomène qu'est la pérennité de la participation. C'est le cas de Comeau (1995) qui mentionne ainsi la démocratie directe. En effet, lorsque les participants ne trouvent pas les espaces pour faire valoir leur point de vue et que ce sont toujours un nombre minoritaire de membres qui prend les

décisions, les participants auront tendance à cesser leur implication. Huot (2002) mentionne donc l'importance que les leaders prennent en compte le point de vue de tous les participants à l'intérieur du groupe. Allant de pair avec cette affirmation, Knoke et Pappi (1991) évoquent, pour leur part, la structure démocratique et la structure autoritaire au sein des associations, la première encourageant la participation, et la seconde, la décourageant. Puis, pour Winter (1997), les participants cessent leur implication à partir du moment où ils sentent ne pas être placés sur le même pied d'égalité que les autres participants.

Les motivations à participer

L'Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation (Statistique Canada, 2013) est révélateur des raisons qui poussent à faire du bénévolat chez les individus. Les participants ayant répondu à cette enquête ont donc évoqué en ordre d'importance les motivations suivantes: contribuer à communauté; utiliser ses compétences et son expérience; personnellement touché par la cause soutenue par l'organisme; améliorer son sentiment de bien-être ou sa santé; explorer ses propres forces; constituer un réseau et rencontrer des gens; parce que des amis font du bénévolat; appuyer une cause politique, environnementale ou sociale; parce qu'un membre de la famille fait du bénévolat; améliorer ses perspective d'emploi et remplir ses obligations religieuses ou autres croyances. Le Réseau de l'Action Bénévole du Québec (RABQ, 2017) évoque, pour sa part, quatre principales raisons pourquoi les individus participent bénévolement : pour la cause et l'engagement social; pour des raisons personnelles; pour des raisons professionnelles; pour le bénévolat en lui-même.

Plusieurs auteurs du milieu scientifique se sont d'ailleurs intéressés à la question des motivations personnelles à participer socialement (Breton, 1997; Comeau, 1995; Desmarquis, 2009; Frideres, 1997; Helly, 1997; Wilson; 2005). Ces auteurs remettent en question le sens purement altruiste de la participation. Frideres (1997) évoque ainsi la conduite parasitaire d'individus souhaitant récolter les bénéfices de la participation d'autres personnes, en minimisant leur propre participation. L'auteur stipule qu'un individu ne participera pas s'il ne perçoit pas un ou plusieurs bénéfices potentiels. Les bénéfices doivent récompenser clairement les membres pour leur contribution individuelle et doivent être accessibles qu'à ceux qui ont participé. Il est donc probable qu'un individu ne participe pas s'il peut obtenir les bénéfices ailleurs et laisser d'autres personnes faire le travail. Pour sa part, Breton (1997 : 2) croit que ce comportement peut être influencé par la taille des villes : « *Dans une petite collectivité, où les comportements*

individuels sont très visibles, il est relativement plus difficile de se soustraire aux pressions de son entourage et plus difficile de ne pas s'engager dans les activités et les projets de la collectivité ». Selon Comeau (1995 : 123) les « *personnes cherchent avant tout à satisfaire leur intérêt personnel et non l'intérêt commun, à moins d'y être forcées ou d'appartenir à un groupe restreint* ». Or, l'attitude non-altruiste des individus ne serait pas sans conséquence sur la capacité des groupes à atteindre leurs objectifs. Selon Freire (1970, dans Desmarquis, 2009) la transformation des inégalités n'est possible que si les personnes opprimées participent aux actions de changement. Il faut ainsi une participation maximale de tous les membres pour que la performance du groupe soit optimale. Putnam (1993, dans Breton, 1997) abonde dans le même sens. Ayant étudié la performance des gouvernements régionaux en Italie, il fait l'hypothèse que la performance des institutions est relative au degré de réciprocité organisée, de solidarité civique et d'engagement civique.

Altruiste ou pas, la motivation de plusieurs individus à participer est liée au fait d'être personnellement touché par une cause, ce que l'Enquête sociale générale sur le don, le bénévolat et la participation a notamment souligné (Scott & coll., 2006). Or, Lemieux (2004) s'intéressant à la participation citoyenne des jeunes Québécois issues de l'immigration et des minorités visibles a montré des motivations allant principalement en ce sens. En effet, les jeunes immigrants de cette étude, comparativement aux jeunes non-immigrants (le groupe témoin) ont souligné comme principales motivations l'amélioration de la situation de leurs communautés et le fait de se faire entendre en tant que jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles. Helly (1997) affirme quant à elle la solidarité ethnique qui existe chez les associations de personnes immigrantes vivant une oppression en fonction de leur statut immigrant. Selon cette auteure, le fait de vivre une situation semblable d'oppression encouragerait la participation, et elle se questionne à savoir si une telle mobilisation de personnes affectées par une situation commune pourrait se retrouver à l'extérieur des groupes ethniques. Si l'on s'en tient à la théorie de la privation (Comeau, 1995) mentionné plus tôt dans ce paragraphe, il faut croire que oui. Rappelons-le, cette théorie veut que la participation des uns s'initie en fonction d'une inégalité vécue afin d'obtenir justice. Frideres (1997) évoque un modèle allant dans le même sens. Le modèle coût-récompense stipule en effet que la participation des individus dépend de trois facteurs, dont le premier est la perception du milieu. Lorsque le milieu est vu négativement, les individus auront tendance à se mobiliser afin de l'améliorer. Toutefois, selon l'ESG sur le don, la participation et le bénévolat, les personnes natives sont proportionnellement plus enclines à dire

qu'elles participent parce qu'elles sont personnellement touchées (65 % comparativement à 51 % des personnes immigrantes) et que c'est pour la cause (83 % comparativement à 75 % des personnes immigrantes) (Laur, 2016).

Les moyens utilisés pour participer

L'ESG sur le don, le bénévolat et la participation (Statistique Canada, 2013) documente les moyens que les individus utilisent pour s'insérer dans un engagement bénévole. Il en ressort que près de la moitié de ceux-ci participent bénévolement à la suite d'une initiative personnelle (48%) ou à la suite de sollicitations par une personne (47%). Seulement 8% des répondants à cette enquête ont mentionné s'être engagé bénévolement puisque cela leur a été exigé par l'école, leur employeur, par un groupe ou un organisme de bienfaisance, ou encore par une autre personne. Parmi les personnes s'étant impliquées bénévolement à la suite d'une initiative personnelle, c'est par le « bouche-à-oreille » que la plupart d'eux ont entendu parler de la possibilité de bénévolat (43%). La participation à une rencontre ou à une activité a été une façon d'entendre parler de la possibilité de bénévolat dans un peu plus du tiers des cas (34%), alors qu'une publicité ou une affiche dans le journal (8%) et par internet (7%) ont été des moyens moins efficaces. Les bénévoles qui s'impliquent de leur propre chef tendent à donner plus d'heures aux organismes pour lesquels ils s'engagent que ceux qui ont été sollicités par une tierce personne (Hall & coll., 2006). Par ailleurs, la sollicitation répétée par une personne significative est un moyen de recrutement efficace (Comeau, 1995; Duperré, 2008). Puis, selon Wilson (2000), l'invitation en face-à-face est beaucoup plus efficace qu'une sollicitation impersonnelle, surtout si cette sollicitation provient d'un bénévole.

Être sollicité par une personne pour participer au développement social a également été relevé comme un moyen déterminant dans l'étude de Lemieux (2004). Cette étude a en effet montré que la participation sociale de leurs répondants a suivi un chemin typique, selon lequel il y existait un effet boule-de-neige d'une implication à une autre. À l'exception de la première implication, qui elle serait plus le fait d'une prise de conscience personnelle, les implications subséquentes seraient souvent le fait d'être sollicité par quelqu'un ayant été rencontré dans une implication antérieure. Or, selon Scott et coll. (2006) les personnes immigrantes seraient moins enclines à se faire demander personnellement de s'impliquer bénévolement contrairement aux personnes non-immigrantes. Un tel lien n'est pas étonnant sachant que la quantité et la qualité

des contacts sociaux des personnes immigrantes est déficitaire vis-à-vis des non-immigrants (Bernier, 2012; Fong & Shen, 2016; Lebel-Racine, 2008; Lemieux, 2004).

Les bénéfices personnels de la participation

La participation volontaire s'inscrit parmi les champs d'intérêts et d'intervention de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Dans son *Rapport sur la situation du volontariat dans le monde* (2015 :1), l'ONU stipule ceci :

« Le volontariat est un moyen efficace pour engager les gens à s'attaquer aux défis du développement, et il peut transformer le rythme et la nature du développement. Le volontariat profite à la fois à l'ensemble de la société et à la personne qui se porte volontaire en renforçant la confiance, la solidarité et la réciprocité parmi les citoyens et en créant délibérément des opportunités de participation ».

Il est ainsi mentionné que les effets positifs de la participation, spécifiquement du volontariat, s'inscrivent à deux niveaux : sur la communauté et sur la personne qui se porte volontaire.

Documentons d'abord les bénéfices personnels de la participation. À la suite d'une revue des écrits scientifiques existant il a été possible de constater la présence d'un lien positif entre la participation sociale et la création de liens sociaux. Ainsi, dans une recherche sur le bénévolat au Québec menée par l'UQTR en 2013, le motif de participation bénévole le plus souvent nommé est de rencontrer d'autres personnes (Laur, 2016). Or, selon le rapport de Mesure de la participation des Québécoises et des Québécois des minorités ethnoculturelles (Laur, 2016 : 33) : *« le fait d'établir des liens avec les voisins, de construire un réseau d'amis et des appartenances communautaires engendre un bien-être général »*. Les contacts sociaux augmentent aussi la confiance en soi (Scott & coll., 2006). Qui plus est, la participation à des associations volontaires seraient bénéfiques pour les personnes immigrantes dans leur création de liens avec des personnes d'autres origines ethnoculturelles, via l'affiliation à des clubs sportifs universalistes (Boissevain, 1971) ou via le bénévolat (Laur, 2016). Dans le même ordre d'idées, briser l'isolement est un bénéfice de la participation sociale observé par Breton (1997) et Fréchette (2000). Pour Fréchette (2000) le bénévolat brise l'isolement et favorise l'apprentissage de la solidarité, du partage et de la citoyenneté, alors que pour Breton (1997 :6), *« l'implication dans les affaires publiques sort l'individu de son isolement social et le détourne de son intérêt personnel vers le bien*

commun ». Frideres (1997) observe quant à lui que les individus s'impliquant dans leur collectivité ont des rapports plus fréquents avec leurs voisins. Puis, Fong et Shen (2016) constatent que l'engagement civique augmente les contacts sociaux des immigrants ainsi que leur identification à la société d'accueil.

D'autres bénéfices personnels à la participation sociale sont notables. D'abord, le bénévolat, selon l'ESG (Statistique Canada, 2013) permet d'acquérir des connaissances au niveau politique et social, tout comme il permet d'acquérir des compétences telles que les habiletés de gestion, de communication et d'enseignement. De plus, un lien positif existe entre la participation bénévole et la santé générale (Desmarquis, 2009; Wilson, 2000). Pour sa part, Frideres (1997), estime que les personnes immigrantes tirent des bénéfices de leur engagement civique spécifiquement sur le plan des apprentissages. Cet auteur souligne ainsi que l'immigrant qui participe à l'intérieur d'organisations bénévoles contribue à développer son rôle de citoyen tout en apprenant davantage sur des aspects particuliers de la société d'accueil et de la politique :

« La participation à la vie civique, par exemple dans des organisations bénévoles, donne l'occasion d'en apprendre sur des questions d'intérêt public et d'acquérir des capacités, des connaissances et des expériences pratiques pertinentes au rôle de citoyen. Les gens acquièrent des connaissances sur des aspects particuliers de [la société d'accueil], par exemple la politique sociale ou publique, ainsi que des convictions plus profondes sur les valeurs qui entrent en jeu dans [la société d'accueil] et sur la façon dont elles sont appliquées » (Frideres, 1997 : 6).

Dans un autre ordre d'idées, la participation aux communautés locales a pour conséquence le renforcement de l'engagement civique et de la participation électorale (Laur, 2016). Wilson (2000) abonde dans le même sens en soulignant que le bénévolat augmente la participation politique. Il ajoute par ailleurs que les habiletés civiques des participants bénévoles améliorent, par exemple, leur capacité de prendre en charge l'animation d'une réunion. Pour Gamble et Weil (1995, dans Desmarquis, 2009 : 12) : *« la participation augmente le sentiment de contrôle et permet le développement de support économique et social des individus »*. Puis, Breton (1997) estime pour sa part que la participation sociale est une possibilité d'augmenter le sentiment d'interdépendance entre les individus d'une même condition (économique, social, fait immigrant, etc.). Selon elle, il y a davantage de coopération lorsque les participants s'identifient à la communauté avec qui ils partagent des intérêts communs.

Les obstacles à la participation

Selon l'ESG (Statistique Canada, 2013), le manque de temps pour offrir de l'aide non rémunérée à un groupe ou à un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance est le principal obstacle à la participation bénévole. La majorité des répondants (66%) de cette enquête ont en effet manifesté cet obstacle. Le manque de temps pour la participation bénévole est d'ailleurs mentionné par d'autres auteurs (Comeau, 1995; Lemieux, 2004; Putnam, 2000). Or, si les individus affirment manquer de temps pour la participation sociale, c'est qu'ils dispensent leur temps à autres choses. Lemieux (2004) met ainsi en lumière que le manque de temps est en fait subjectif: les individus accordent du temps à ce qu'ils valorisent et priorisent. Il reviendrait ainsi à mentionner l'obstacle de la dévalorisation de la participation plutôt que le manque de temps. Les répondants de l'étude de Lemieux (2004), en l'occurrence des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles, affirmaient dispenser davantage leur temps entre les études, le travail, les amis, la famille et les loisirs. Pour sa part, Comeau (1995) constate que les soins aux enfants limitent le temps et peuvent amener les individus à délaisser des associations. Putnam (2000) croit que l'augmentation du temps passé sur le marché du travail par les hommes et les femmes représentent aussi un obstacle à l'engagement civique. Il estime également que les Américains préfèrent dispenser de leur temps à des activités individuelles plutôt que passer du temps avec leurs voisins, collègues et concitoyens. Ce dernier auteur pointe également du doigt le temps dispensé envers les appareils électroniques. Dans le même ordre d'idées, Lemieux (2004) questionne les valeurs véhiculées au Québec, lesquelles ayant été qualifiés d'individualistes et de matérialistes par les répondants de son étude. Le fait que cette province ne valorise pas l'implication sociale comme un devoir représente un obstacle, ce qui est nommé dans ce rapport l'obstacle du chacun pour soi. Avoir aucun intérêt envers le bénévolat est d'ailleurs souligné comme étant un obstacle à la participation dans l'ESG (Statistique Canada, 2013).

Les difficultés d'intégration socio-professionnelles des personnes immigrantes au Québec et au Canada est un phénomène bien connu et mentionné par plusieurs auteurs (Amazan, 2015; Bénéard, 2003; Bernier, 2012; Boudarbat & Connolly, 2013; Couton & Gaudet, 2008; Lebel-Racine, 2008; Pierre, 2005). Qui plus est, un lien existe entre le statut socio-économique, dont l'une des mesures est la participation au marché du travail, et la participation sociale (Couton & Gaudet, 2008; Desmarquis, 2009; Laur, 2016; Lemieux, 2004; Scott & coll., 2006; Winter, 1997). Ce faisant, il revient à dire que les difficultés que rencontrent les personnes immigrantes à s'insérer sur le

marché de l'emploi représente un frein à leur participation. C'est d'abord ce que note Bénard (2003), s'étant intéressé aux jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne à Montréal. À partir de l'analyse du discours de cette population, elle note que l'un des trois obstacles à leur participation citoyenne est leur incorporation économique difficile. Ensuite, Couton et Gaudet (2008) font un constat similaire, affirmant qu'un des aspects affectant négativement la participation sociale des personnes immigrantes est leurs difficultés à entrer sur le marché du l'emploi. Or, sachant que le niveau de scolarité est généralement plus élevé chez la population immigrante versus la population non-immigrante (Frenette & Morissette, 2005; Gauthier, 2014), on ne peut considérer l'éducation des immigrants en tant qu'obstacle à leur participation. Quoi qu'il en soit, l'emploi précaire dont sont davantage victimes les immigrants que les non-immigrants (Boudarbat & Connolly, 2013; Couton & Gaudet, 2008; Lemieux, 2004) auraient un effet négatif sur leur participation citoyenne (Lemieux, 2004). Le rapport de Mesure de la participation des Québécoises et des Québécois des minorités ethnoculturelles (Laur, 2016 : 15) résume bien en quoi la participation économique est déterminante pour la participation aux autres dimensions, dont la dimension sociale :

« La participation à la dimension économique est généralement considérée comme étant la clé de voûte d'une intégration réussie et d'une participation dans les autres dimensions puisqu'elle couvre avant tout l'accès aux ressources matérielles de base, généralement garanti à travers un revenu. Ce revenu est considéré comme étant le point de départ pour toute autre activité : sans moyen de subsister, peu élevées sont les chances de participer activement dans d'autres dimensions ».

Comparativement aux obstacles à la participation mentionnés par l'ESG (Statistique Canada, 2013)⁷, les écrits scientifiques font état d'obstacles étant le fait particulièrement des immigrants (Breton, 1997; Helly, 1997; Labelle & coll., 2007; Lemieux, 2004; Scott & coll., 2006; Winter, 1997). Il s'agit donc d'obstacles à la participation que les non-immigrants ne rencontrent pas. À ce sujet, les répondants de l'étude de Lemieux (2004) appartenant à la population des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles ont relevé cinq obstacles à la

⁷ En plus du manque de temps et n'avoir aucun intérêt, l'incapacité de prendre un engagement à long terme, préférer donner de l'argent, ne pas avoir été sollicité, les problèmes de santé physique ou l'incapacité physique, avoir donné déjà suffisamment de temps, ne pas savoir comment participer, les couts financiers et avoir été insatisfait d'une expérience de bénévolat antérieure sont les obstacles à la participation mentionnés dans le cadre de l'ESG 2013.

participation citoyenne n'étant pas le cas des jeunes non-immigrants (le groupe témoin). La première de ces obstacles est le manque de modèles (quotas et effets pervers). Selon l'auteur, peu de modèles pertinents de personnes immigrantes s'impliquent dans les organisations nationales de la jeunesse québécoise, ce qui laisse les jeunes immigrants sans repères. Par contre, cet obstacle ne concernerait que les jeunes immigrants et non tous les immigrants, puisque, qu'il y a des Québécois d'origine immigrante qui s'impliquent socialement et politiquement. Mais, Lemieux (2004) a démontré que des personnes immigrantes accèdent à des postes reconnus puisque des instances ont des quotas à rencontrer. Ce faisant, des immigrants ont l'impression de devenir des porte-paroles de la condition immigrante plutôt que de parler en leur propre nom, ce qui correspond un obstacle pour eux. Le deuxième obstacle est la ghettoïsation et réfère au fait que naturellement, des associations ethniques se créent entre immigrants. Bien que plusieurs bénéfices sont associés à la participation à des associations ethniques (Breton, 1983; Cardu & Sanschagrin, 2002; Jacob, 1991; Labelle & coll., 2007; Pierre, 2005; Vatz-Laaroussi, 2010), cela présente également des méfaits, à savoir le renforcement des marqueurs ethniques et le maintien de l'identité ethnique ainsi que de vivre de la discrimination et de l'isolement social (Helly, 1997), le durcissement des frontières entre immigrants et non-immigrants (Breton, 1997) et la diminution de la participation sociale (Fong & Ooka, 2002). Le troisième obstacle spécifique aux immigrants selon Lemieux (2004) est le fossé culturel. Cela correspond au fait de se sentir exclu d'un groupe en raison des différences observables entre les membres de la majorité culturelle et ceux de la minorité culturelle, que ce soit la langue, le mode de vie ou l'identité. Le quatrième obstacle est le racisme et la discrimination. De l'incompréhension, de la méfiance et finalement de la fermeture se posent ainsi sur les personnes immigrantes. Dans l'étude de Lemieux (2004), les personnes noires ont mentionné avoir vécu plus de préjugés. Fong et Shen (2016) ont d'ailleurs observé que les personnes immigrantes appartenant à la minorité visible avaient plus de difficulté à se constituer des réseaux sociaux que ceux n'appartenant pas à la minorité visible. Le cinquième obstacle est le déni du problème par la majorité. Selon ces auteurs, la majorité culturelle ne reconnaît pas la problématique de l'intégration des immigrants à l'intérieur des lieux de participation sociale. Elle ne se ferme pas à ceux-ci et estime que ce sont les immigrants eux-mêmes qui se créent des barrières en ne voulant pas s'impliquer ou en étant mal informés.

Le racisme et la discrimination que rencontrent les personnes immigrantes dans leur accès à des lieux de participation méritent finalement d'être approfondis. D'abord, Frideres (1997) mentionne que des obstacles d'ordre structurels se placent devant les personnes

immigrantes et freinent leur degré d'engagement dans la collectivité, ce qu'il nomme les facteurs de répulsion. La réceptivité de la société d'accueil, les degrés de racisme et de discrimination et les croyances que l'on entretient dans la société d'accueil à propos des immigrants sont les facteurs évoqués par cet auteur. Pour sa part, Winter (1997) questionne le poids de deux facteurs pour expliquer la participation sociale moindre des personnes immigrantes : d'un côté la volonté des immigrants à participer à la volonté d'accueil et de l'autre la présence d'un racisme qui occasionne le sentiment de se sentir étranger. Pour favoriser la participation sociale des immigrants, il faudrait selon cette auteure emménager des espaces de participation où les immigrants seraient sur le même pied d'égalité que les membres de la société d'accueil. Pour Breton (1997) une partie du problème relèverait de l'accès limité aux activités pour les immigrants. Il ne faut pas perdre de vue selon cette auteure que l'intégration et la participation des immigrants demeurent une responsabilité partagée entre la population concernée et la société d'accueil. En l'occurrence, il faut que les immigrants manifestent une volonté de participer, mais il faut également que la société d'accueil favorise leur participation, comme le souligne cet extrait : « *la participation au-delà des frontières ethniques ou raciales est en partie fonction de l'ouverture des associations, des réseaux et des structures du milieu social* » (Breton, 1997 : 6). Bénard (2003) montre que le degré d'ouverture de la société d'accueil envers les immigrants est mis en doute par les jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne à Montréal. Le fait de vivre des expériences de discrimination défavorise la participation sociale de ces individus estime-t-elle. Finalement, s'étant intéressé à la participation des usagers dans les organisations offrant des services aux personnes, Huot (2002 : 26) a identifié plusieurs obstacles à la participation : l'implication inconstante, le malaise de certains à s'exprimer dans une structure qui peut s'avérer intimidante, le manque de représentativité de certains participants, le manque d'information et de formation, la situation difficile vécue par certains participants au plan personnel qui peut rendre difficile le détachement nécessaire à la prise de décision, ainsi que les divergences d'intérêts entre les travailleurs et les usagers.

Les recommandations pour favoriser la participation des immigrants

Afin d'agir sur les obstacles à la participation, des auteurs proposent des pistes de solutions. D'abord, il faut valoriser l'apprentissage de la citoyenneté via des activités communautaires informelles plutôt que de seulement promouvoir les activités formelles de participation sociale, et ce, particulièrement auprès des femmes (Jansen & coll., 2006).

L'assistance informelle, telle qu'aider les autres (helping out), est d'ailleurs valorisé dans d'autres cultures (Scott & coll., 2006; Tirone & Shaw, 1997). Pour quelques auteurs, il importe de considérer la perception que les personnes immigrantes ont de la participation sociale. Wilson (2000) croit en effet que selon le groupe auquel on appartient, le sens et la définition du bénévolat diffère pour chacun. Du même avis, Winter (1997 : 4) affirme que :

« Les chercheurs oublient souvent d'examiner de plus près l'idée que les immigrants se font de la participation sociale et la définition qu'ils en donnent. Nous devrions tenir compte du fait que la définition de la participation n'est pas neutre, mais culturelle. Les façons de participer dans une communauté varient d'une culture à l'autre. Il y a très peu d'écrits sur la perspective subjective des groupes minoritaires ».

La valeur accordée à la participation sociale et citoyenne mériterait d'être augmentée estiment quelques auteurs. C'est d'abord le cas de Gaudet (2007), celui-ci affirmant que la formation de la citoyenneté dépend autant de la participation sociale que de la participation au marché du travail. Allant dans le même sens que cette affirmation, les jeunes immigrants ayant témoigné à l'étude de Lemieux (2004) estiment que la participation citoyenne n'est pas véhiculée comme étant un devoir au Québec et qu'il conviendrait donc d'agir sur cette lacune. Lemieux (2004) émet d'ailleurs d'autres solutions afin d'augmenter la participation sociale des personnes immigrantes, spécifiquement des jeunes : mieux informer cette population, mieux faire connaître l'implication et présenter des modèles.

Pour Huot (2002), plusieurs solutions peuvent être mises en place pour contrer des obstacles à la participation sociale. Mettre en place des lieux d'échanges entre les usagers d'un organisme (exemple un souper-rencontre) est un moyen d'augmenter la représentativité des usagers qui participent. Aussi, pour pallier au manque de compétence des participants, il importe selon l'auteure d'investir dans la formation auprès de ceux-ci. La vulgarisation des documents, le compagnonnage entre intervenants et usagers ainsi que la précision des attentes de l'organisme face aux usagers sont des actions à considérer concernant la formation de ceux-ci. Puis, les usagers gagneraient à être intégré dans les mécanismes décisionnels, mais de façon graduelle. Pour l'auteure, il faut les encourager à participer non seulement aux conseils d'administration, mais également dans d'autres activités des organismes.

Finalement, comme il a été mentionné précédemment, pour plusieurs personnes immigrantes, la participation bénévole est vue négativement puisqu'elle ne permet pas de sécuriser les besoins primaires des individus (Scott & coll., 2006; Vatz-Laaroussi, 2005). C'est pourquoi il conviendrait de leur communiquer en quoi la participation sociale peut leur être bénéfique, croient Scott et coll., (2006 : 49) : « *Communicating the realities and benefits of volunteering, giving, and participating is critically important for many ethno-cultural groups that do not have experience with the Canadian setting* ».

Chapitre 4

Cadre conceptuel

La participation sociale représente le concept central de ce mémoire. Or, pour mieux rendre compte de ce qu'est la participation sociale, il convient d'abord de rendre compte de ce qu'est la participation. La définition de participation représente donc le premier des trois segments de ce chapitre. Par la suite, une revue des écrits scientifiques existants a montré que participation sociale est souvent mis en relation avec d'autres concepts s'y apparentant, à savoir : la participation citoyenne, la participation politique, le bénévolat/volontariat et la participation à la société civile et aux associations. Le deuxième segment du chapitre vise donc à définir ces différents concepts. Puis, le dernier segment sert à définir le concept retenu de cette étude, en l'occurrence la participation sociale, et à montrer pourquoi il a été préféré aux autres appellations s'y apparentant.

La participation

Bien qu'il soit utilisé maintes fois dans les textes gouvernementaux et universitaires, le terme participation ne possède pas à ce jour une définition unique ou officialisée (Laur, 2015). La signification accordée à la participation demeure donc ambiguë, ce faisant, les définitions disponibles s'appliquent de façon générale uniquement à des dimensions particulières de la participation (ex. participation politique, participation sociale, etc.) (Simard, 2003).

Poser un regard sur ce que n'est pas la participation peut représenter un point de départ pour mieux comprendre ce qu'elle est. Ainsi, pour Breton (1997 : 6) : « *l'opposé de participation n'est pas la non-participation, mais un engagement exclusif dans la poursuite de ses intérêt individuel* ». Poursuivre ses intérêts économiques privés est donc un exemple de ce qui est contraire à la participation (Breton, 1997). Il y a donc une notion de partage avec la communauté dans la définition de participation. En lien avec cette idée, « *une participation réussie résulte d'un partage d'engagement mutuel de la personne et de la société dans son ensemble* » (Laur, 2016: 11). Pour Benjamin (2001), contribuer au développement de la société est une composante de la participation à la vie collective. La participation est pareillement vue comme « *une action de de*

participer, de prendre part au sens de contribuer, de s'engager, de s'associer, et de faire un apport à la société en général » (Laur, 2015 : 11).

Selon une autre considération, la notion de participation serait réductible à la simple définition de « prendre part à quelque chose » (Lemieux, 2004). Un regard sur l'étymologie du terme en rend compte. En effet, « *participation vient du latin participatio, qui a donné le verbe participare qui signifie autant prendre part à qu'avoir sa part de* » (Laur, 2015 : 11). Benjamin (2001) évoque pour sa part la possibilité se joindre, de prendre part et de se sentir partie prenante dans ce qu'elle considère la participation à la vie collective.

Pour Desmarquis (2009 : 34) : « *la participation est un processus d'échange entre des partenaires, qui ne sont pas nécessairement égaux. La participation dépasse l'échange ou la distribution d'informations et les relations individuelles, elle porte sur le pouvoir et la prise de décisions concernant les participants* ». Comeau et Gaudreau (1999) donnent pour leur part des exemples de comment peut se manifester la participation d'un individu : être membre fondateur, siéger au conseil d'administration, être responsable ou membre d'un service ou d'un comité, représenter un groupe sur une table de concertation, faire une tâche, participer à une activité de formation ou assister à une assemblée générale.

Finalement, s'ajoute à ce qui précède le fait que la participation revêt un caractère englobant. En effet, la participation peut prendre plusieurs formes ou dimensions. Simard (2003) considère par exemple la participation globale comme le résultat de la participation sociocommunautaire, politique, culturelle, professionnelle et syndicale, ce qui rejoint en partie les dimensions de la pleine participation évoqué par Laur (2016) : participation économique, communautaire, culturelle, linguistique, identitaire, citoyenne et démographique.

Synthèse et commentaires :

Quatre constats émergent donc de la définition du terme participation. Le premier concerne la difficulté d'en donner une définition unique et officialisée. Il en ressort tout de même que de façon globale, la participation renvoie au fait de prendre part à quelque chose. Or, il nécessite également que ce quelque chose investi ait une visée collective et non individuelle. La participation inclut donc le partage avec la communauté et l'intérêt pour le bien commun. Le dernier constat est que la participation peut se manifester à plusieurs niveaux que les auteurs nomment dimensions de la participation ou encore formes de participation.

Les concepts s'apparentant à la participation sociale

Les différents écrits consultés emploient fréquemment d'autres termes que la participation sociale pour désigner des comportements pouvant s'inscrire dans la définition de ce concept. Les concepts les plus souvent rencontrés dans la littérature recensée sur la participation sont : la participation citoyenne, la participation politique, le bénévolat/volontariat et la participation à la société civile et aux associations. Les prochains paragraphes visent donc à présenter ces différents concepts.

La participation citoyenne

D'abord, la participation citoyenne s'inscrit parmi les dimensions de la participation évoquées par Laur (2016). Selon cette auteure, la participation citoyenne représente un engagement civique qui garantit le respect du processus démocratique. Cela inclut donc : « *la représentativité des personnes au pouvoir, le respect de la volonté mise en commun et des activités rassembleuses qui permettent la consultation et l'avancement de la société* » (Laur, 2016 : 65). Concrètement, l'affirmation de la participation citoyenne se manifeste via ces comportements : exprimer son opinion dans un journal; exprimer son opinion sur internet; signer une pétition papier; signer une pétition internet; assister à une réunion publique; parler lors d'une réunion publique; participer à une manifestation et être membre d'un syndicat (Laur, 2016).

Pour Désilets (2013), trois composantes s'inscrivent dans la définition de la participation citoyenne et font consensus : 1) la participation citoyenne politique lors du processus électoral, 2) la participation démocratique aux débats dans l'espace public et social et 3) la participation civique par l'action au sein de mouvements sociaux ou associatifs. L'auteure, qui soit dit en passant, considère que le Québec possède une riche histoire en matière de participation citoyenne, estime que « *[la participation citoyenne] est synonyme d'appartenance à son milieu et d'engagement [et qu'elle] s'appuie d'abord sur la capacité à s'investir, à s'engager activement, et sur le souhait de le faire* » (p.17).

Pour Lemieux (2004), le concept de citoyenneté, indissociable de la participation citoyenne au sens large, est compliqué à définir et comprend plusieurs significations. La citoyenneté ne se retrouve donc pas à l'abri de la manipulation idéologique, remarque d'ailleurs Weinstock (2000, dans Lemieux, 2004 : 15) :

« Aucun des outils de philosophie politique n'est autant exposé à la surcharge conceptuelle que le concept de citoyenneté. À la fois descriptif et normatif, recoupant des dimensions autant affectives que juridiques et pratiques du lien social et politique, ce terme a des références multiples, parfois contradictoires. Il se prête donc particulièrement bien à la manipulation idéologique : chacun y met, en fonction de préférences normatives diverses, ce qu'il veut bien y trouver ».

Quoi qu'il en soit, pour Weinstock (2000, dans Lemieux, 2004), la participation citoyenne regroupe trois aspects de la citoyenneté : la citoyenneté civique, la citoyenneté politique et la citoyenneté sociale qu'il associe, respectivement, à la participation démocratique, à la participation politique et à la participation à la société civile. Il est donc intéressant de constater que pour Lemieux (2004), la participation citoyenne englobe les trois autres dimensions de la participation (démocratique, politique et à la société civile). Cela est loin de faire consensus chez les auteurs consultés car Il sera vu ultérieurement que la participation politique est traitée de façon entière et non englobée par une autre forme de participation.

Finalement, selon Boyer-Gendron (2015 : 22) : *« la participation citoyenne peut aussi être associée à la participation sociale, caractérisée notamment par l'engagement des citoyens au sein de comités (conseil d'établissement, conseil d'administration etc.), à de l'action militante, au bénévolat ou à la participation au sein de réseaux d'entraide ».* Ce passage intéresse dans le sens où il vient appuyer l'affirmation de Weinstock (2000) à savoir que le concept de citoyenneté – et par extension la participation citoyenne – est sujet à la manipulation idéologique. Cela appuie pareillement l'affirmation voulant que la participation sociale, à travers les différents écrits, est parfois mis en relation avec d'autres concepts s'y apparentant.

La participation politique

La dimension politique de la participation a fait l'objet de nombreuses recherches (Lemieux, 2004), à croire qu'elle fut la dimension la plus étudiée de toutes selon Simard (2003). Selon elle, les chercheurs États-Uniens et du Canada anglais se sont surtout intéressés à l'analyse électoral. Les études françaises ont quant à elle davantage porté sur les analyses politiques du réseau associatif, de ses militants et de ses différentes mouvances. Pour ce qui est des études québécoises, elles ont contribué à l'avancement de la question de la participation politique en s'intéressant aux jeunes et à leur implication dans les lieux de décision. Qu'elle qu'en soit l'origine,

ces recherches permettent donc de mieux comprendre ce qu'est la participation politique, bien qu'il n'y existe pas à ce jour de définition consensuelle de ce qu'elle englobe (Guersan, 2013).

L'exercice du droit de vote est donc une action qui s'insère dans la participation politique pour plusieurs auteurs (Duran & Truong, 2013; Guersan, 2013; Lemieux, 2004; McBride et coll., 2006). Or, le fait de voter aux élections réfère au concept de participation électorale (Baril-Gingras, 2012; Duval, 2005; Tossutti, 2007). La participation politique inclut donc d'autres actions politiques en plus de celle de l'exercice du droit de vote.

Pour Guersan (2013), faire la grève, participer à une manifestation ou recourir à la violence symbolique sont des actions de participation politique. L'auteur classe ces comportements au niveau des actions de participation politique non conventionnelles, la participation électorale étant donc considérée comme une action conventionnelle. Pour McBride et coll. (2006 : 153), le volontariat ou l'activisme, le fait d'être membre au sein d'un groupe politique et la contribution ou le service dans un jury sont des actions de participation politique s'ajoutant à l'exercice du droit de vote.

Par ailleurs, l'analyse de la participation politique des personnes immigrantes revêt d'une considération particulière en ce qui concerne l'exercice du droit de vote. Au Québec et au Canada en général, l'exercice du droit de vote aux élections municipales, provinciales et fédérales n'est permis qu'aux citoyens canadiens, ce qui exclut les résidents permanents et les immigrants résidents temporaires. Pour obtenir la citoyenneté canadienne, il faut rencontrer un nombre de critères, dont l'un est d'avoir résider au pays (physiquement) en tant que résident permanent pendant au moins quatre ans au cours des six années précédant la demande (Laur, 2016). Or, en 2013, 9,7 % des immigrants résidents permanents ayant plus de cinq années de résidence au Québec et 6,7% de ceux ayant plus de 10 années de résidence n'avaient toujours pas obtenu la citoyenneté canadienne pour des raisons quelconques⁸ (Laur, 2016). Tout ceci rend compte de l'importance de considérer les actions de participation politique non-électorales (manifestation, activisme, implication dans un jury, grève, etc.) puisque dans le cas contraire, la participation politique ne serait que l'affaire des citoyens canadiens.

⁸ Par exemple, des personnes immigrantes ne demanderont pas la citoyenneté canadienne puisqu'elles ne veulent pas perdre la citoyenneté du pays d'origine. Certains pays permettent la double citoyenneté (Grèce, Irlande, Israël, etc.), d'autres ne la permettent pas (Japon, Russie, Philippines, etc.).

Le bénévolat et le volontariat

Les écrits scientifiques oscillent entre les termes bénévolat et volontariat. Il est à mentionner que dans ce chapitre, ces concepts sont considérés en tant que synonyme en raison de ce qui suit. D'une part, la traduction française de National Survey of Giving, Volunteering and Participating a été traduit en français par Enquête nationale générale sur le don, la participation et le bénévolat. Volunteering et bénévolat sont ainsi rapproché en tant que synonyme. D'autre part, l'Organisation des Nations Unies (ONU, 2002), s'intéressant à la situation du volontariat dans le monde, ne fait pas de distinction entre les deux termes, ceux-ci étant utilisés en tant que synonymes.

Quoi qu'il en soit, le bénévolat est très proche de la participation sociale en ce sens que les actions de participation reconnues comme étant de la participation sociale sont faites dans un cadre non-rémunéré. Recevoir une rémunération pour une action quelconque correspond plutôt à de la participation économique (Laur, 2016). Plusieurs auteurs considèrent le bénévolat comme étant une partie intégrante de la participation sociale (Couton & Gaudet, 2008; Helly, 1997; Scott & coll., 2006; Simard, 2003; Winter, 1997), ceci démontrant le lien étroit entre les deux concepts.

L'Organisation des Nations Unies s'intéresse à la question du volontariat, intérêt se traduisant par la publication de *Rapports sur la situation du volontariat dans le monde*. Selon cette organisation internationale :

« les termes volontariat ou bénévolat et activités bénévoles se rapportent à un large éventail d'activités, notamment les formes traditionnelles d'assistance mutuelle et d'initiative personnelle, la prestation de services et autres formes de participation civique, entreprises librement, pour le bien du public et pour lesquelles la rémunération monétaire ne constitue pas la principale motivation » (ONU, 2002 : 3).

Cette définition du bénévolat rejoint celle de la participation évoquée précédemment en ce sens qu'elle mentionne la nécessité de rechercher la poursuite d'intérêts collectifs et non individuels. En effet, la poursuite de ses intérêts économiques privés représente l'inverse de la participation (Breton, 1997), ce qui va dans le sens de l'affirmation que la rémunération monétaire ne doit pas constituer la principale motivation pour le bénévolat.

Pour Hall et coll. (2006 : 65), une personne bénévole est une personne « *qui fournit un service sans rémunération par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme sans but lucratif ou de*

bienfaisance ». L'aide non rémunérée fournie à une école, à un organisme religieux, à une association communautaire ou à une association de sports sont des actions bénévoles comprises par ces auteurs.

Par ailleurs, le rapport portant sur la Mesure de la participation des Québécoises et des Québécois des minorités ethnoculturelles (Laur, 2016) fait pour sa part la distinction entre le bénévolat encadré et le bénévolat non-encadré. Le bénévolat encadré est celui fait auprès d'un organisme, par exemple, siéger sur un conseil d'administration ou dans des comités, offrir des services de consultation, du mentorat, du transport, préparer ou livrer de la nourriture. Pour sa part, le bénévolat non-encadré se définit comme « *l'aide directe auprès des personnes vivant à l'extérieur du ménage, comme des personnes apparentées, des amis et des voisins* » (Laur, 2016 : 35). La notion de bénévolat non-encadré s'apparente donc à celle de l'assistance informelle en dehors d'une organisation formelle (ESG, 2013), celle-ci regroupant des actions telles que : faire les achats ou conduire quelqu'un à des rendez-vous ou dans des magasins, faire les travaux ménagers pour autrui, prendre soins des enfants ou de personnes requérant du soutien, de l'aide ou des soins, etc.

Finalement, pour Wilson (2000), le volontariat réfère aux activités dans lesquelles le temps est dispensé pour le bénéfice d'autres personnes, groupes ou organisations, et ce, de façon non-rémunéré. Toutefois, la présence d'une rémunération dans la définition du volontariat ne fait pas consensus dans les études, ce que Wilson (2000) met en lumière. Pour certains auteurs, le fait de produire un bien commun serait suffisant pour être considéré comme du volontariat, quel que soit le motif (par exemple être payé pour le faire). Pour d'autres, il n'est pas question de volontariat lorsqu'il y a rémunération.

La participation à la société civile et la participation aux associations

Dans des cas plus rares, il est question de la participation à la société civile (Lemieux, 2004) ou de la participation aux associations (Balme, 1987; Comeau, 1995; Meister, 1974). Bien que faiblement représentées, ces appellations méritent d'être vues en raison de leur proximité avec le concept de participation sociale.

Ainsi, Lemieux (2004 : 21) utilise le concept de participation à la société civile pour désigner : « *[les implications] dans des associations et des mouvements plus ou moins organisés qui cherchent à défendre et à faire reconnaître des droits sociaux, tant à l'échelle local qu'à*

l'échelle internationale ». Selon lui, l'implication dans les partis politiques ou les instances gouvernementales ne s'inscrivent pas dans la participation à la société civile, mais bien dans la participation politique. Lemieux (2004) apporte en revanche des exemples d'actions s'insérant dans la participation à la société civile : aider des enfants de la communauté dans leurs travaux scolaires, être bénévole dans un centre d'écoute pour personnes en détresse ou siéger au conseil d'administration d'un organisme communautaire d'aide au logement. Toujours selon Lemieux (2004 : 21), la société civile correspond « [à l'] ensemble des mouvements et associations à but non lucratif, indépendants de l'État, dont le but est de transformer, par des efforts concertés, les politiques, les normes ou les structures sociales, à l'échelon national ou international ».

S'étant intéressé aux facteurs favorables à la participation des usagers aux organismes communautaires, Comeau (1995 : 122) utilise pour sa part l'appellation participation aux associations, ce qu'il définit comme étant « une activité sociale et organisationnelle, favorisée par un ensemble complexe de phénomènes, permettant aux acteurs sociaux de se joindre à des actions collectives et de les soutenir ».

Synthèse et commentaires :

Il a été vu premièrement le concept de participation citoyenne. Bien que la citoyenneté représente un terme difficile à définir, il demeure possible de considérer un certain nombre de comportements s'inscrivant dans la participation citoyenne. Participer à une manifestation, être membre d'un syndicat et signer une pétition papier en sont des exemples. Un rapprochement entre ce concept et celui de la participation sociale a également été fait. Quant à la participation politique, il s'agit de la dimension ayant été le plus étudié dans les études sur la participation. Il a été vu que l'exercice du droit de vote en est une composante, mais elle n'est en rien unique à cette dimension. Le militantisme à l'intérieur de réseaux associatifs ainsi que l'investissement de lieux décisionnels en font également parti. Qui plus est, il a été démontré que chez le cas spécifique des personnes immigrantes n'ayant pas la citoyenneté canadienne, la participation politique doit s'exprimer autrement que par le fait de voter aux élections. Ensuite, les concepts bénévolat et volontariat ont été rapprochés en tant que synonyme, en appui de deux sources importantes s'y étant intéressés, l'ESG et l'ONU. Bien que la poursuite des intérêts collectifs fait consensus dans la définition de ce concept, il y existe un débat à savoir si le motif de la production d'un bien commun (par exemple être payé pour le faire) doit être considéré pour juger du caractère bénévole d'une action donnée. Finalement, il a été montré que les appellations

participation à la société civile et aux associations sont aussi employées par certains auteurs, quoique plus rarement. Ces appellations sont tout de même intéressantes à considérer de par leur proximité avec le concept de participation sociale. La participation à la société civile inclut l'objectif de transformer la politique, mais par des actions conduites à l'extérieur des instances de l'État. La participation aux associations pour sa part inclut l'idée de se joindre et de soutenir des actions collectives.

La participation sociale

Tout ceci amène donc à la participation sociale. Il s'agit de la dimension de la participation étant l'affaire principalement des chercheurs en sociologie (Laur, 2015). Les écrits scientifiques sur le sujet se sont ainsi intéressés à la participation sociale de différentes populations, par exemple: des personnes en situation de pauvreté (Casciano, 2007; Desmarquis, 2009), des personnes immigrantes (Helly, 1997; Scott & coll., 2006; Simard, 2003) et des personnes handicapées (Émond & coll., 2006; Guay & coll., 2007). Ce faisant, les définitions du concept abondent.

Premièrement, la participation sociale est une affaire collective et non individuelle. La définition de Taboada-Leonetti (1998 : 9) sur ce concept en fait la démonstration : « *La participation sociale est définie comme l'inclusion dans des institutions ou regroupements comportant une visée collective [...] et il en résulte toujours une expression d'identité collective* ». Havard et coll. (2005, dans Desmarquis, 2009) estiment quant à eux que la participation sociale demande de se lier volontairement à d'autres, ce qui va de pair avec l'affirmation de la visée collective de la participation sociale.

Deuxièmement, quelques auteurs énoncent, à l'instar du bénévolat, que la participation sociale se fait dans un cadre non-rémunéré. C'est le cas de Couton et Gaudet (2008: 25), lesquels définissent la participation sociale ainsi : « *We define it as time freely devoted to helping and supporting individuals, groups, and organizations outside the market and the state* ». Desmarquis (2009 : 35) abonde dans le même sens, soulignant la condition de non-rémunération de la participation sociale : « *la participation sociale est une activité sociale réalisée par une personne touchée ou conscientisée par une problématique sociale qui décide de donner de son temps et de son énergie de façon volontaire et gratuite pour concrétiser son engagement social envers sa communauté* ».

Troisièmement, les définitions de Couton et Gaudet (2008) et de Desmarquis (2009), en plus de souligner la condition de non-rémunération de la participation sociale, considèrent que celle-ci nécessite un investissement de temps. S'étant intéressé à l'emploi du temps dans la participation sociale au quotidien, Marucchi-Foino (2007 : 7) définit ce concept notamment comme étant un don de temps. Elle s'exprime ainsi sur le lien étroit existant entre la notion de temps et la participation : « *la notion de temps est en effet intimement liée à la notion de participation, puisque les activités de participation sociale sont, dans leur plus simple expression, des dons de temps réalisés par les individus envers leur communauté et leurs réseaux sociaux* ».

Quatrièmement, pour plusieurs auteurs, ne sont pas considérés comme étant de la participation sociale les actions relevant de la parenté, de la sphère politique, du travail et de l'État. Pour Couton et Gaudet (2008), les activités faites à l'intérieur du ménage ne permettent pas de comprendre comment une personne interagit avec des d'autres personnes comprises à l'extérieur de la famille immédiate, ce pourquoi il soustrait ce type d'actions de la participation sociale. Helly (1997 : 2) est de cet avis, et ajoute que la participation sociale « *recouvre l'ensemble des modes d'affiliation active et volontaire à des regroupements non rattachés au monde familial, ainsi que l'ensemble des activités collective non liés à des organisations politiques, au vote et à la défense d'intérêts (lobbyisme)* ».

Finalement, il ressort de la recension des écrits sur la participation sociale que celle-ci résulte d'une responsabilité partagée entre l'individu et la société. Tremblay et Tremblay (2007, dans Desmarquis, 2009 : 33) sont des auteurs mettant ceci en évidence : « *la participation sociale constitue un échange réciproque entre l'individu et la collectivité. Cette dernière a la responsabilité de permettre à tous de participer et il incombe à l'individu de prendre la responsabilité d'agir en citoyen responsable* ». Pour ainsi dire, la participation sociale résulte de la volonté de participer d'un individu et de degré d'ouverture des milieux d'engagement. Cette pensée est exprimée par Bernier et Boily (2002 : 5) : « *la participation sociale découle de la rencontre, d'une part, de la volonté et de la capacité d'un individu de faire partie d'une collectivité et, d'autre part, d'une offre concrète de ce collectif pour faire une place à ce dernier [...]* ».

Synthèse et commentaires :

Cinq constats sont donc à retenir des définitions de la participation sociale rencontrée dans les écrits scientifiques sur ce sujet : sa visée collective, l'engagement en termes de temps et

d'énergie, la notion de non-rémunération, son expression en dehors de la parenté, de la sphère politique, du travail et de l'État ainsi que du fait qu'elle résulte d'une responsabilité partagée entre l'individu et la société. À partir de cette recension des écrits et de ces constats, une définition propre à ce mémoire de ce qui est considéré comme de la participation sociale a été faite.

Ainsi, la participation sociale, telle que définie dans ce mémoire, réfère aux actions non-rémunérées de participation ayant une visée collective, lesquelles sont exprimés en dehors de la parenté, de la sphère politique, du travail et de l'État et qui ont suscités un investissement en termes de temps et d'énergie.

Si une telle définition a été retenue, c'est que nous voulions exclure les actions à caractère politique et conduites à l'intérieur d'instances de l'État. Initialement, la volonté était de s'intéresser aux personnes immigrantes s'impliquant dans des conseils d'Administration, des comités d'actions, des associations, des clubs et des Tables de concertation. Or, à partir des différentes formes ou dimensions de la participation ayant été vues dans ce cadre conceptuel, c'est la participation sociale qui s'approchait le plus de cette volonté. En effet, les différents lieux mentionnés se déroulent tous généralement à l'extérieur du ménage (et de la famille), d'organisations politiques, du cadre du travail et des instances de l'État. De plus, ces lieux d'investissement conduisent à des actions non-rémunérées.

Chapitre 5

Méthodologie

Ce chapitre vise à expliquer le déroulement de la recherche. Les objectifs de recherche, le type de recherche, la population à l'étude, les modalités de recrutement des participants, les méthodes de collectes des données, les instruments de collecte de données, les modalités d'analyses des données ainsi que les considérations éthiques y seront donc détaillées.

Objectifs de recherche

À la lumière des considérations relevant des chapitres précédents, ce mémoire cherche à atteindre les objectifs suivants :

- 1) Recueillir le point de vue des participants en ce qui a trait aux différents paramètres de la participation sociale, tels que : les lieux de participation investis; les motivations à participer; les moyens utilisés pour participer; les bénéfices perçus à la participation et les obstacles rencontrés;
- 2) Documenter la perception qu'ont les répondants en regard de leurs caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean (déterminants individuels);
- 3) Identifier les recommandations émises par les participants pour faciliter la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné.

Type de recherche

L'approche qualitative a été privilégiée pour cette étude. Il s'agit en effet de la méthode tout indiquée considérant les objectifs de ce mémoire. Nous avons également considéré l'approche qualitative parce que c'est à partir du discours des répondants que nos résultats de recherche se sont construits. Or, le discours permet de saisir les représentations que les individus se font de leur vécu (Bilodeau, 2013). De la même manière, il ouvre la porte au sens phénoménologique du répondant : ses sentiments, ses émotions et ses expériences de la vie au quotidien sont désormais accessibles (Deslauriers, 1991). C'est donc dire que ce mémoire repose sur une démarche inductive. D'une part, nous ne nous sommes pas arrêtés à l'objectif de valider

ou d'invalider une hypothèse de recherche, ce qu'une démarche déductive aurait plutôt visé (Bilodeau, 2013). Bien que nous ayons une certaine idée de départ par rapport à nos questions de recherche, nous avons d'ailleurs fait le choix de ne pas énoncer d'hypothèse de recherche, demeurant ainsi fidèle à l'esprit de l'approche qualitative et inductive. D'autre part, c'est progressivement que se sont construits nos objectifs de recherche, ce qui est tout autant conforme à la logique inductive (Bernier, 2012).

Population à l'étude

Les participants de cette étude ont comme fil conducteur d'être des personnes immigrantes du SLSJ assumant une participation sociale au sens de la définition retenue de ce concept dans ce mémoire. Il s'agit donc d'individus qui investissent de leur temps et de leur énergie pour des actions non-rémunérés ayant une visée collective, que ce soit dans des organismes à caractère ethnique ou non, lesquelles sont exprimés en dehors de la parenté, de la sphère politique, du travail et de l'État. Ils participent ainsi dans des comités d'actions, des Conseils d'Administration, des Tables de concertation, des clubs et des associations.

Pour des raisons d'ordre pratique, nous avons exclus les personnes immigrantes n'ayant pas la capacité de s'exprimer en français. Quant au statut légal, les statuts d'immigration permanents (résidence permanente et citoyenneté canadienne acquise par naturalisation) ainsi que ceux temporaires (demandeurs d'asile, détenteurs de PVT, étudiants internationaux, etc.) ont tous été inclus dans les critères. Cependant, seules des personnes immigrantes ayant un statut permanent ont été suggérées selon notre méthode de sélection des participants (méthode boule-de-neige), ce qui explique qu'aucun immigrant ayant un statut permanent n'a participé à ce mémoire. Pour répondre au critère de personnes immigrantes dans ce mémoire, il fallait être né à l'extérieur du Canada. Les personnes nées au Canada de parents issues de l'immigration (immigrants de deuxième génération) n'ont donc pas été considérées dans ce mémoire.

Quant aux autres facteurs, tels que l'âge, le sexe, le pays de provenance, l'appartenance ou non à une minorité visible, la religion, le pays d'origine et le nombre d'années passé au Canada, aucune exclusion n'a été faite. Cependant, par souci d'avoir un échantillon hétérogène, un tri a été fait parmi les personnes recommandées afin de ne pas avoir des répondants provenant tous de la même région du monde. La parité homme-femme chez les participants étaient également

visée. Au final, ce sont 10 personnes immigrantes répondants à nos critères de sélection qui ont été interrogés entre décembre 2016 et mai 2017.

Modalités de recrutement des participants

Le recrutement des participants a procédé par deux techniques: l'échantillonnage raisonné et l'échantillonnage boule-de-neige. L'échantillonnage raisonné permet au chercheur de choisir en toute conscience les personnes ressources qui participeront à l'étude en fonction des critères d'éligibilité des sujets (Amaury & Bernadette, 2006). Cette technique a donc permis à l'étudiant-chercheur dans ce mémoire de recruter les deux premiers participants de cette étude à partir de son réseau de connaissances. Par la suite, l'échantillonnage boule-de-neige a opéré. En effet, celui-ci a permis aux deux premiers participants de recommander d'autres personnes répondants aux critères de sélection de cette étude. C'est ainsi que la plupart des autres participants ont été sélectionnés. Des lettres officielles ont été adressées aux organismes Portes ouvertes sur le Lac et SEMO-Saguenay (annexe A) afin d'aider au recrutement des participants. Cette démarche a permis de rejoindre deux participants. De toute évidence, l'échantillon de cette recherche s'est constitué au fur et à mesure de l'enquête.

Lorsque des personnes étaient recommandées, soit par un participant ou par un organisme, le chercheur se gardait la décision finale en s'assurant que la personne répondait bel et bien aux critères de sélection. Les étapes menant à la sélection d'un participant étaient donc les suivantes : 1) se faire recommander une personne et prendre en note ses coordonnées; 2) envoyer un message électronique à la personne recommandée pour valider son intérêt; 3) entrer en contact téléphonique avec la personne si celle-ci se montrait intéressée à participer et valider qu'elle répond aux critères de sélection; 4) prendre rendez-vous avec la personne recommandée.

Dans un seul cas, une personne recommandée ne répondait pas aux critères. Dans les autres cas, en plus de répondre aux critères, les personnes se montraient intéressées à participer à la recherche. Or, tel que mentionné précédemment, il y avait une volonté d'avoir un échantillon hétérogène et dont les individus ne provenaient pas tous de la même région du monde. C'est pourquoi parmi toutes les personnes recommandées et intéressées, un tri a été fait afin de représenter plusieurs régions du monde (Amérique du sud, Europe, Asie, Afrique) et d'atteindre la parité homme-femme chez les participants.

Méthode de collecte des données

L'entrevue individuelle semi-dirigée a été la méthode de collecte des données privilégiée. Ce type d'entrevue :

« consiste en une interaction verbale animée de façon souple par le chercheur. Celui-ci se laissera guider par le rythme et le contenu unique de l'échange dans le but d'aborder, sur un mode qui ressemble à celui de la conversation, les thèmes généraux qu'il souhaite explorer avec le participant à la recherche. Grâce à cette interaction, une compréhension riche du phénomène à l'étude sera construite conjointement avec l'interviewé » (Savoie-Zajc, 2009 : 340).

Ce choix s'est fait en conformité avec la philosophie de l'approche qualitative et inductive. En effet, cette approche permet aux répondants de discourir sur leur vécu, donnant ainsi accès au sens propre qu'ils donnent eux-mêmes aux événements qui ont marqué leur vie. Aussi, cette façon de procéder nous a offert l'opportunité d'adapter nos questions à la lumière des réponses de chacun des répondants. Ainsi, lorsqu'un participant a approfondi sur un thème, nous avons compris l'importance de ce thème-là pour le vécu de ce répondant, ce faisant, nous avons ajusté l'entrevue en conséquence. Autrement dit, l'entrevue semi-dirigée a permis une co-construction de la réalité (Bernier, 2012) entre les deux parties de l'entretien.

Instruments de collecte des données

Un guide d'entrevue (annexe B) a été utilisé afin de réaliser les entrevues semi-dirigées. Notre guide d'entrevue s'est inspiré de deux auteurs ayant pareillement réalisé un mémoire dont les répondants étaient des personnes immigrantes. Il s'agit de Bernier (2012) et de Maalla (2011). Cet outil de collecte des données comprend des questions étant en lien avec l'ensemble des objectifs de ce mémoire. Huit thèmes y sont donc présents : le vécu avant le départ vers le Québec, le parcours migratoire, l'intégration socioprofessionnelle au Québec, la participation sociale, la composition du réseau amical, les perspectives d'avenir, les recommandations et la perception du SLSJ. Une fiche signalétique (annexe C) a également été utilisée afin de rendre compte des caractéristiques sociodémographiques des participants. Celle-ci intègre donc les informations suivantes : âge, pays d'origine, nombre d'années passé au Canada, nombre d'années passé au Québec, nombre d'années passé au SLSJ, niveau de scolarité, domaine d'études, emploi

actuel, revenu annuel brut (personnel et familial) au cours de l'année 2015 ainsi que les lieux investis de participation sociale.

Modalités d'analyse des données

Toutes les entrevues individuelles semi-dirigées ont été enregistrées avec l'aide d'un enregistreur numérique. Les entrevues ont été retranscrites sous forme de verbatim par l'étudiant-chercheur dans leur intégralité. L'analyse des données a procédé par l'identification, la classification et la catégorisation. Une première lecture a été faite sans annotations ou classification. C'est à la deuxième lecture des verbatims que l'analyse s'est réellement enclenchée, suivant différentes étapes. La première étape a été de surligner les extraits de verbatim et leur attribué un thème dans la marge. La deuxième étape a été de regrouper tous les extraits de verbatims ayant le même thème (exemple : obstacle à la participation sociale). Une fois que les extraits de verbatims étaient regroupés par thèmes, s'en suivait une classification par sous-thèmes. Ainsi, les extraits de verbatims ayant tous le même sous-thème étaient regroupés (exemple : le manque de temps en tant qu'obstacle à la participation sociale). S'inspirant de L'écuyer (1990), cette méthode a permis un tableau dans lequel les ressemblances et les différences dans le discours des répondants étaient mises en évidence. Finalement, les constats se dégageant de la démarche ont été mis à l'écrit par l'étudiant chercheur dans le chapitre des résultats. Plusieurs extraits de verbatims apparaissent dans ce chapitre afin de présenter les résultats de façon plus concrète. Parallèlement à cette démarche, les informations tirées la fiche signalétique ont été compilés à partir du logiciel Excel. Ceci a permis de mettre en lumière les caractéristiques sociodémographiques des participants de cette étude et de les présenter sous la forme d'un tableau.

Considérations éthiques

D'un point de vue éthique, l'un des défis de cette recherche a été d'assurer l'anonymat des participants à ce mémoire. Le nombre de personnes immigrantes dans la région du SLSJ qui assument une participation sociale et qui se rendent visibles à travers ces lieux d'engagement social demeure assez faible. Ce faisant, il a fallu mettre un nombre important de mesures pour éviter que soit reconnu l'un ou l'autre des participants. D'abord il a été décidé de ne mentionner aucun pays de provenance, ni même le continent, ou encore l'appartenance à une minorité visible ou non. Ensuite, il a été choisi de rester très vague dans les extraits de verbatim concernant les

emplois occupés, les formations académiques, les pays visités, les villes de résidence au SLSJ, à la religion pratiquée et à la profession des parents lorsque celle-ci est une profession rare. Il s'agit toutes d'indices qui auraient pu conduire à ce qu'un répondant soit reconnu. Il s'agit là de mesures plus fortes, s'ajoutant à des mesures conventionnelles telles que le non-dévoilement des prénoms et noms de famille, ce qui relève de l'évidence.

Par la suite, il est à mentionner que ce mémoire a fait l'objet d'une approbation éthique du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi, lequel a été émis le 28 octobre 2016 (annexe D). De plus, tous les participants ont signé un formulaire d'information et de consentement concernant la participation à la recherche (annexe E). En plus d'expliquer la nature, les objectifs et le déroulement du projet de recherche, ce formulaire mentionne la participation volontaire et le droit de retrait. Ainsi, les participants étaient informés qu'ils pouvaient se retirer de la recherche à n'importe quel moment, et ce, sans justification. Une ressource communautaire psychosociale était également mise à la disposition des répondants dans le cas où la réminiscence de souvenirs douloureux inhérents à la participation à ce mémoire aurait provoqué le besoin d'un tel service. Somme toute, le consentement des participants à ce mémoire était libre et éclairé.

Chapitre 6

RÉSULTATS

Dans ce chapitre, les principaux résultats de cette étude sont présentés. La première section décrit les caractéristiques sociodémographiques des répondants. La deuxième section s'intéresse à leur vécu avant le départ vers le Québec. Elle permet de mettre en exergue le statut socioéconomique de leur famille en bas âge, les valeurs acquises et les principales occupations prémigratoires. La troisième section porte entièrement sur le parcours migratoire des répondants. Elle y présente donc les antécédents de changement de pays, le statut d'immigration lors de la première arrivée au Québec, les raisons motivant le choix d'immigrer ainsi que celles d'avoir privilégié la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les attentes et appréhensions envers la destination et ce qui a le plus marqué les répondants à leur arrivée. La quatrième section fait la lumière sur l'intégration socioprofessionnelle des personnes à qui l'on s'intéresse. Il est notamment question des moyens utilisés et des difficultés rencontrées dans le processus d'intégration socioprofessionnelle. La cinquième section aborde divers aspects relatifs à la participation sociale des répondants, entre autres, les motivations, les bénéfices perçus et les difficultés rencontrées. La sixième section réfère à la composition du réseau amical. C'est là que des informations sont apportées sur les personnes fréquentées en dehors du milieu de travail et des lieux investis de participation sociale. La septième section documente la perception qu'ont les répondants à l'égard du SLSJ. Finalement, la huitième section est réservée à la présentation des recommandations émises par les répondants à l'égard des personnes immigrantes désireuses d'assumer une participation sociale au SLSJ et d'y assurer son intégration socioprofessionnelle.

Les caractéristiques sociodémographiques actuelles des répondants

Comme l'indique le tableau 1, la majorité des répondants sont des femmes (6/10) et possèdent au minimum un diplôme universitaire de premier cycle (9/10). Le seul répondant n'ayant pas obtenu un diplôme universitaire a plutôt l'équivalent d'un diplôme d'études techniques collégiales (DEC). L'âge moyen des répondants est de 39 ans, le plus jeune ayant 32 ans tandis que le plus âgé a 49 ans. La moitié des répondants (5/10) est arrivée au Québec depuis 6 ans ou plus et trois d'entre eux sont devenus des citoyens canadiens. La majorité des répondants

(n=7) a donc un statut de résident permanent au Canada. Parmi l'autre moitié des répondants étant arrivée au Québec depuis moins de 6 ans, seulement une personne est arrivée depuis moins de deux ans. La moitié des participants à l'étude (5/10) a déclaré avoir un revenu familial net de 50 000\$ ou plus au cours de la dernière année recensée (soit en 2015). Deux répondants affichaient quant à eux un revenu familial inférieur à 30 000\$. La majorité des répondants (n=6) a un ou plusieurs enfants domiciliés avec eux au Québec. Deux répondants ont des enfants demeurant au pays d'origine et deux répondants n'ont pas d'enfants.

Tableau 1
Caractéristiques sociodémographiques actuelles des répondants

Variable	Nombre (n=10)	Pourcentage
Sexe		
Homme	4	40%
Femme	6	60%
Âge		
30 à 39 ans	6	60%
40 à 45 ans	2	20%
46 ans ou plus	2	20%
Au Québec depuis :		
Entre 0 et 2 ans	1	10%
Entre 3 et 5 ans	4	40%
6 à 10 ans	2	20%
11 ans ou plus	3	30%
Dernier diplôme obtenu :		
Équivalent du diplôme d'études collégiales	1	10%
Baccalauréat	4	40%
Maîtrise	3	30%
Doctorat	2	20%
A des enfants		
Oui	8	80%
Non	2	20%
Présence d'enfants à la maison		
Oui	6	60%
Non	4	40%
Revenu familial net en 2015		
Entre 10 000 et 29 999	2	20%
Entre 30 000 et 39 999	2	20%
Entre 40 000 et 49 999	1	10%
50 000 ou plus	5	50%

Le vécu des répondants avant le départ vers le Québec

Cette première section s'intéresse au statut socioéconomique dans lequel les répondants ont grandi au sein de leur pays d'origine et aux valeurs acquises dans ce pays soit par la famille ou par les normes culturelles. Des informations sont aussi apportées sur les principales occupations des répondants avant que ceux-ci immigrerent dans un autre pays.

Le statut socioéconomique des répondants et de leur famille

À partir du discours des six répondants ayant fourni des informations sur la situation économique de leurs parents dans leur pays d'origine, il est possible de classer ces derniers en fonction de deux catégories de statut socioéconomique de leur famille. Ainsi, en bas âge, trois répondants ont grandi dans un contexte aisé. Deux de ces trois personnes justifient cette situation économique avantageuse par les emplois occupés par leurs parents :

« Pour moi je viens d'une famille quand même accommodée on va dire. Mon père était ingénieur, un bon travail, il avait une compagnie quand j'étais petite. Ma mère était psychiatre, médecin. Dans la famille de ma mère ils sont tous des avocats, des comptables, enfin une famille de professionnels » (Répondant 8)

« Et mon père lui-même il a travaillé pour [une association internationale] quand j'étais adolescent » (Répondant 7)

En revanche, au cours de leur enfance ou de leur adolescence, les trois autres répondants ont été en contact soit de près ou de loin avec la pauvreté. Parmi celle-ci, une personne a clairement souligné que ses parents vivaient dans un contexte de pauvreté, les deux autres ont plutôt déclaré qu'il y avait de la pauvreté dans leur voisinage ou dans leur pays d'origine, sans préciser si c'était le cas de leur propre famille. Les extraits suivant en témoignent :

A connu directement la pauvreté : *« On avait beaucoup d'argent initialement, et après mes parents ont presque tout perdu et sont devenus très pauvres. [...] J'étais à l'adolescence à ce moment-là » (Répondant 9)*

A connu indirectement la pauvreté : *« Je suis sorti d'un quartier pauvre. Comment dire, je suis sorti d'un ghetto où on a des drogués, on a du n'importe qui dans ce quartier » (Répondant 10)*

« C'est comme si on quittait la misère et qu'on s'en venait vers la richesse [...] En fait, comme je te disais, depuis l'âge de 20 ans que je commençais à penser à partir de mon pays d'origine pour m'installer dans un pays prospère. Quand je parle d'un pays prospère tu sais je veux dire un pays développé car dans mon pays d'origine la classe moyenne est bien pauvre » (Répondant 1)

Les valeurs acquises au pays d'origine

Les valeurs actuellement véhiculées par plusieurs répondants à l'origine de leur implication sociale ont été influencées à la fois par les membres de leur famille ou par les normes culturelles qui dominaient dans leur pays d'origine. Ainsi, il appert que certains répondants (n=4) ont vécu dans des familles où leurs parents s'impliquaient au sein de leur communauté dans plusieurs comités. Trois répondants associent la participation sociale de leurs parents aux emplois que ceux-ci occupaient :

« Oui vu qu'il était directeur il était impliqué certainement dans plusieurs comités. Son côté social était très développé » (Répondant 7)

« [...] pendant mon enfance mes parents étaient impliqués. Ma mère était médecin, mais elle travaillait beaucoup avec les personnes sans ressources. Elle a fait beaucoup de bénévolat comme psychiatre auprès des gens sans richesse, des quartiers en émergence, aussi elle était impliquée dans la coopérative de l'école au chalet. Tout mon parcours d'école c'était la présence de mes parents qui étaient là, ils faisaient parties de l'association qui ramassaient des sous pour ça » (Répondant 8)

« Oui mon père, avec ma mémoire d'enfance, je voyais qu'il s'impliquait beaucoup. C'était un couturier international, il était dans plusieurs organismes, plusieurs associations qui a trait à la mode » (Répondant 10)

« Parce que tu sais ma mère a toujours été impliquée dans tout puis je l'ai toujours vu faire des réunions, puis aller à telle place, puis rencontrer du monde par-là, puis être reconnue socialement dans le fond par ses implications sociales, donc c'est sûr que, tu sais je me dis des fois ouais la pomme est pas tombée loin de l'arbre. Mon schéma d'affaires et sociales est quasiment très identiques à l'implication de mes parents » (Répondant 5)

Les quatre répondants ayant vu leurs parents s'impliquer en bas âge croient que cela a influencé le fait qu'ils soient eux-mêmes devenus des personnes impliquées dans leur communauté d'adoption. Cependant, l'une des répondantes a souligné qu'il ne s'agit probablement pas du facteur le plus important ayant influencé sa première expérience d'implication sociale :

« Je ne l'ai pas rationalisé comme ça [sur l'hypothèse d'un lien direct entre la participation sociale des parents et sa propre participation sociale], mais je pense qu'il y a un enseignement de l'implication, il y a une notion de l'importance de s'impliquer en fonction de ce que j'ai vu de mes parents, mais quand je me suis impliqué la première fois j'ai pas nécessairement pensé que c'est parce que mes parents se sont impliqués. C'est plus subtil peut-être. Ce n'est pas direct, mais je suis sûr qu'il y a des choses dans le fond que c'est un exemple que j'ai vécu » (Répondant 8)

En plus de la transmission de la valeur de la participation sociale, les répondants ont mentionné d'autres valeurs ayant été léguées par leurs parents que ce soit le respect de l'autorité parentale, l'importance de respecter les membres de son entourage et ceux de sa communauté, d'effectuer des déplacements ou des changements de milieux de vie et d'occuper un emploi qui permet de progresser personnellement ou professionnellement. Pour d'autres répondants, leurs valeurs personnelles ont été influencées par des expériences vécues au cours de leur formation académique. Par exemple, dans un cas particulier, ce sont les normes et fondements de l'école secondaire fréquentée qui ont joué un rôle important dans la transmission et l'intégration des valeurs de ce dernier. L'hétérogénéité des valeurs inculquées, sont présentés dans les extraits suivants :

Respect : *« Je pense c'est plus les valeurs fondamentales, par exemple le respect envers les autres, on ne cherche pas les chicanes » (Répondant 7)*

Mobilité : *« Ouais mais là je vais te le dire tout de suite c'est connu que ma famille on est des immigrants professionnels je pense que je te l'avais déjà dit. [...] donc oui je viens d'une famille qui bouge pas mal et ça pu influencer que moi-même je bouge pas mal » (Répondant 8)*

Carrière/éducation : « Je travaillais déjà dans mon domaine, ma mère est décédée [date XYZ] et elle m'avait demandé de finir ma carrière parce que pour elle c'était important » (Répondant 8)

Organisation de la famille et éducation des enfants : « Bien on peut parler des relations famille. Le père de la famille reste la personne-clé de la famille. C'est lui qui va chercher des sous, c'est vers lui que la famille tourne. La maman le respecte. Les enfants respectent le papa. [...] Mais moi la chance que j'ai eu c'est vraiment d'avoir des parents qui se respectent puis qui sont complétés l'un à l'autre. L'amour qui a entre eux autres là j'ai rarement vu ça. [...] Effectivement c'est l'éducation des enfants. Ça va des deux côtés des parents par exemple. Ce n'est pas juste un parent qui éduque les enfants. Parce que les mamans restent à la maison avec les enfants, les enfants les écoutent plus. Ça devient comme leur petite sœur. À ce moment-là, c'est là que le papa arrive » (Répondant 1)

« Oui c'est elle qui garde l'enfant dans son ventre pendant 9 mois et c'est tout un parcours. Tout un parcours. L'homme aussi a sa part de responsabilités dans ce travail. C'est un travail à deux, mais la femme joue plus le rôle que l'homme. Après la naissance de l'enfant il faut téter l'enfant et tout ça. Mais l'homme est plus ou moins dégagé que la femme » (Répondant 10)

Militantisme politique : « À l'école secondaire on faisait des activités plus politiques, parce que l'école était une école plus politique là-bas. On faisait comme des revendications avec les gens. [...] les profs d'histoire et de sciences sociales étaient plus engagés. Ils encourageaient les jeunes à lire plus sur la politique et être informés aussi » (Répondant 9).

L'importance accordée à la religion a également été abordé par cinq participants en tant que valeur transmise par leurs parents ou par les normes culturelles de leur pays d'origine. Trois répondants affirment quant à eux avoir reçu une éducation religieuse, mais que celle-ci a perdu de l'importance au fil du temps tandis qu'un répondant s'est converti à d'autres types de pratiques religieuses depuis son arrivée au Québec.

La religion occupe toujours une importance dans sa vie : « Moi quand j'ai grandi, la discipline c'est la religion. On nous apprenait dans la religion, à l'église, qu'on doit respecter nos parents. Qu'on doit respecter toutes personnes qui est plus vieux que nous.

Cette notion-là est restée là. N'importe quelle personne qui a cinq ans de plus que moi, je le respectais. Je le voyais comme, y'a quelque chose que lui connaît que moi je ne connais pas. Vrai ou pas vrai, ça m'a aidé à garder comme une petite espace entre ma prise de décision et le moment de prendre la décision. Ce qui veut dire que je dois observer un tout petit peu avant de prendre la décision » (Répondant 1)

« Bien moi j'ai été baptisé catholique [...]. Et depuis, je ne dirais pas que je vais à l'église parce que avec deux enfants en bas âge c'est moins toléré maintenant, mais, je fais ma prière tout ça ouais. Dans notre foyer à nous à la maison oui, mais on en trouve pas nécessairement la nécessité de porter ça à l'extérieur » (Répondant 3)

La religion n'occupe plus d'importance dans sa vie : *« Moi j'ai été élevé de façon [nom de la religion], mais une fois que j'ai été adolescente bien ma mère avait compris que tu sais la messe le samedi soir j'aimais plus y aller » (Répondant 5)*

Conversion religieuse : *« D'un point de vue spirituel en fait, c'est que j'ai fait aussi un parcours c'est ça, j'ai eu ma conversion culturelle, interculturelle, et après ça conversion spirituelle. J'étais [nom de la religion anciennement pratiqué] maintenant plutôt [nom de la nouvelle religion d'appartenance] » (Répondant 7)*

Formations académiques et principales occupations prémigratoires

La totalité des répondants a entamé et complété une formation académique dans le pays d'origine avant d'enclencher le processus d'immigration vers le Québec. Il appert que tous les répondants, à une exception près, se sont dirigés vers l'université après leur parcours secondaire. Le plus haut niveau complété avant d'avoir immigré au Québec pour ceux-ci est le baccalauréat (n=6) ou la maîtrise (n=3). La personne faisant l'exception a quant à elle obtenu un diplôme à ce qui s'apparente dans le modèle québécois à une formation technique de niveau collégial. Les domaines de formation universitaire des répondants sont très variés : langues et lettres (n=3); communications (n=3); sciences humaines et sociales (n=3); administration (n=2) et environnement (n=1).

La totalité des répondants a occupé un ou des emplois hautement qualifiés avant d'immigrer au Québec ce qui correspond à des professions exigeant habituellement un diplôme

universitaire ou collégial⁹. Par opposition, l'emploi moins qualifié réfère aux professions exigeant habituellement une formation secondaire ou moins. Sans utiliser le vocable de l'emploi hautement qualifié, les répondants ont mentionnés avoir occupé un emploi en lien avec leur domaine de formation universitaire (n=9) ou collégial (n=1) :

« Non bien en fait j'avais quand même travaillé dans mon domaine pendant mes études. Donc je dirais que ça faisait quand même, avant d'arriver ici peut-être 6-7 ans que je travaillais soit en parallèle aux études ou pour des stages puis après j'ai travaillé vraiment cinq ans avant de venir ici » (Répondant 2)

« Et après que j'ai fini [l'université] j'ai décroché un superbe emploi dans le domaine des sciences humaines. [...] Et finalement j'avais le travail de coordination qui consistait à développer les projets pour aider les femmes monoparentales » (Répondant 4)

« J'ai toujours travaillé dans mon domaine [au pays d'origine] même si je n'avais pas fini mes études » (Répondant 8)

Bien que tous ont occupés emploi hautement qualifié en lien avec leur domaine de formation avant d'immigrer au Québec, cela n'exclut pas que certains (n=2) ont dû occuper un emploi exigeant moins de qualifications qui n'était pas en lien avec leur formation académique. Dans l'un des cas, la personne se retrouvait dans un pays étranger, là où elle ne maîtrisait pas la langue de ce pays. Dans l'autre cas, l'emploi déqualifié a servi de tremplin vers un emploi qualifié :

« [...] puis l'été où j'ai été diplômé, j'ai travaillé en bijouterie, puis il s'est trouvé que l'autre jeune fille qui travaillait avec moi, sa sœur travaillait dans une agence de voyage, puis elle partait en congé maternité, elle a dit écoutes prend la chance de passer une entrevue pour le poste de ma sœur, puis ça marché » (Répondant 5)

Avant d'immigrer vers le Québec et d'y assumer une participation sociale, les répondants n'appliquaient pas nécessairement ce comportement dans leur pays d'origine ou dans les pays antérieurs d'immigration. En effet, seulement quatre répondants se seraient antérieurement impliqués socialement avant leur immigration vers le Québec que ce soit dans leur école ou dans

⁹ Les définitions de l'emploi hautement qualifié et de l'emploi moins qualifié prennent appuie sur l'Institut de la Statistique du Québec (2014).

leur milieu de travail. Les quatre extraits suivants proviennent de répondants qui affirment s'être impliqués socialement avant d'immigrer au Québec :

« [...] j'ai rentré dans le centre étudiant. Le centre étudiant c'est comme le groupe d'étudiants qui font des demandes pour améliorer les choses, pour changer les choses, c'est comme le conseil d'étudiants. [...] Par exemple j'ai toujours eu une vie politique, j'ai toujours une vie d'implication. Je participais dans plusieurs projets de revue collective, on faisait des revues collectives, j'écrivais. [...] On était un groupe collectif d'écrivains. On a publié quatre livres. J'ai mené toute la partie graphique » (Répondant 8)

« [...] j'étais très, très impliqué dans mon travail et en plus de mon travail j'ai participé à des projets sociaux, comme formatrice, etc. J'avais une petite entreprise de broderie » (Répondant 4)

« [...] oui pourquoi pas, moi je m'étais déjà impliqué dans des associations d'étudiants [au pays d'origine] » (Répondant 3)

« Pour vrai j'ai toujours travaillé sur le milieu, j'ai toujours travaillé en milieu communautaire même dans mon pays. Et dans mon pays je faisais, je travaillais sur une chose qui s'appelle [ONG XYZ]. [...] Cet ONG était ouvert pour les messieurs qui ont perdu leur enfant. [...] Pas des partis, mais plus des mouvements. Plus des mouvements politiques comme la pauvreté et les problèmes sociaux » (Répondant 9)

Chez les répondants ayant affirmé ne pas s'être impliqués socialement dans leur pays d'origine ou dans les pays antérieurs d'immigration, le manque de temps (n=2) et l'impossibilité de développer de nouveaux projets dans le pays d'origine (n=1) sont les deux principales raisons évoquées.

Le parcours migratoire

En plus des diplômes obtenus et des emplois occupés, les répondants ont fait part de mobilité nationale ou internationale avant de s'établir définitivement au Québec. Que ce soit pendant leur jeunesse, à l'adolescence ou à la vie adulte, ils ont en effet connu plusieurs migrations. Une migration renvoie à un changement principal de résidence d'une personne ou d'un groupe (Le Grand Dictionnaire Terminologique, 2017). Cette section sur le parcours migratoire s'intéressera d'abord aux antécédents de changement de pays des répondants.

Ensuite, il sera question du statut d'immigration lors de la première arrivée au Québec, des raisons motivant la décision d'immigrer, des attentes et appréhensions envers le projet d'immigration, des raisons motivant le choix du SLSJ et de la question du choc culturel à l'arrivée au Québec.

Les antécédents de changement de pays

Tous les répondants ont changé plusieurs fois de lieu de résidence avant d'immigrer vers le Québec. S'il est vrai qu'avant leur arrivée au Québec, certains ont migré d'une ville à une autre dans un même pays, seules les informations ayant trait aux à une migration d'un pays à un autre ont été retenues.

À ce sujet, seulement deux répondants n'ont jamais vécu à l'extérieur de leur pays d'origine avant d'immigrer au Québec. Tous les autres ont donc connu au moins une migration d'un pays à un autre auparavant.¹⁰ Les raisons pour effectuer des changements de milieu de vie dans d'autres pays sont diverses. Certains ont suivi leurs parents en raison de leur bas âge (n=2) ou ont accompagné leur conjoint (n=2), d'autres poursuivaient leurs études en effectuant un stage (n=2) tandis que le même nombre de répondants (n=2) ont migré pour vivre une nouvelle expérience de vie. Ce sont dans ces termes que les répondants se sont exprimés:

Suivre le chemin des parents ou d'un(e) conjoint(e) : « *puis mes parents ont su qu'il y avait un restaurant à vendre au [nom du pays], ça fait que là on est parti au [nom du pays]* » (Répondant 5)

« *[...] on s'est retrouvé au [nom du pays]. Parce que mon conjoint entretemps s'est fait proposer un contrat de six mois au [nom du pays]* » (Répondant 6)

Gout de l'aventure : « *[...] puis au bout de deux ans j'ai eu envie de repartir, ça fait que là je suis parti en [nom du pays] pendant un an, j'ai fait le tour de [nom du pays] pendant un an puis [nom du pays]* » (Répondant 5)

Stage académique : « *Puis à un moment donné j'ai travaillé avec quelqu'un qui m'a dit une fois que tu veux venir en [nom du pays] là, je suis ta porte d'entrée. [...]* C'est comme

¹⁰ Trois répondants ont quitté leur pays d'origine pour se rendre au Québec (une seule migration), trois autres ont vécu quatre changements de pays avant de venir s'installer au Québec (cinq migrations) et deux ont vécu un total de trois migrations.

*cela que je suis allé faire mon stage en [nom du pays] avant de venir au Québec »
(Répondant 1)*

Le statut d'immigration lors de la première arrivée au Québec

Le statut de touriste (visa de visiteur) et celui de demandeur d'asile sans visa de résident temporaire sont des statuts ayant engendré des difficultés pour trois d'entre eux. En effet, ces deux statuts ne permettent pas de travailler ou de suivre une formation académique dans un établissement public. Les extraits suivants témoignent des embûches rencontrées :

« Non comme touriste là, c'est l'affaire la plus difficile. J'ai été congelé quatre ans de ma vie. Elle a été difficile cette période, très difficile. Pourquoi ? Parce que, je m'excuse mais je suis une personne qui suit les règles. Je n'avais pas le droit de travailler. Je ne travaillais pas. Je n'ai pas le droit non plus de fréquenter un établissement d'éducation » (Répondant 4)

« Oui parce que le premier cours de français, la francisation ce n'était pas gratuit pour moi parce que j'étais visiteur. Je n'étais pas résident permanent » (Répondant 8)

« Parce que pour y accéder et avoir les prêts et bourses, il faut que tu sois soit résident permanent, bon faut que tu sois réfugié puis accepté c'est tout. [...] Puis comme mon statut a été refusé, mon chemin le plus facile a été fermé tout de suite. Il s'est fermé sur lui-même. Donc l'option qui me restait c'est de me battre pour avoir pour de bon la résidence permanente » (Répondant 1)

Il est intéressant de constater que les trois répondants étant arrivés initialement avec un permis d'études l'ont fait pour entamer un diplôme de deuxième (n=2) ou troisième cycle (n=1) universitaire. Si l'un des trois a obtenu une bourse d'étude de la part du gouvernement canadien, les deux autres sont venus sans bourse et ont dû requérir à de l'aide financière d'un ami ou de leurs parents pour compléter leurs études :

*« [...] ce sont mes parents qui me payaient tout donc fallait que je réussisse mon année »
(Répondant 6)*

*« [...] je dois même mon séjour ici à l'aide d'un ami, l'aide financière je dirais d'un ami »
(Répondant 3)*

Enfin, une personne est arrivée initialement avec un permis de travail ouvert de trois ans à titre de conjointe d'étudiant. Une fois le permis à terme, la demande de résidence permanente a été complétée à partir du Québec. Or, il s'agit d'un couple immigrant pour qui la décision de s'installer à plus long terme au Québec ne s'est pas prise dès l'arrivée :

« Donc quand on est arrivé on n'avait pas encore pour projet d'être résident permanent. [...] moi je m'étais comme donné un an pour m'intégrer un peu au niveau professionnel. [...] Donc c'est sûr que la première année a été vraiment décisive dans le sens où, au bout de six mois on s'est dit que oui, y'avait du développement potentiel, qu'on pouvait s'intégrer puis qu'on pouvait apporter des compétences rapidement » (Répondant 2)

Les raisons motivant la décision d'immigrer

La majorité des répondants (n=9) a mentionné plus d'un motif d'immigration. Plusieurs d'entre eux sont liés à la volonté de fuir un contexte de vie défavorable dans leur pays d'origine ou antérieur à leur arrivée au Québec. Ainsi, les répondants cherchaient à fuir l'insécurité de leur pays (n=2) ou un contexte sociopolitique jugé inadéquat en raison des traitements accordés aux femmes ou du manque de liberté d'expression (n=2). La difficulté d'intégration du marché du travail (n=2) et la quasi absence de contacts avec les membres de sa famille immédiate ou élargie (n=2) ainsi que le décès de l'un de ses parents ont également été mentionnés comme motifs d'immigration.

Insécurité : *« Bien je pense qu'il y avait une question de sécurité donc les coups d'État ça pouvait se passer du jour au lendemain, je l'ai vécu en [année XYZ], donc c'est une des raisons qui m'a motivé à ne pas retourner au [pays d'origine]. Une fois que j'ai terminé mes études ici je voulais rester ici. Ça c'est une des raisons la sécurité dans notre pays. Le pays n'est pas en guerre, mais y'a pas de garanties » (Répondant 7)*

« Il y avait beaucoup de violence là-bas dans mon pays. Beaucoup de violence des gens » (Répondant 9)

Difficulté d'intégration du marché du travail : *« [...] on était beaucoup à avoir des études et à trouver le temps long pour s'intégrer vraiment sur le marché du travail » (Répondant 3)*

« Il n'y a pas beaucoup d'opportunités de travail non plus » (Répondant 9)

Contexte sociopolitique jugé inadéquat : « [...] y'a beaucoup de choses de mon pays que je n'ai jamais été d'accord. [...] je n'aimais pas les choses de sexualité c'est trop pour moi. je n'aime pas la façon que les gens traitent les femmes là-bas. Il y a beaucoup de sexisme aussi. C'est difficile pour les femmes de concilier le travail et la famille » (Répondant 9)

« [...] Tu serais disparu le lendemain. Tu serais enlevé de ta fonction alors qu'ici y'a une liberté au niveau de l'expression » (Répondant 7)

Situation familiale difficile : « [...] je ne les voyais quasiment jamais si on se voyait une fois par an l'été c'était tout, donc j'avais pas vraiment d'attachements familiaux [au pays d'origine] » (Répondant 5)

« [...] ma mère est une des choses je pense que ça m'a permis d'immigrer c'est que ma mère était décédée quand je suis parti. J'aurais eu beaucoup plus de misère à partir si ma mère avait été vivante » (Répondant 8)

La réunification familiale a également incité cinq répondants à émigrer au Québec. Sur ce nombre quatre ont rejoint leur conjoint et un autre est venu retrouver un membre de sa fratrie demeurant déjà au Québec. Les autres répondants (n=3) ont immigré en compagnie d'un conjoint ou d'un membre de sa famille alors que d'autres (n=2), venaient plutôt rejoindre une personne non apparentée déjà établie au Québec. Les extraits suivants témoignent de ces deux types de situations :

A immigré avec la personne proche : « Donc en fait c'était un projet familial qu'on avait d'immigrer au Québec. Avec mon mari puis lui en fait il finissait son doctorat puis il cherchait un post-doctorat à l'international » (Répondant 2)

« Parce que j'ai connu quelqu'un avec qui j'ai débarqué ici au Canada. » (Répondant 4)

« [...] on s'est trouvé loin de toute sorte de familles. Ma mère était décédée donc [le pays d'origine] passait par des moments drôles, puis on pensait, ça faisait un moment que l'on pensait que c'était le bon moment de s'approcher à une famille de l'autre » (Répondant 8)

A rejoint la personne proche : « [...] mon petit frère a voyagé, a fait le projet d'immigration, et là quand il est arrivé il m'a expliqué un peu ce qui se passe, il a vu que c'est difficile, mais il m'a dit il faut venir quand même [...] » (Répondant 10)

*« Bien en fait j'ai rencontré mon conjoint. [...] Puis on s'est super bien entendu, on s'est rencontré assez vite quand je suis arrivé, et en fait j'ai passé mon année avec lui »
(Répondant 6)*

Pourquoi avoir choisi le SLSJ ?

Il importe maintenant de faire la lumière sur ce qui a spécifiquement amené les répondants à choisir le SLSJ en tant que lieu de résidence. Ainsi, à partir du discours de ces personnes, il est possible d'identifier quatre raisons principales : 1) accès à un emploi rémunéré pour soi-même (n=2) ou pour son conjoint (n=2), 2) accompagnement d'un conjoint poursuivant des études supérieures (n=1) ou la poursuite de ses propres études (n=2); 3) réunification familiale (n=2) et 4) émerveillement en ce qui a trait aux attraits du SLSJ (n=1).

Emploi pour soi-même : *« [...] il me dit toi je te vois la charpente, tu es un gars qui est en forme pourquoi tu ne vas pas travailler dans le bois ? [...] Je suis allé chez lui. Puis là il a commencé à me parler du bois tu sais. [...] Puis il m'a donné le numéro d'une entreprise à [nom de la ville du SLSJ] » (Répondant 1)*

Emploi du conjoint : *« [...] finalement mon conjoint a commencé à se chercher un job en région, puis un jour il a eu une entrevue pour [nom de la ville], il est allé, ça s'est bien passé il a été pris » (Répondant 6)*

Pour sa propre poursuite des études à l'UQAC : *« Je suis arrivé avec un permis d'étude comme étudiant étranger mais boursier du gouvernement. [...] Oui, à Chicoutimi » (Répondant 7)*

« Donc j'ai travaillé trois ans à [nom de la ville], et c'est là où j'ai vu donc l'opportunité de venir au Québec puisque y'avait des agents de recrutement des universités du Québec qui venaient à [nom de la ville] à ce moment-là donc j'ai eu la chance de rencontrer un représentant de l'UQAC et ce qui fait que je suis arrivé ici » (Répondant 3)

Pour la poursuite des études à l'UQAC du conjoint : *« [...] c'est que mon mari il est hyper spécialisé en tant que post-doctorat puis c'est au Saguenay qui avait vraiment la branche qui l'intéressait » (Répondant 2)*

Rapprochement familial : *« [nom de la ville du SLSJ] parce que les repères sont déjà fixés, les points focaux sont déjà installés, donc j'ai mon frère et sa femme, j'ai [nom d'un ami]*

qui était notre ami d'enfance avec sa femme, y'a [nom d'un ami] qui est déjà là, donc je me suis dit il va de soi que je m'installe à [nom de la ville du SLSJ]. Oui j'aurais pu rester dans une autre ville, mais je me dis que ce serait mieux de rester à [nom de la ville du SLSJ]. Parce que c'est ici que je connais le monde » (Répondant 10)

« [...] ça faisait un moment que l'on pensait que c'était le bon moment de s'approcher à une famille de l'autre donc. [...] Sa mère habite ici à [nom de la ville du SLSJ] et on a toujours aimé la ville » (Répondant 8)

Coup de foudre : *« [...] j'ai voyagé, j'ai connu Sutton, dans les Cantons-de-l'Est. J'ai voyagé pour connaître un petit peu plus que la ville de Montréal là. Parce que je ne connaissais rien. J'ai visité la ville de Québec, Alma, Chicoutimi, le Lac-Saint-Jean, en vacances, pour le fun. Après, j'ai débarqué ici, je me suis déménagé à [nom de la ville du SLSJ] en 2011, en septembre 2011. Vraiment j'ai eu un coup de foudre avec [nom de la ville du SLSJ] » (Répondant 4)*

Les attentes et les craintes envers la destination / le projet d'immigration

Au cours des entretiens avec les participants, il a aussi été question de leurs attentes et leurs craintes envers la destination (Québec ou SLSJ) ou envers le projet d'immigration dans son sens large. Les attentes envers le projet d'immigration diffèrent des motifs d'immigration en ce sens que le premier élément traite majoritairement de ce que l'on vise dans la destination projetée alors que le second touche à ce que l'on tente de fuir dans le pays antérieur. Sur un total de sept répondants ayant discoursé quant à leurs attentes et à leurs craintes, cinq ont mentionné une attente en lien avec l'emploi. Se construire un réseau social (n=2), se rendre utile (n=1) et l'opportunité de faire des découvertes (n=1) font également parti des attentes des répondants, mais dans une moindre mesure. Les extraits suivants font état de la situation :

Attente liée à l'emploi : *« [...] les attentes c'était surtout de bénéficier d'une belle expérience professionnelle » (Répondant 2)*

« Tu sais, tu entres au Québec avec l'idée de devenir film maker [...] moi en venant ici, je voulais vraiment entrer dans le show-business » (Répondant 1)

« [...] je disais qu'à 40 ans je vais faire le projet d'immigration puisque l'immigration me disait qu'il y a de l'emploi. Donc on nous sélectionne sur la base de nos diplômes et sur la base de notre expérience professionnelle » (Répondant 10)

Se faire un réseau : « Donc on voyait vraiment ça comme une expérience de vivre dans un autre pays, puis de rencontrer vraiment des Québécois en région. Donc l'attente c'est sûr qu'on voulait quand même se faire un réseau » (Répondant 2)

« En immigrant, moi je voulais découvrir le peuple, le peuple du Canada. C'était pas les communautés culturelles que je voulais découvrir. Si je voulais découvrir les communautés culturelles j'aurais resté chez moi parce qu'il y en a en masse » (Répondant 1)

Se rendre utile : « [...] est-ce que je serai plus utile au [pays d'origine] ou au Québec ? Ça fait que la voyante elle demande aux esprits et me dit non selon ta personnalité peu importe où tu seras utile. [...] C'est juste pour te dire que tu vois à ma première question fut justement je veux me rendre utile » (Répondant 7)

La découverte : « Mais si c'était juste professionnellement je pense que je n'aurais pas fait le mouvement. J'aurais pu aller dans n'importe quel autre pays qui m'aurait donné des possibilités professionnelles, mais en fait le choix s'est surtout fait pour le côté découverte, parce que bon tu sais c'est le Québec c'est l'aventure, c'est loin, il fait froid, on veut connaître c'est quoi l'hiver » (Répondant 3)

Trois répondants ont mentionné ne pas avoir eu de craintes envers leur projet d'immigration. Si l'un doit cela au fait d'avoir immigré en bas âge, les deux autres pouvaient compter sur la présence de connaissances pour les accueillir et faciliter leur intégration sociale au sein de leur pays d'accueil. C'est en ces termes qu'ils se sont exprimés :

« J'étais super contente. J'avais déjà un réseau social ici à cause de Facebook [...] Et quand je suis arrivé ici j'avais déjà un réseau social. C'était des amis de Couchsurfing. Des gens qui faisaient comme moi qui avaient voyagé beaucoup » (Répondant 9)

« Puis j'ai eu de la chance parce que j'avais une amie en fait, dans mon réseau, son oncle était à Montréal depuis très, très longtemps, et du coup j'ai été en contact avec eux puis ce sont eux qui m'ont accueilli. Je n'ai pas été plongé dans le néant tout de suite, j'avais eux qui m'attendaient quand même » (Répondant 6)

« Bien moi j'avais déjà connu une expérience d'immigration. Bon j'avais 12 ans, je suis parti. Puis quand je suis parti, je suis parti seul, sans mes parents pendant un an et demi. Donc là c'était quelque chose qui m'avait donné plus de courage » (Répondant 3)

Ce qui a le plus marqué les répondants à leur arrivée

Peu de répondants (n=2) ont mentionné avoir vécu un choc culturel à leur arrivée soit au Québec ou au SLSJ. Pour les autres, ils s'en tiennent à souligner des éléments qui les ont marqués au début, sans toutefois conclure qu'il s'agissait d'un choc culturel. Quoi qu'il en soit, la moitié des répondants (n=5) ont été positivement marqués par les rapports humains, lesquelles différaient des pays antérieurs de résidence. Précisément, ils ont été marqués par la proximité manifestée dans les relations avec autres (n=2), l'honnêteté des individus (n=1), la facilité d'entrer en contact avec les gens lors d'une première rencontre (n=1) et l'accessibilité aux gens (n=1). Toutefois, un des répondants a quand même souligné qu'il est difficile au SLSJ de s'intégrer à des cercles d'amis préexistants même si les premiers contacts lors de soirées festives sont faciles à établir.

Rapport à la proximité : *« [...] moi je viens d'une culture où on, en fait, on ne se sert même pas la main. [...] Mais, maintenant quand je vois, supposons une femme qui arrive dans la même direction, je sais que la norme veut que je lui donne un bec. Il fallait que je me prépare moralement au minimum 3 secondes d'avance. Ce n'est pas un réflexe là » (Répondant 7)*

« Moi venant d'une culture latine et africaine souvent on peut faire des faux pas à ce niveau. Etre envahissant. Les gens parlent souvent ici de leur bulle et ça on connaît moins la proximité » (Répondant 3)

La notion d'honnêteté : *« [...] je dirais le côté on ne dit pas forcément tout ce qu'on pense, on ne dit pas forcément tout, on ne pousse pas forcément l'honnêteté et la franchise au point de dire les choses donc c'est quand même assez, comment je dirais, très respectueux, plus respectueux dans les rapports humains. [...] au Québec il faut que tu différencies le oui du oui qui veut dire non. Puis c'est ça parfois je perçois qu'il y a des oui qui ne veulent pas vraiment dire oui. Ça [au pays d'origine] on n'a pas vraiment ce côté-là. Quand c'est non c'est non » (Répondant 2)*

L'accessibilité des gens : « *Peut-être pas un gros choc culturel quand même. Bien y'a pas non plus de grosses différences, mais c'était plus ce petit côté sociable que les gens ici ils sont plus accessibles, je trouvais ça le fun* » (Répondant 6)

La facilité à établir les premiers contacts : « *[...] le premier contact est ultra facile tu peux passer la soirée avec des gens que tu n'as jamais vu puis avoir l'impression que ça fait 10 ans que tu les connais. C'est l'après qui est plus compliqué. Une fois que la rencontre est passée, que la soirée est passée ou que l'événement est passé, c'est plus compliqué de créer des liens forts* » (Répondant 5)

Les répondants ont également été négativement marqués par plusieurs autres éléments, n'ayant pas nécessairement de liens entre elles. On y retrouve la faible représentativité des personnes issues de la diversité culturelle (n=2), le peu d'accessibilité à des projets sociaux (n=1), la difficulté d'acquérir des biens matériels (n=1), la faible ambiance dans les rues (n=1), le délaissement de la religion (n=1), les différences alimentaires (n=1), le respect du droit (n=1) et la neige (n=1). Il est intéressant de constater que les deux personnes ayant été marqués par la faible représentation des personnes issues de la diversité culturelle ont fait ce constat dans des villes peuplées d'au moins 60 000 habitants (Chicoutimi et Québec). Ces derniers se sont exprimés en ces termes :

« Je me sentais vraiment étranger, de un. Donc, à l'école j'étais seul immigrant en [année XYZ] dans une salle de 40 étudiants » (Répondant 7)

« Je suis arrivé à la gare de Québec [...] Je suis assis, je regarde et à un moment donné ça me frappe je me dis : je n'ai pas vu passer d'asiatiques, j'ai pas vu passer d'arabes, j'ai pas vu passer de noirs. Ah wow... et je suis le seul dans cette situation et je me sentais vraiment en minorité plus que jamais » (Répondant 3)

L'intégration socioprofessionnelle

Dans ce segment de chapitre, l'intégration socioprofessionnelle est documentée selon trois aspects : le type d'emploi occupé et la satisfaction des emplois obtenus, les moyens utilisés aux fins d'intégration socioprofessionnelle ainsi que les difficultés rencontrées au cours de ce processus.

Le type d'emploi occupé et la satisfaction des emplois obtenus

La majorité des répondants (n=8) a occupé à un moment ou un autre de leur parcours post migratoire un emploi hautement qualifié. Or, cela veut donc dire qu'au moment de la collecte des données, deux répondants n'ont pas encore accédé à un emploi à la hauteur de leurs compétences au Québec, alors qu'ils y étaient parvenus dans leur pays d'origine. Le temps passé au Québec pour l'un de ces deux personnes est de moins de deux ans et pour l'autre il est de 12 ans. Pour ce qui est des autres répondants ayant occupé à un moment ou un autre de leur parcours post migratoire un emploi hautement qualifié, trois ont mis moins de deux ans pour occuper un tel emploi, quatre ont mis entre deux et quatre an et une personne a dû attendre quatre ans avant de dénicher un emploi à la hauteur de ses compétences professionnelles. L'extrait suivant montre l'insatisfaction ressentie par le répondant ayant mis le plus de temps à obtenir un emploi dans son domaine d'expertise:

« Ça aura pris quatre années. Considérant mon CV et mon expérience au pays d'origine, en plus de l'expérience de bénévolat en intervention que j'avais au Québec, ma bonne connaissance du réseau communautaire. Et pour une personne comme moi, je ne peux pas parler pour tous les immigrants, mais pour une personne comme moi, ça été une expérience très difficile » (Répondant 4)

Il est à noter que les répondants ont relevé des points négatifs dans les emplois hautement qualifiés qu'ils ont occupés. Inversement, des points positifs ont été remarqués dans les emplois moins qualifiés. Certes, les répondants cherchent généralement à occuper un emploi dans leur domaine d'études. Mais d'autres critères semblent importants pour eux, tel que de bonnes relations avec ses collègues de travail, un niveau acceptable de stress ressenti au travail, des valeurs positives véhiculées par le milieu de travail et une rémunération suffisante. Les extraits suivants font état de ces divers éléments :

Points positifs relevés dans les emplois moins qualifiés : *« Pour vrai j'ai travaillé pendant deux ans chez [boutique XYZ] et j'avais un bon réseau social là-bas » (Répondant 9)*

« Je travaillais dans une cuisine. C'était une cuisine santé. Ça faisait mon affaire parce que quand je suis arrivé ici je pensais à changer mon mode de vie. Je vais travailler, je veux faire de la nourriture bio, je veux cuisiner plus, je veux être plus en santé aussi. C'est intéressant j'ai appris beaucoup de choses dans la cuisine » (Répondant 9)

« Quand il a mis ça dans ma tête là, et merci, je le remercie beaucoup, quand qu'il a mis ça dans ma tête tu sais à quoi j'ai pensé. Je me suis dit ah 25000\$ je vais avoir mon studio. Là je me suis dit que j'allais pouvoir commencer à économiser » (Répondant 1)

« Mais j'ai compris que mieux s'intégrer ici c'est via le travail. Parce que c'est via le travail que tu vas créer des liens, tu sais, avec tes collègues de travail. Puis tes collègues de travail, ils sont nés ici. Ça veut dire qu'ils sont connectés sur d'autres personnes. Ce qui veut dire qu'ils vont te faire découvrir d'autres personnes à quelque part. La première chose que j'avais à faire, c'est de ne pas simplement travailler dans le bois. Il fallait que je trouve un job qui se passe ici. [...] Le contact a été facile. Tout le monde me disait bonjour. Tout le monde venait me jaser pendant la pause. Tout le monde venait et ce, en grand respect. Ce qui m'a permis à moi de dire ok vous voulez me parler, pourquoi moi ne pas vous inviter dans mon monde » (Répondant 1)

Points négatifs relevés dans les emplois hautement qualifiés: *« [...] j'ai travaillé quelques mois dans [nom de l'entreprise], mais ça pas vraiment marché là, j'étais vraiment stressé, j'haïssais ça à mourir » (Répondant 8)*

« Ouais fausse promesse ça été une expérience difficile. Ça pas été facile [entreprise XYZ]. [...] y'avait pas de vision, j'avais ce poste-là, mais à un jour semaine, tu ne peux rien développer » (Répondant 6)

« Puis moi je me suis dit mon but c'était pas d'entrer là-dedans [les chicanes] parce que ça sert à rien » (Répondant 7)

Les répondants ont également soulevé des points positifs dans les emplois hautement qualifiés, tout comme ils ont remarqué des points négatifs dans les emplois moins qualifiés. L'ambiance de travail, la relation avec les collègues et la valeur attribuée à son travail sont des éléments influençant le degré de satisfaction des répondants. Les extraits suivants en témoignent :

Points positifs relevés dans les emplois hautement qualifiés : *« Bien en fait c'est sûr que j'ai un intérêt marqué pour le développement de projets de ce poste a comblé mon besoin » (Répondant 2)*

« [...] je suis super contente parce que c'est une belle ambiance, et un environnement de travail stimulant. Mes collègues sont supers, même si je n'utilise toutes les expressions québécoises, tout le monde me comprend. Tout le monde comprend qu'est-ce que je dis, et après ça ils m'ont donné la liberté de m'engager à tout ce que je veux. [...] je suis comme un poisson dans l'eau à [nom de l'organisme] c'est mon domaine, c'est mes affaires » (Répondant 4)

« Je pense qu'à la base c'est parce que j'aimais vraiment ça » (Répondant 6)

Points négatifs relevés dans les emplois moins qualifiés : « Mes deux premiers emplois j'ai reçu des coups psychologiques par rapport à ça, l'ambiance et l'environnement n'était pas sain à vivre. [...] Et puis, après ce choc, quand j'ai accepté quand même de travailler dans n'importe quoi n'importe où, j'ai aussi des chocs des collègues, de la part des collègues, c'est-à-dire d'autres qui ne t'acceptent pas [...] » (Répondant 10)

« Alors à ce moment, je travaillais, mais des petits emplois et j'ai toujours été sur l'intérêt de travailler dans mon domaine. [...] Alors ça a pris quatre ans. J'ai pris quatre ans pour décrocher un emploi dans mon domaine professionnel ici au Québec » (Répondant 4)

« [...] quand j'ai eu ce travail qui fallait que je pompe le gaz ou que je fasse les vidanges des bateaux, je le faisais, mais je n'aimais pas ça, je me trouvais poche » (Répondant 8)

Les moyens utilisés pour faciliter son intégration socioprofessionnelle

En faisant la somme des emplois occupés par l'ensemble des répondants depuis leur parcours migratoire il est possible de constater qu'ils ont accumulé 33 emplois différents, soit un peu plus de trois emplois en moyenne par individu. Les moyens utilisés pour obtenir leurs emplois ont varié d'une personne à l'autre. De plus, la plupart a utilisé, consciemment ou inconsciemment, plusieurs moyens pour s'intégrer dans leurs différents emplois.

En ce qui a trait aux moyens utilisés pour s'intégrer sur le marché du travail, l'on retrouve le retour aux études, l'obtention d'un emploi déqualifié pour ensuite gravir les échelons, la reconnaissance des acquis, l'obtention d'un statut permettant de travailler, le bénévolat et la francisation. Le soutien d'un membre de la communauté non-immigrante ou de la communauté immigrante, l'aide d'un organisme local et l'entrepreneuriat font également parti des moyens qui ont été utilisés par les répondants afin de s'insérer sur le marché du travail rémunéré.

Le réseautage, c'est à dire l'obtention de l'aide d'un membre de la communauté immigrante ou non-immigrante ainsi que le soutien d'un organisme sans but lucratif, ont ainsi joué un rôle important pour la majorité des répondants (n=8) en ce qui a trait à leur insertion professionnelle. À ce sujet, les organismes locaux et régionaux ont recommandé la candidature de certains répondants à des employeurs ou les ont aidés en perfectionnant leurs techniques de recherche d'emploi. Plusieurs organismes ont été mentionnés par les répondants que ce soit le Carrefour-Jeunesse-Emploi, la Corporation Intégration Saguenay, Portes ouvertes sur le Lac, le Centre Local de Développement, Emploi-Québec, Semo-Saguenay et Cible-action. La nature de l'aide de ces organismes diffère selon leur mission respective. Par exemple, des personnes immigrantes ont trouvé chez Emploi-Québec une source de financement, alors que d'autres ont puisé chez Cible-action des ateliers sur la recherche d'emploi. La recommandation d'une candidature ou l'information de l'ouverture de postes sont également des types d'aide que les répondants ont eu accès grâce à ces organismes. Les extraits suivants montrent en quoi le réseautage a été efficace pour l'intégration socioprofessionnelle des répondants :

Aide d'un membre de la communauté immigrante : « [...] je prenais l'autobus, puis j'avais un noir, un Tchadien, qui, vers le mois d'avril, il me dit toi je te vois la charpente, tu es un gars qui est en forme pourquoi tu ne vas pas travailler dans le bois ? » (Répondant 1)

« [je les ai connus avec] mon réseau de Montréal, ce sont des [nom des nationalités], mariées avec la fille là, la designer, on m'a appelé et on m'a dit écoutes ma femme a besoin de quelque chose » (Répondant 4)

Aide d'un membre de la communauté non-immigrante : « [...] finalement ma première expérience de socialisation c'est qu'un collègue à mon mari nous a invité chez lui, sa femme est devenue ma future collègue. En fait sa femme je lui ai présenté ce que je faisais puis que j'étais en démarche de recherche d'emploi [...] » (Répondant 2)

« Alors encore une fois c'était via des contacts. J'avais à Montréal une amie quand je lui ai dit que je partais à [nom de la ville] elle m'a dit j'ai ma meilleure amie d'enfance qui est partie à [nom de la ville] elle a ouvert un café à [nom de la ville] avec une autre amie. Ça s'appelle le [nom du café]. [...] Puis là j'ai demandé à rencontrer les fameuses filles que mon amie connaissait, donc c'est comme ça que je les ai rencontrés, puis là je leur ai dit

que je cherchais un job, elle m'a dit penses-tu que tu pourrais être serveuse on se cherche du monde en ce moment, donc c'est comme ça que j'ai eu mon premier job en fait » (Répondant 6)

Soutien d'un organisme sans but lucratif : « *Moi j'étais en contact avec le CLD pour mon projet, le CLD me suivait un peu pour l'achat du gîte, puis [l'employé du CLD] savait que ce gîte-là allait être à vendre. [...] elle savait que le propriétaire commençait à parler de vendre son gîte, puis elle est venue m'en parler [...] » (Répondant 5)*

« *[...] j'ai pu avoir à l'époque les services du Carrefour-jeunesse-emploi [...] donc j'ai eu un suivi avec un conseiller à l'emploi, je pense j'ai dû faire deux ou trois séances puis ça m'a vraiment aidé dans le sens où on m'a vraiment donné les trucs sur comment ça fonctionne la recherche d'emploi à [nom de la ville] qui est complètement différente de [nom du continent] » (Répondant 2)*

« *Après je suis allé m'informer auprès d'Emploi-Québec et j'ai trouvé qu'il y avait un organisme communautaire qui s'appelle Cible-action à Jonquière. [...] Et Cible-action donne des ateliers pour la recherche d'emploi. La question est : comment chercher un emploi ici au Québec ? » (Répondant 4)*

« *Puis après c'est [employé de POL] puis [employé de POL] ont vu l'opportunité parce j'avais dit ça m'intéresserait être [nom de la fonction] pour [nom de l'entreprise] puis quand le poste a ouvert, c'était [employé de POL] qui est allé parler à la personne des ressources humaines, donc finalement ils m'ont pris » (Répondant 8)*

Chez les deux personnes n'ayant pas tiré profit du réseautage afin d'intégrer le marché de l'emploi, l'une d'entre elles s'est dit autonome et justifie qu'elle n'a pas eu besoin des organismes par le fait qu'elle est arrivée seule, sans famille. De plus, cette personne se définit comme un « *freelancer* », et a donc utilisé le moyen de l'entrepreneuriat et du travail autonome pour achever son intégration socioprofessionnelle. Cette personne associe la nature de son emploi à son type de personnalité. Elle désire ainsi contrer la faible diversité économique dont souffre le SLSJ. Elle s'est exprimée en ces mots :

« *[...] parce que moi en fait ce que j'aime beaucoup, en fait ma femme me disait au bout du compte t'es un freelancer, pour utiliser le terme anglais, puis c'est vrai j'aime travailler sur mes choses, dans mon coin, devant mon ordinateur, prendre le temps de [...] la réalité*

est que, on entend toujours bon l'économie d'ici c'est mono-industriel. On dit gros employeur Rio Tinto, éventuellement l'hôpital, et entre ces deux-là bon y'a quelques PME et puis bon essayes de trouver ta place. On voit qu'il y a des générations de jeunes diplômés qui arrivent qui ont des expertises et qui n'ont pas nécessairement envie de partir après s'être formé donc y'a des alternatives. On parlait à l'époque le télétravail tout ça, mais concrètement aujourd'hui c'est que y'en a qui le font et qui gagnent bien leur vie en travaillant à distance en ayant des contrats » (Répondant 3)

Motivé à accomplir un emploi se conjuguant bien à son rythme de vie familiale, un autre répondant s'est pareillement tourné vers le travail autonome et l'entrepreneuriat :

« Dans mon cas pour la vie familiale parce que mon conjoint a un job qui est très demandant, et bien tous les deux on a pas de familles qui habitent ici. Donc il faut quand même quelqu'un qui soit là pour gérer un peu la vie familiale, le roulement en fait de la famille. Du coup ça me permet d'être très dispo pour les enfants. Je trouve que j'ai une souplesse d'emploi, une souplesse d'emploi du temps en fait » (Répondant 6)

Deux répondants ont, pour leur part, occupé des emplois moins qualifiés pour ensuite gravir les échelons. C'est le cas du *répondant 10*, qui n'a toujours pas travaillé dans son domaine d'étude après deux ans au Québec. Au moment de l'entretien, il travaillait comme concierge dans une institution publique, là où il espère éventuellement obtenir un poste de technicien en administration. Parallèlement, il suit une formation lui permettant d'arriver à cette fin. Pour sa part, le *répondant 8* croit beaucoup en ce moyen et il l'a d'ailleurs mis en pratique dans son parcours professionnel. Il voit l'emploi moins qualifié comme un passage obligatoire et ce, tant pour les personnes immigrantes que non-immigrantes. Il estime que pour plusieurs cultures l'emploi déqualifié est vu négativement, ce faisant, des personnes immigrantes seraient réticentes à utiliser ce vecteur d'intégration socioprofessionnelle. Ces deux répondants se sont exprimés ainsi :

« Étant intégré je me dis que, c'est un bon créneau pour moi, pour pouvoir accéder au top. Parce que quand tu rentres dans le système tu rentres par là. Tu peux faire tes petites études et accéder peut-être à l'administration. Parce que c'est mon domaine d'antan. C'est pour ça qu'en ce moment j'en profite pour faire le cours de secrétariat parce qu'il y a une forte demande au niveau [de cette institution] et quand il y a des fortes demandes

*comme ça, on prend d'abord les gens à l'interne avant de chercher à l'extérieur »
(Répondant 10)*

« Ce que je remarque ici, toutes les filles, tous les gars son premier travail [...] c'est Mcdonald's [...] serveuse dans un bar. [...] parce que je considère que les filles africaines qu'on a ici sont de milieu haut et que probablement c'est comme chez moi. C'est mal vu ce genre de travail, c'est comme du travail moindre » (Répondant 8)

Certains autres répondants (n=4) estiment que le bénévolat les a aidés à obtenir un emploi rémunéré. Pour trois d'entre eux, ils se sont impliqués bénévolement dans un organisme sans but lucratif, pour finalement y obtenir un poste rémunéré. Ils estiment que cela a joué en leur faveur puisque leur implication bénévole a permis de les faire connaître à l'intérieur des organismes les ayant ultérieurement embauchés, et de façon plus large, envers le milieu communautaire de leur secteur. Une autre personne croit justement que sans l'expérience qu'elle a acquise bénévolement, elle n'aurait pas pu se faire embaucher dans un organisme communautaire puisqu'il s'agissait de sa seule expérience professionnelle dans ce milieu :

« Bien en fait, bien au-delà, en tout cas en amont de mon travail j'ai pu vraiment m'impliquer bénévolement puis sociabiliser avec d'autres immigrants puis rencontrer des partenaires du milieu aussi » (Répondant 2)

« [...] j'ai continué à la recherche d'emploi, mais avec mon travail bénévole ici, j'ai commencé à avoir plus d'expériences. [...] lors de mon entrevue, tout le monde observait que j'avais l'expérience sur le terrain, que j'avais l'expérience au contact des gens etc., et j'ai été engagé » (Répondant 4)

« Et puis je suis devenu bénévole en fait à cet organisme-là. Et puis finalement, à force d'être bénévole je me suis créé en quelque sorte mon job finalement, [l'organisme] a réussi à débloquer de l'argent pour que je puisse être payé » (Répondant 6)

La connaissance du système d'immigration et des façons dont une personne peut changer son statut représente aussi un moyen de faciliter son intégration socioprofessionnelle. Un répondant alors qu'il était étudiant a déclaré que de ne pas avoir suivi le chemin typique qui lui était tracé, lui a permis d'obtenir plus tôt la résidence permanente et de travailler hors de l'établissement scolaire qu'il fréquentait :

« Mais à l'époque on me disait qu'il fallait que je sois à une année de la fin de mes études, donc ce qui fait que là on donne un permis d'études de trois ans, quel que soit le programme. [...] Et il disait, vous ne pouvez pas donc commencer à faire [la résidence permanente]. Attendez une année avant l'expiration de votre permis d'études. Cela dit, vous pouvez faire votre demande à partir de votre pays d'origine. Ce qui fait donc que parallèlement j'avais un statut donc d'étudiant et je pouvais faire ma demande de résident permanent à partir [du pays d'origine] » (Répondant 3)

Pour faciliter leur intégration socioprofessionnelle, certains répondants (n=3) ont effectué un retour aux études pendant leur parcours migratoire. Toutefois, au moment de la collecte des données, aucun de ces derniers avaient par la suite obtenu un emploi avec la formation entreprise. Pour deux de ces répondants, le retour aux études a été encouragé par un employeur. Pour l'autre, l'idée est venue de lui-même :

« Oui j'ai fait un DEP en [nom de la formation]. [...] pourquoi j'ai choisi [nom de la formation], parce que [nom de l'entreprise] cherchait à l'époque des gens dans ce domaine. Il était en vue qu'on ouvre un cours pour ça au niveau du Centre de formation professionnelle. Donc là je me suis dit pourquoi ne pas profiter en même temps parce qu'après la formation il y a tellement de chances de trouver de l'emploi dans la région ici » (Répondant 10)

Deux répondants se sont exprimés sur les difficultés ou sur les événements qui se placent devant un retour aux études en tant qu'immigrant. Pour l'un, revenir aux études après avoir fait plusieurs années d'université dans le pays d'origine serait frustrant. Pour l'autre qui avait d'ailleurs entamé un retour aux études, mais sans le terminer, c'est l'arrivée d'un premier enfant qui a représenté un frein.

« C'est une option, mais c'est une option frustrante pourquoi ? Parce que j'ai étudié la sociologie [au pays d'origine] pendant cinq ans, plus un an dans la spécialisation du développement communautaire alors je suis allé à l'université six ans. [...] C'est la frustration tu dis je voudrais continuer à travailler parce que l'école, ok l'école c'est fini, je voudrais être dans la vie économique active » (Répondant 4)

« Donc il m'en restait gros quand même, puis je ne le sentais pas. Je ne me voyais pas en plus avec un enfant, un premier enfant, être étudiante à temps plein » (Répondant 6)

La moitié des répondants a demandé au Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion une évaluation comparative des études effectuées hors du Québec. Une personne n'avait pu mettre à terme la démarche au moment de l'entretien, dû à des complications d'ordre logistique et technique. Parmi les quatre personnes ayant achevé la démarche, une seule affirme que cela l'a aidé concrètement à son intégration socioprofessionnelle. Dans ce cas, c'est un Ordre professionnel qui a exigé cette démarche, sans quoi il n'aurait pas pu utiliser le titre professionnel de cette Ordre professionnel et mettre en pratiques ses connaissances tant théoriques que pratiques :

« Dans mon cas j'ai dû le faire parce qu'ayant fait [nom de la formation], je me disais qu'il était intéressant de rentrer dans [nom de l'Ordre]. Et à ce moment-là, ils demandent une étude comparée, donc ce qui fait que là j'ai dû m'adresser [au consulat] et faire des démarches, et ensuite obtenir effectivement mon papier » (Répondant 3)

Finalement, la francisation figure aussi parmi les moyens utilisés aux fins de l'intégration socioprofessionnelle par les répondants de cette étude. Ce ne sont pas tous les répondants qui, en effet, sont arrivés au Québec avec un niveau de français qu'ils jugeaient suffisant pour non seulement intégrer le marché du travail, mais également s'intégrer à des réseaux sociaux de tout genre. Ce fut le cas de trois répondants qui, pour palier à cette difficulté, ont misé sur la francisation. Fait intéressant, deux de ces trois personnes n'avaient pas un statut permettant d'accéder gratuitement à la francisation, ce qui fait qu'elles ont dû user d'ingéniosité pour se franciser. Alors que celle qui avait un statut légal suffisant s'est vu ouvrir les portes rapidement. Les extraits suivants en font la mention :

Ne bénéficiait pas d'un statut permettant la francisation gratuite : *« Parce que je n'avais pas le droit d'étudier. Mais je ne peux pas rester tout le temps à regarder le plafond là, les choses, les murs de ma maison. Alors je suis allé à la grande bibliothèque de Montréal, je me suis inscrit. Et après ça je suis monté au troisième étage qui sont les cours de langues. J'ai sauté sur un cours de langue français » (Répondant 4)*

« Donc j'ai trouvé que d'aller faire du bénévolat, c'était viable pour pratiquer le français. Ça vraiment bien marché, surtout pour comprendre ce que le monde me dit » (Répondant 8)

Bénéficiait d'un statut permettant la francisation gratuite : « [...] tu vas venir ici [chez Emploi-Québec], tu vas passer comme un an au chômage, un an un an et demi au chômage, et tu vas rentrer sur un programme de francisation » (Répondant 6)

Les difficultés rencontrées dans le processus d'intégration socioprofessionnelle

Bien que la grande majorité des répondants ont occupé à un moment ou un autre au Québec un emploi hautement qualifié, n'en demeure pas moins que des difficultés se sont placés sur le chemin de certains au cours de leur processus d'intégration socioprofessionnelle. Les difficultés mentionnées le plus souvent sont de l'ordre du statut légal ne permettant pas de travailler (n=4) et de la méconnaissance de la langue française (n=3).

Une autre difficulté ayant souvent été mentionné relève du contexte sociopolitique du Québec et du SLSJ. Selon certains répondants, ce contexte sociopolitique défavorable englobe deux éléments : des orientations politiques défavorisant certains types d'emploi et le manque de diversité économique au SLSJ. Cette opinion fut surtout partagée par les répondants évoluant dans le domaine social et communautaire. Ceux-ci évaluent en effet que ces secteurs ne figurent plus dans les priorités politiques.

Le manque de diversité économique au SLSJ : « Puis c'est sûr que [nom du domaine de formation] c'est un volet qui est quand même beaucoup moins développé au Saguenay-Lac-Saint-Jean donc j'avais pris des contacts dans le milieu pour voir les possibilités, mais j'ai rapidement vu que ce n'était peut-être pas les volets les plus développés » (Répondant 2)

« [...] mais ici en région avec la situation économique des régions je ne sais pas pourquoi, mais on commençait à couper des emplois. Couper, couper, couper. Et des immigrants que j'ai connus il y a trois ans ont quittés la région » (Répondant 4)

« [...] ce que je trouve difficile ici c'est l'emploi globalement. Je pense que ce n'est pas assez diversifié, y'a un poste puis on est 50000 à postuler, ça je trouve ça dommage en fait. Faudrait que y'aille un renouvellement [...] » (Répondant 6)

Orientations politiques défavorisant certains types d'emploi : « [...] je travaille un projet qui est vraiment du développement régional puis les financements sont quand même très incertains actuellement [...]. Mais au niveau développement régional en un an et demi on

a pris quand même une méchante claque. Tu sais c'est sûr que le côté développement de projets qui était explosif en 2013, là je me rends compte que ça s'est refermé depuis un an et demi » (Répondant 2)

« [...] je ne sais pas si tu es au courant de ce qu'il se passe avec le communautaire, mais la situation c'est difficile pour le manque de financements et de subventions aux organismes communautaires et ça risque de couper des programmes, ça risque de couper des activités et ça risque de couper aussi des emplois. Mon emploi c'est temporaire, c'est contractuel, c'est pour six mois, mais reste l'inquiétude de qu'est-ce que je vais faire après. Est-ce que je vais continuer avec le communautaire ? » (Répondant 4)

Enfin, les autres difficultés ayant été relevés dans les entretiens sont toutes des situations isolées, c'est-à-dire qu'elles ont été relevées par une seule personne. Il s'agit de la discrimination dont peuvent être victimes les immigrants, du manque de compétences, du manque de connaissance du milieu et du manque de préparation envers le projet d'immigration :

Discrimination : *« [...] quand je suis allé à demander le travail, ah désolé oui ton cv c'est super chouette, mais tu n'as pas l'expérience de travail au Canada. Tu ne connais pas. Ça sonnait d'abord comme une discrimination parce que je te dis écoutes j'ai l'expérience, les connaissances, j'ai tous les atouts [...] » (Répondant 4)*

Manque de compétences : *« C'était impossible. C'était impossible parce que les compétences là ce n'est pas pareil. On va se dire la vérité. Tu veux devenir journaliste. Tu écoutes TVA ce qui se donne, puis amène-moi n'importe quel journaliste [du pays d'origine] là. Qui parle français comme il faut puis qui a fait la même école que moi, même qui a même eu de l'expérience de travail à la télé, qu'on l'amène qu'on le mette sur TVA et il ne se retrouvera même pas » (Répondant 1)*

Manque de connaissance du milieu : *« Bien la difficulté je dirais que j'ai surtout eu c'était la connaissance du milieu parce que en communications et en développement de projets il faut bien connaître son milieu. Donc c'est sûr que les postes sur lesquels j'ai postulé, bien ce n'était pas forcément facile de se vendre dans la mesure où je venais d'arriver et que je connaissais pas encore très bien le milieu » (Répondant 2)*

Manque de préparation du projet d'immigration : *« [Je les ai essayés] toutes. Les fondations, les organismes communautaires, etc., etc. Mais on doit se rappeler une chose.*

Je n'avais pas l'intention d'immigrer. Alors tous mes documents, où sont-ils ? [...] Les documents de mon bac, de toutes. Où sont-ils ? Ils sont au [pays d'origine] » (Répondant 4)

La participation sociale

Après avoir fourni des informations sur les processus d'intégration socioprofessionnelles des répondants, un regard approfondi sur la participation sociale de ceux-ci s'impose, ce qui représente d'ailleurs le sujet central de ce mémoire. En premier lieu, des renseignements sont apportés sur les principales actions de participation sociale dans une section intitulée la nature de la participation sociale. Cette partie est suivie par les thèmes suivants : motivations à assumer une participation sociale, moyens utilisés pour s'impliquer socialement, bénéfices perçus de cette participation sociale, difficultés ou écueils rencontrés dans son processus de participation sociale et caractéristiques personnelles favorisant la participation sociale.

La nature de la participation sociale

La participation sociale est un concept dont la définition laisse place à l'interprétation. Une action donnée peut être considérée comme de la participation sociale pour une personne et peut ne pas être considérée comme de la participation sociale pour l'autre. Et ce, même si les deux personnes utilisent la même définition de ce concept. Cela dit, il est probable que cet écart d'interprétation soit survenu entre les répondants et l'étudiant-chercheur. Il importe donc de clarifier que les différentes actions de participation sociale mentionnées ci-dessous sont celles rapportées par les répondants.

De plus, comme il a été mentionné au niveau des considérations éthiques, il ne sera pas permis d'écrire l'action précise de participation sociale des répondants (exemple : administrateur du C.A de la maison des familles de Roberval) puisqu'il serait possible de reconnaître la personne si une telle démarche était appliquée. Ce faisant, les actions de participation sociale seront présentées de façon imprécise.

Ceci étant dit, les répondants ont mentionné un total de 52 actions de participation sociale, ce qui correspond à une moyenne de cinq par personne. Le nombre le moins élevé d'action de participation sociale pour un répondant est de deux (n=1) et le plus élevé est de huit (n=2).

Il est possible de dégager deux grandes catégories d'action de participation sociale chez les répondants : l'implication dans un poste décisionnel (comité, table de concertation et Conseil d'Administration) et l'implication dans un poste non-décisionnel tel que le bénévolat pour un événement quelconque ou pour un organisme sans que les répondants assument des responsabilités décisionnelles. Des 52 actions de participation sociale recensés, la majorité relevait de l'implication dans un poste décisionnel (n=30). Précisément, c'est l'implication au sein d'un comité (n=13) qui a été le plus souvent mentionné, suivi de l'implication au sein d'un Conseil d'Administration (n=11) et de l'implication sur une Table de concertation (n=6) réunissant autant des professionnels des organismes publics que communautaires. Pour les actions de participation sociale dans un poste non-décisionnel (n=22), on retrouve majoritairement l'implication bénévole dans des événements se réalisant qu'une seule fois (n=9) ou dans des activités ou événements ponctuels (n=5). Les huit autres actions de participation sociale dans un poste non-décisionnel appartiennent à la sous-catégorie *autres*, celles-ci n'étant pas en lien avec les actions mentionnées ci-haut. Il s'agit par exemple de la participation à une recherche scientifique (n=2), à l'adhésion à un parti politique (n=1) ou à l'intervention individuelle auprès d'une clientèle d'un organisme, mais de façon bénévole (n=1). Voici quelques extraits montrant la nature de la participation sociale des répondants :

Implication dans un poste décisionnel (Comité) : « [...] Y'avait un projet de [nom du projet] comme en plus j'ai bien une formation en environnement je me suis tout de suite impliqué sur ce comité-là [...] » (Répondant 2)

Implication dans un poste décisionnel (Table de concertation) : « [...] c'est ça et ensuite j'ai pris l'initiative d'être sur [nom de la Table] » (Répondant 4)

Implication dans un poste décisionnel (Conseil d'Administration) : « [...] puis lui il cherchait des gens pour s'impliquer sur son Conseil d'Administration donc quand il me voyait brasser, mobiliser le monde comme ça il dit écoutes ça t'intéresse d'avoir une place sur le conseil d'Administration. Donc je suis rentré en 2004 comme VP de ce Conseil d'Administration » (Répondant 7)

Implication dans un poste non-décisionnel (bénévolat ponctuel) : « Je fais ponctuellement du bénévolat dans le domaine sportif » (Répondant 3)

Implication dans un poste non-décisionnel (bénévolat non-ponctuel) : « Oui [nom de l'événement] c'était alors que j'étais encore en congé maternité, j'avais été bénévole pour [nom de l'événement] » (Répondant 6)

Implication dans un poste non-décisionnel (autres) : « [...] et avec [nom de l'organisme] et [nom de l'organisme], ils m'ont demandé une petite collaboration pour tout le travail des focus group. Alors pour mon expérience etc., etc., j'ai donné quelques, j'ai participé avec eux pour former le focus group » (Répondant 4)

Il est intéressant de souligner que toutes les personnes rencontrées ont au moins une action de participation sociale de chaque des deux catégories ci-haut mentionnées, c'est-à-dire dans un poste décisionnel et dans un poste non-décisionnel. La majorité des répondants (n=7) a au moins deux actions de participation sociale dans un poste décisionnel, et ceux en ayant le plus totalisent sept actions (n=2). De la même manière, la majorité des répondants (n=6) a au moins deux actions de participation sociale dans un poste non-décisionnel, et ceux en ayant le plus totalisent quatre actions (n=2). Bien que chaque répondant ait au moins une expérience de chaque catégorie, certains d'entre eux se sont exprimés en ce qui a trait à leurs préférences entre l'action bénévole sur le terrain (donc de type non-décisionnel) ou l'action bénévole de type décisionnel. Sur les cinq répondants s'étant prononcés sur cette question, trois préfèrent être sur le terrain, un préfère l'implication de type décisionnel et un affirme n'avoir aucune préférence.

Préfère un poste non-décisionnel : « Oui plus terrain exactement. Je suis très comité d'action en fait » (Répondant 2)

« Planification non. [...] Moi ce qui m'intéressait après c'était encourager les gens, leur donner des verres d'eau, go go on y va voilà quoi » (Répondant 3)

« Je pense que je suis plus terrain. Je suis plus quelqu'un de terrain ouais » (Répondant 6)

Préfère un poste décisionnel : [Le poste décisionnel] parce que on a une formation pour ça et puis on peut exercer ça donc moi je trouve que j'ai souvent fait ça donc je me sens mieux dans ça » (Répondant 10)

Exprime avoir aucune préférence : « Non je peux faire toute. Où il faut faire de quoi je peux être ouvrier, mais je peux être aussi tête pensante. Ça dépend du besoin qu'il y a dans le moment. Je ne vais pas rester assis si quelqu'un est en train de faire quelque chose, je

vais certainement aller donner un coup de main, mais j'aime ça aussi la pensée, j'aime ça planifier, j'aime ça mettre les choses en fonctionnement » (Répondant 8)

Les motivations à assumer une participation sociale

Un intérêt marqué de ce mémoire était de rendre compte de ce qui motive les répondants à assumer une participation sociale au sein de leur communauté d'accueil. Sur un total de douze motivations recensés, quatre représente une des motivations mentionnées pour quatre répondants ou plus c'est-à-dire mettre à profiter au sein des organismes ses connaissances et ses compétences (n=6), l'intérêt portée envers la cause pour lesquels ils s'impliquent (n=5), créer des contacts avec des membres de la communauté (n=4) et faire de nouveaux apprentissages ou maintenir à jour ses connaissances (n=4). Parmi les quatre répondants désirant créer des contacts avec d'autres personnes, l'un a précisé qu'il s'agissait de contacts professionnels et un autre souhaite rencontrer des membres de sa communauté culturelle ou des immigrants provenant d'autres pays que le sien.

Mettre à profit ses connaissances et ses compétences : *« Parce que tu sais nous avons chacun de nous, nous avons tous nos talents, nous avons tous nos dons, et lorsque tu n'exploites pas ça, un jour la nature te posera la question de savoir qu'as-tu fais de ton don, qu'as-tu fais de ton talent ? Y'a des talents qui dorment, mais ils peuvent l'exercer. Ils peuvent les exploiter dans des organismes, mais c'est parce qu'ils ne trouvent pas d'occasions. C'est pour ça que ces talents dorment. Ça n'avantage pas le pays » (Répondant 10)*

« [...] alors c'est pour ça que j'ai demandé dans [nom de l'implication] pour montrer aux gens [...]. Je l'ai fait pour moi-même et j'aimerais le montrer aux autres » (Répondant 4)

Intérêt envers la cause pour laquelle on s'implique : *« J'étais toujours encouragé à m'impliquer en ce qui m'intéresse. [...] puis au moins avoir du fun là, pour moi c'est toujours pour avoir du fun et avoir du plaisir » (Répondant 8)*

« [Nom de l'événement] c'est le festival [...] qui a lieu tous les ans au mois de [mois XYZ] puis je suis un fan de [...] alors j'ai donné mon nom pour le bénévolat » (Répondant 6)

Créer des contacts : *« Bien c'est sûr le besoin de contacts, de relations. [...] Ouais c'est ça vraiment le besoin de créer des contacts humains » (Répondant 2)*

« [...] bien là je me disais ça va me permettre de rencontrer d'autres personnes du milieu touristique de [nom de la ville] parce que nous au départ on voulait vraiment rester dans [nom de la MRC] pour notre gîte. Ça fait que tu sais je voulais créer des liens avec des gens de la véloroute, des gens de d'autres activités touristiques de [nom de la ville] » (Répondant 5)

« Bien je voulais retrouver le contact avec les personnes immigrantes en fait. [...] De tous les horizons j'avais quand même travaillé avec beaucoup de personnes, des latinos, de la Colombie, des Chinois, des Philippins, donc j'avais envie de retrouver un peu ce contact-là » (Répondant 6)

Faire des apprentissages ou le maintien des connaissances: *« Là j'étais impliqué partout c'est parce que j'avais besoin d'apprendre, tu sais j'avais besoin d'apprendre » (Répondant 7)*

« [...] et ma deuxième c'est de maintenir mes connaissances sociales à jour » (Répondant 4)

D'autres éléments font également partis des motivations à assumer une participation sociale. Bien que ces dernières aient été mentionnées que par deux personnes ou moins, celles-ci demeurent tout de même intéressantes. Il s'agit de briser son isolement (n=2), améliorer son français (n=2), léguer une société meilleure à ses enfants (n=2), laisser sa place en tant qu'immigrant (n=1), découvrir la population (n=1), aider les gens (n=1), saisir les opportunités (n=1) et se rendre utile (n=1). Les répondants 9 et 10 sont les deux personnes ayant mentionné vouloir s'impliquer afin de laisser une meilleure société à leurs enfants :

« Je pense que l'implication sociale c'est plus maintenant encore à cause que je pense que je veux donner une société plus juste pour lui, et je veux donner l'exemple aussi. Je ne veux pas avoir un enfant qui a des préjugés » (Répondant 9)

« [...] et puis c'est dans l'intérêt de nos enfants plus tard. Donc si [nom de la ville] devient une ville très ouverte aux immigrants, mes enfants en bénéficieront » (Répondant 10)

Pour un répondant, la motivation à assumer une participation sociale est également tournée vers son enfant, mais c'est en s'impliquant directement auprès de son école qu'elle estime pouvoir contribuer à son éducation :

« Pareil pour l'école de ma fille je suis impliqué parce que je veux savoir ce qui se passe dans son école puis j'ai envie de contribuer un petit peu en m'impliquant, de contribuer un petit peu à son éducation » (Répondant 6)

Les moyens utilisés pour assumer une participation sociale

Tout comme pour l'insertion socioprofessionnelle, le réseautage apparaît comme un moyen important pour intégrer les comités, les Tables de concertation, les Conseils d'Administration ou encore pour faire du bénévolat dans un événement quelconque. En fait, se faire demander pour rejoindre un lieu de participation sociale a été un vecteur d'intégration pour tous les répondants de cette étude à un moment ou un autre de leur vie au SLSJ. L'intérêt est donc de savoir qui sont les personnes ou les entités les ayant approchés.

Sept répondants doivent au moins une de leur action de participation sociale au fait qu'ils ont été approchés par un organisme de la région (principalement Portes ouvertes sur le Lac, Corporation Intégration Saguenay et Carrefour-jeunesse-emploi). Six répondants doivent au moins une de leur action de participation sociale au fait qu'ils se sont fait connaître via une action de participation sociale antérieure. Puis, un répondant doit au moins une de ses actions de participation sociale au fait qu'il a été approché par un collègue dans son milieu de travail. Les extraits suivants témoignent de tout ceci :

A été approché par un organisme : *« J'ai connu Portes ouvertes, et tranquillement oui, la première fois que j'ai fait du bénévolat c'est [employé de POL] qui m'a appelé pour voir si je pouvais [...] » (Répondant 8)*

« Bien j'étais souvent en contact avec [employé du CJE] de Carrefour Jeunesse Emploi, puis elle était aussi dans [nom de l'implication] donc c'est comme ça que j'ai su qu'il manquait de monde, j'étais prête à m'impliquer donc je me suis impliqué » (Répondant 5)

« Et c'est là que j'ai rencontré le directeur de la Corporation Intégration Saguenay. Et puis je suis devenu bénévole en fait à cet organisme-là » (Répondant 6)

A été approché via une action de participation sociale antérieure : *« [...] j'ai reçu un courriel d'une personne en fait qui m'avait connu à la [nom de la Table] qui à ce moment-là disait on a ce comité-là [...] » (Répondant 3)*

« [...] parce que le monde qui faisait [nom de l'implication] c'était les mêmes qui faisaient [nom de l'implication]. On faisait [nom de l'implication] au mois de novembre-décembre puis au mois de février on faisait [nom de l'implication] » (Répondant 1)

A été approché via son emploi : « [...] puis au travail aussi y'avait du bénévolat, ça veut dire que [nom de l'entreprise] faisait genre [nom de l'implication] puis une fois on est venu me voir [...] » (Répondant 1)

Le fait d'avoir été approché par un organisme pour s'impliquer à un endroit quelconque ne réduit en rien l'autonomie et la prise d'initiative de certains des répondants. En effet, six répondants doivent au moins l'une de leur action de participation sociale à une prise d'initiative personnelle, par exemple : participer aux assemblées générales annuelles des organismes; participer au Conseil d'établissement des écoles; participer aux consultations citoyennes; former soi-même un comité pour la réalisation d'un projet ou d'une activité ou proposer un programme à un organisme. Les extraits suivants témoignent des initiatives personnelles de certains répondants :

Participation aux AGA, Conseil d'établissement et consultations citoyennes : « [...] c'est ce genre de petite cohorte et puis on a eu notre AGA où tu peux t'impliquer [...] » (Répondant 3)

« C'est en allant au conseil d'établissement. Le plus possible je vais à l'assemblée générale, j'essaye, des fois je peux pas parce que j'ai quelque chose, mais j'essaye d'aller à tous les conseils d'établissement [...] » (Répondant 6)

« Bien j'ai su parce que la consultation se tenait au [nom du Motel]. [...] Ils avaient loué une salle pour la faire puis dans le fond je me suis inscrite » (Répondant 5)

Former soi-même un comité : « Puis moi l'idée m'est venu comme ça puis je me suis dit tu sais on joue au soccer, pourquoi ne pas faire la même affaire. C'est là que je suis allé en parler à une personne puis que j'ai formé mon comité petit à petit » (Répondant 1)

« Bon j'ai créé un comité électoral donc j'ai organisé les élections finalement les étudiants internationaux ont votés moi et mon équipe donc on a été élu président, vice-président pour repartir cet Association [...] » (Répondant 7)

Proposer un projet à un organisme : « *J'ai appelé l'organisme en disant: écoute j'ai allumé que mes collègues ici tout le monde voudrait travailler, mais aucune personne n'avait aucune idée ça veut dire quoi. Est-ce que vous aimeriez nous donner l'atelier* » (Répondant 4)

Les bénéfices perçus de la participation sociale

Les bénéfices perçus de la participation sociale ont été abordés sous deux angles soient les avantages pour soi-même et ceux pour la communauté. Si l'on s'intéresse d'abord aux bénéfices perçus sur soi-même, il appert que beaucoup de bénéfices sont liés à l'amélioration de son sort socioprofessionnel. En fait, neuf des dix répondants ont souligné au moins un bénéfice allant en ce sens.

Comme il a été montré dans les moyens utilisés aux fins de l'intégration socioprofessionnelle, quatre répondants ont accédé à l'emploi notamment en raison d'une implication bénévole antérieure. Dans certains cas, l'action bénévole s'est directement transformée en un emploi rémunéré. Nous retrouvons donc pareillement ce facteur au niveau des bénéfices perçus de la participation sociale. Aussi, il revient à mentionner que l'amélioration de son sort socioprofessionnel via la participation sociale s'est faite dans d'autres cas de façon plus indirecte, tel que par la création de contacts professionnels (n=3), l'enrichissement du curriculum vitae/lettre de recommandation (n=2), le fait de vivre une première expérience dans son domaine de formation académique (n=2) et la connaissance du réseau communautaire (n=1). Les extraits suivants témoignent de ces divers éléments :

Création de contacts professionnels : « *J'ai créé des contacts avec le monde agroalimentaire que je trouvais toujours super intéressant. Je ne te mentirai pas, je pense que le jour de demain si je peux être une compagnie qui va vendre des services de design graphique, j'aimerais avoir des clients dans l'agroalimentaire donc je peux pas te dire que je suis bénévole là-dedans pour me faire des clients, mais je peux pas te dire non plus que c'est pas une chose que je pense aussi* » (Répondant 8)

C.V et lettre de recommandation : « *Ça enrichit quand même le C.V en soi. Ça je ne peux pas le nier ça enrichit. Aujourd'hui si je dois monter un C.V, je peux quand même dire que je fais partie d'un C.A.* » (Répondant 10)

*« C'est ça. En plus des lettres de recommandations que l'organisme peut te faire »
(Répondant 8)*

Première expérience dans son domaine au Québec via le bénévolat : *« [...] bien finalement j'avais fait de la rédaction, je m'étais impliqué sur des comités, bien beaucoup pour le volet communications. Ça été mes premières expériences dans mon domaine finalement » (Répondant 2)*

« [...] avec mon travail bénévole ici, j'ai commencé à avoir plus d'expériences. Plus d'expériences à, en arriver à plus de cas [...] Alors avec [nom de l'organisme] j'ai continué à l'accumulation d'expériences jusqu'en 2016 » (Répondant 4)

Connaissance du réseau communautaire : *« Autre chose, ça me permet de connaître le réseau communautaire » (Répondant 4)*

Dans une moindre mesure, des répondants ont souligné d'autres bénéfices de la participation sociale n'étant pas directement liés à l'amélioration de son sort socioprofessionnel personnel. Il s'agit plutôt de bénéfices voués à l'enrichissement personnel tels que: la création d'un réseau amical (n=3), briser les préjugés envers les non-immigrants (n=1), apprendre des choses avant les autres (n=1), briser l'isolement (n=1), découvrir l'implication sociale (n=1), apprendre le français (n=1), développer des compétences (n=1), aider dans les démarches d'immigration (n=1) et le plaisir éprouvé (n=1).

Création du réseau amical : *« [...] quand tu y penses être un groupe de personne puis avoir les mains dans la terre forcément tu créés des liens. Avec [nom de l'amie] et [nom de l'amie] ça nous a marqué puis avec les autres personnes immigrantes ils avaient adoré ça honnêtement parce que tu sais, on travaille ensemble, on se salit ensemble, on se parle, on jase » (Répondant 6)*

« [...] je me suis tout de suite impliqué sur ce comité-là, puis je me suis fait dès le début plusieurs amis que j'ai toujours » (Répondant 2)

« Non je t'avoue qu'avec les autres personnes sur le C.A on a vraiment créé plus des liens d'amitié maintenant. [...] on a déjà été invité à titre personnel chez ces gens-là, parce que les relations sont plus que professionnelles » (Répondant 5)

Apprendre le français : « *Donc, si jamais ça revient la question des bienfaits de s’impliquer bien j’ai fait un cours gratuit de français* » (Répondant 8)

Développer des compétences : « *Sur le plan personnel j’ai développé différents potentiels ou compétences que je ne m’attendais pas du tout* » (Répondant 7)

Le plaisir éprouvé : « *On a passé une super de belle journée. Y’a des musiciens qui sont venus jouer. On a vendu des livres, on a fait des échanges, on a mangé bien sûr et on a bu* » (Répondant 8)

Au niveau des bénéfices perçus de la participation sociale sur la communauté, les répondants s’y étant prononcés abondent majoritairement dans le sens de l’amélioration de la perception de l’immigration (n=4). Les deux autres bénéfices perçus sur la communauté sont la démocratisation des services (n=1) et conscientiser la population sur une cause qui leur ai chère (n=1).

Amélioration de la perception de l’immigration : « *[...] tu sais des gens qui auraient à l’origine un préjugé, mais que toi sans le savoir tu leur permets de faire tomber ces préjugés en les voyant dans une autre sphère, dans la sphère de sa passion* » (Répondant 3)

« *[...] pour revaloriser, mettre en valeur, bien en fait pour avoir une image plus positive de ce qu’est l’immigration* » (Répondant 6)

« *Sur le plan l’environnement ou dans la communauté, c’est sûr que, moi personnellement je continu à travailler pour faire changer la perception de la communauté sur l’immigration* » (Répondant 7)

La démocratisation des services : « *Oui il y en a en masse des bénéfices. Regarde. Ici tous les activités et loisirs de la ville ça coute vraiment pas cher, tu peux faire n’importe quelle activité et tu as pas besoin de payer. [Au pays d’origine] pour faire certaines activités il faut vraiment être riche parce qu’elles sont chères. Ici tu peux quand même, ça ne coute pas cher parce qu’on fait beaucoup de travail communautaire. [...] C’est bien parce que ça permet qu’on ait plus de services, on a plus de choix pour faire des choses sans besoin d’être riche pour pouvoir payer tout ça* » (Répondant 8)

Conscientiser la population à une cause : « Par exemple en plus de la conscientisation comme ça, comme parler avec les gens, comme de montrer aux gens qu'il y a de la pauvreté, et qu'ici ce n'est pas le Taj Mahal. C'est sûr que c'est bien mieux que dans mon pays, mais c'est ça je pense qu'on a besoin de commencer à faire plus de luttes sociales, parce que le moins de différences entre un salaire et l'autre, le moins de différences sociales qu'il y a, toute la communauté gagne » (Répondant 9)

Les difficultés et les écueils rencontrés à la participation sociale

Le manque de temps (n=6) représente la raison la plus souvent mentionnée pour ce qui est des motifs limitant la fréquence et l'ampleur de la participation sociale des répondants. (n=6). Les conséquences de cette difficulté se sont retrouvées à deux niveaux : motif pour ne pas s'engager envers une action de participation sociale ou motif pour se retirer d'une action de participation sociale. Les enfants (n=3), l'emploi (n=3), les démarches d'immigration (n=1) et la recherche d'emploi (n=1) sont les éléments faisant en sorte que les répondants estiment manquer de temps pour la participation sociale.

Manque de temps (enfant) : « Mais là présentement j'ai pu le temps, je ne suis plus impliqué. J'aimerais ça, mais avec l'arrivée du deuxième petit » (Répondant 2)

« [...] je suis pas resté longtemps dans le C.A pour une raison simple c'est que j'ai deux enfants en très bas âge, et que je ne pouvais pas donner de temps pour les réunions le soir » (Répondant 3)

Manque de temps (emploi) : « Parce qu'au début aussi il faut dire que je viens de me trouver un emploi et il faudrait que je fasse une bonne impression. [...] Donc c'est pour ça que quand ce genre de choses coïncidait avec mes heures de travail, je privilégie d'abord le travail » (Répondant 10)

« Non parce que j'avais pas mal de job, donc je n'avais pas le temps vraiment pour ça » (Répondant 6)

Manque de temps démarches d'immigration et recherche d'emploi : « Non je n'étais pas impliqué cette année-là, non. Y'avait tellement de choses, la résidence permanente, chercher un job [...] » (Répondant 6)

Une fois intégrés dans une action de participation sociale, certains répondants (n=4) ont vécu des difficultés liées à leurs différences ethnoculturelles avec les membres de leur communauté d'accueil. Par exemple, un répondant estime qu'il devait s'allier de personnes non-immigrantes pour gagner en crédibilité dans ses différents projets. Un autre a perçu que son statut minoritaire d'immigrant sur une Table de concertation majoritairement formée de membres non-immigrants l'a contraint à aller dans le sens des gens appartenant à la culture dominante. Les extraits suivants font état des difficultés rencontrées étant dû à la différence ethnoculturelle :

« [...] l'affaire dans tout ça c'est que l'on doit suivre les choses. Dire si on demande tout seul à un immigrant ça aurait été quoi ta politique, admettons en faisant l'expérience, on prend juste les représentants élus de la [nom de la Table] et l'autre côté des immigrants, juste des immigrants, et faites une politique et montrer la-nous à l'arrivée je pense qu'elles auraient été très différentes » (Répondant 3)

« Donc c'est juste pour te dire que dans mon parcours il fallait toujours que je trouve un Québécois ou un organisme québécois pour me backer » (Répondant 7)

« Et l'autre chose c'est que les gens sont plus intéressés à me poser des questions sur [pays d'origine] qu'à se concentrer à la tâche » (Répondant 4)

« Parce que j'ai participé au Conseil d'établissement puis je me suis présenté pour être membre de ce Conseil. Ce soir-là on était quelques-uns à s'être présenté et ai-je n'ai pas été élu, mais je me souviens que quand j'ai pris la parole tout le monde s'est retourné l'air de dire ah tiens. Et y'a quelqu'un qui a dit toi tu ne viens pas d'ici en tout cas tu viens pas de [nom de la ville] » (Répondant 6)

D'autres difficultés ont été souligné par trois répondants ou moins. Il s'agit de la rigueur des procédures (spécifiquement dans un C.A) (n=3), du français (n=2), du manque de connaissance du milieu (n=1) et de la fatigue (n=1). Ces éléments sont mis en lumière dans les extraits suivants :

Rigueur des procédures : *« Je sais que ce sont des procédures très carrés. C'est comme ci, comme ça et que j'oublie tout le temps s'il faut proposer, s'il faut accepter » (Répondant 8)*

« Je sortais de cette réunion la première fois et je me rappelais plus de rien parce que c'était trop technique [...] » (Répondant 7)

« Moi je découvre parce que on avait le code Morin pour les réunions et tout ça. Moi je ne connaissais pas ça » (Répondant 3)

Français : *« La première barrière c'est la langue. Parce que je travaille avec des personnes citoyennes qui n'avaient pas une éducation aussi élevée comme vous ou des personnes ici, alors je dois faire plein d'efforts, parce que je n'ai pas l'accent du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Alors je dois faire l'effort pour que tout le monde me comprenne » (Répondant 4)*

Manque de connaissance du milieu : *« Bien en fait à l'époque je ne m'impliquais pas forcément parce que j'arrivais, puis c'est ça je ne connaissais pas bien non plus le milieu » (Répondant 2)*

Fatigue : *« [...] bon je suis arrivé à un niveau de fatigue qui fait que là je me suis désengagé. [...] ça été fatiguant, c'était huit mois. Je pense que j'ai passé huit mois intenses » (Répondant 3)*

Les caractéristiques personnelles favorisant la participation sociale

Tous les répondants se sont exprimés sur leurs caractéristiques personnelles les ayant aidés à assumer une participation sociale. Deux éléments ressortent alors du lot : la capacité à aller vers l'autre (n=6) et le sens de l'observation, d'analyse et d'adaptation (n=5). Les extraits suivants témoignent de ces qualités :

Capacité à aller vers l'autre : *« Je ne suis pas quelqu'un qui reste chez moi en fait. J'ai toujours fait des métiers très sociable dans lesquelles j'ai développé des aptitudes pour m'approcher des autres » (Répondant 2)*

« Deuxième des choses, je suis à l'origine quelqu'un de plus réservé, moins extravertie, mais qui peut facilement aller vers l'autre. Je peux m'ouvrir, je peux discuter, je cherche toujours à connaître les autres là. Je n'ai pas peur, je suis curieux en fait, c'est ça aussi qui a aidé » (Répondant 3)

« Mais j'ai l'habileté de m'approcher vers les gens, d'établir des liens, des communications » (Répondant 4)

« Tu sais, je pense que j'ai une certaine ouverture aux autres, je pense que j'ai une curiosité aux autres » (Répondant 6)

Observation / adaptation / analyse : « C'est d'étudier, c'est de regarder, observer, puis voir comment les autres fonctionnent, puis aller comme ils fonctionnent. [...] La plupart des québécois s'impliquent dans différentes activités, dans différentes implications sociales. C'est comme ça que ce pays-là est développé. Puis moi, je veux vivre comme eux autres » (Répondant 1)

« [...] ils étaient quand même bons, ils étaient assez dynamiques, tout ça, donc j'avais beaucoup à apprendre d'eux donc j'étais très attentif. [...] C'est ça donc il fallait que je regarde attentivement et que je m'informe » (Répondant 3)

« Dans le fond je pense que je suis une grande opportuniste. Il faut saisir ce qu'il se passe et savoir t'adapter. Je suis une personne capable d'évaluer qu'est-ce qui est disponible et aussi qu'est-ce qui n'est pas encore disponible. [...] Ouais mon analyse du milieu, d'analyser le milieu pour voir comment ça peut sortir mieux pour moi est assez bon là » (Répondant 8)

Dans une moindre mesure, des caractéristiques personnelles telles que la capacité d'écoute (n=2), la courtoisie (n=1) et la maturité (n=1) ont également été mentionné par quelques répondants:

Capacité d'écoute : « [...] mes habiletés de communication, de mes relations interpersonnelles, d'être à l'écoute des gens, je pense que ce sont mes qualités parce que je ne peux pas m'intégrer si je suis une personne qui ne t'écoutes pas » (Répondant 4)

« Et une de mes forces c'est que j'écoute. J'écoute davantage que je parle lors des réunions enfin je dirais » (Répondant 7)

Courtoisie : « Je suis très courtois, et c'est ce qui a semblé joué en ma faveur » (Répondant 10)

Maturité : « Oui, oui puis je pense que c'est une question d'avoir murie un petit peu, de vieillir, on s'en rend compte que c'est important » (Répondant 6)

La composition du réseau amical

La composition du réseau amical s'intéresse aux personnes fréquentées à l'extérieur du cadre de travail ou de la participation sociale (comité, Table, C.A, etc.). Tous les répondants de cette étude affirment avoir des réseaux amicaux composés de personnes immigrantes et non-immigrantes. Sauf que le premier constat qui ressort des entretiens est que le réseau amical composé de personnes non-immigrantes a pris plus de temps à se construire. Ce fut le cas pour la moitié des répondants :

« En plus de ça en arrivant je me suis fait beaucoup d'amis. C'était surtout les étudiants étrangers parce qu'en [année XYZ] y'avait déjà 350 étudiants internationaux donc on se côtoyait » (Répondant 7)

« Non, c'était des gens comme, des gens d'Espagne, d'Italie. C'était des gens d'Espagne, Italie, république tchèque, Russie, ouais c'était des gens de partout. Catalogne. [...] Des gens qui venaient d'arriver comme moi, sans sa famille ici, des gens de Vancouver, des autres parties du Canada aussi, ouais c'est ça. Ah de la Belgique aussi. Tous des gens qui avaient voyagés beaucoup et qui étaient plus ou moins dans la même situation que moi et on faisait comme une petite famille. Puis mon ami qui était brésilien » (Répondant 9)

« Maintenant je suis ami de quelques familles québécoises, mais pour arriver à cette acceptation il s'est passé des années. Mes premiers amis on était seulement la gang immigrante, mais petit à petit j'ai commencé à voir plus des amis québécois » (Répondant 4)

Les réseaux amicaux composés de personnes non-immigrantes se sont créés via différents vecteurs d'intégration. Quelques répondants (n=3) se sont liés d'amitié avec le réseau amical déjà existant du conjoint ou de la conjointe québécois(e). Pour d'autres (n=2), c'est le milieu de travail qui a permis de rencontrer des personnes non-immigrantes qui sont ultérieurement devenues des amis. Puis, dans un cas isolé, la personne a créé des liens par l'intermédiaire d'activités sportives et sociales.

Via le réseau du ou de la conjointe québécoise : *« Pour vrai mon chum il avait déjà ses amis, il avait quelque chose à Montréal que je ne savais pas que ça se passait, que ça fait comme un an deux ans que ses amis qui ont vécu à Montréal ils commençaient à retourner en région pour avoir des familles. Parce qu'il y a des milieux familiaux aussi et*

c'est un mouvement qu'on ne faisait pas tout seul moi et lui. Quand on est arrivé ici on avait déjà des amis et tout » (Répondant 9)

« Du travail de mon conjoint on a gardé deux couples d'amis qu'on connaît depuis les débuts. Ces couples d'amis sont comme notre famille ici » (Répondant 6)

Via le milieu de travail : *« Ouais surtout via le travail, via le travail puis après les petits comités. De mes collègues de [nom du milieu de travail] il me reste deux très bons amis qui sont encore dans ma vie » (Répondant 1)*

Via des activités sportives ou sociales : *« [...] quand je suis arrivé à [nom de la ville] bien j'ai refait des cours collectifs donc de natation et de yoga. Je fais de la natation, on fait de la natation avec les enfants aussi. Puis quand on fait des activités avec les enfants on retrouve des gens de la garderie donc ça permet de créer des liens en dehors de la garderie avec ces personnes-là aussi. En partageant les mêmes activités » (Répondant 6)*

Le principal réseau amical de deux répondants est composé de personnes originaires du Québec, qui ne sont pas nés au SLSJ mais qui ont effectué un retour dans la région. L'une de ces deux personnes estiment d'ailleurs que les réseaux sociaux des personnes natives du SLSJ sont créés depuis longtemps et qu'il est difficile de s'y intégrer.

« Mais c'est drôle parce que on se rend compte que ceux avec qui on a créé le plus de liens, québécois de souche, c'est souvent des gens soit qui sont déjà partis de la région un moment donné, soit qui vivent ici, mais qui ne sont pas originaires du Saguenay-Lac-St-jean. Donc des gens qui ont vus autres choses que le Lac-St-jean » (Répondant 5)

« Sinon après, les personnes avec qui j'ai créé vraiment des liens, des québécois, ce n'est pas des gens natifs d'ici qui sont toujours restés ici, j'ai créé beaucoup de liens avec des jeunes qui sont revenus en région. Souvent, tu sais après longtemps dans les grands centres, bien finalement qui me disaient que leur réseau social c'est pareil quoi, ils avaient complètement perdu puis ils m'ont dit : j'arrive au SLSJ, j'ai ma famille, mais les amis là c'est comme si j'étais un immigrant en fait. Donc j'ai créé des liens avec des migrants québécois. [...] Même les migrants québécois le disent ce n'est pas évident parce que les gens de la place ont déjà leurs réseaux, leurs activités et que c'est pas facile de vraiment tisser des liens » (Répondant 2)

La perception actuelle du SLSJ

Au cours des entrevues semi-dirigé, les répondants ont eu à se prononcer sur leur perception du SLSJ. Précisément, ils avaient à mentionner ce qu'ils aimaient le plus et le moins de la région, en plus de mentionner s'ils souhaitaient y demeurer à long terme. Il sera donc question de ces aspects au cours de la prochaine section de ce chapitre.

Les éléments les plus appréciés du SLSJ

La majorité des répondants (n=7) ont mentionné que la qualité de vie au SLSJ demeure l'élément qu'ils apprécient le plus de cette région. Dans le discours de ces répondants, on retrouve aussi la nature (n=5), la proximité des services (n=4), le rythme de vie (n=1) et le coût abordable de la vie (n=1). Les extraits suivants mettent ces différents items en lumière :

« Le plus, c'est la qualité de vie. Bien dans le sens que j'habite et je travaille tout proche de l'école et de la garderie de mes enfants ça c'est super important. Le côté détendu de [nom de la ville] aussi, pour le côté petite ville aussi, le côté plein air. Nature au milieu de la ville puis ville dans la nature ouais » (Répondant 2)

« Ce que j'apprécie, c'est prendre le temps pour moi. Comme je dis j'aime ça sortir. Aller rencontrer la nature. Ne pas être pressé. Tout est à côté. On apporte tes enfants à la garderie. Y'a quand même une qualité de vie. Faut le dire là, on le dit souvent comme ça comme objet marketing ou promotion, mais en réalité ouais c'est ça » (Répondant 3)

« Ce qu'on apprécie le plus c'est le rythme de vie et la qualité de vie. Définitivement, tu sais c'était aussi notre leitmotiv quand on est parti [du pays d'origine] c'était d'être moins stressés, d'avoir un rythme de vie avec des valeurs plus simples » (Répondant 5)

« Autre chose c'est qu'habiter en région c'est moins cher qu'habiter à Montréal. Le coût des loyers, de la nourriture et tout ça. C'est un bel endroit pour vivre, tu as les lacs, les plages, c'est un bel environnement. C'est bien pour ta santé mentale d'avoir plus de sables, plus de forêts, plus de l'eau que tout ce que représente la Ville de Montréal » (Répondant 4)

Les trois répondants n'ayant pas fait la mention de la qualité de vie ont tous des réponses différentes d'apprécier le SLSJ. L'un d'entre eux affirme tout apprécier de la région, sans pouvoir cibler un élément précis :

« Présentement j'apprécie tout. Je n'ai rien vraiment à ne pas apprécier ici. J'apprécie tout, tout. J'apprécie les quatre saisons comme personne à date » (Répondant 1)

Pour sa part, le *Répondant 10* est le seul à apprécier certaines caractéristiques des gens qui habitent la région du SLSJ. Précisément, il trouve que les gens sont courtois, solidaires et gentils, ce qu'il retrouvait d'ailleurs dans son continent d'origine :

« C'est une bonne région et puis je sens un peu la solidarité [du continent d'origine]. La solidarité [du continent d'origine] existe, c'est-à-dire que le voisin c'est ta famille aussi, le voisin c'est ta famille. Les gens sont courtois, les gens sont gentils » (Répondant 10)

Puis, la possibilité de développer des projets dans la région est l'élément le plus apprécié par un répondant ce qui n'est pas le cas à Montréal estime-t-il :

« J'aime l'idée qu'il y a beaucoup de choses à faire. À Montréal, tout est shaded, si tu permets l'expression anglaise. Tout est fait, tout est déjà passé. C'est ça que j'aime de la région, l'idée que beaucoup de choses restent à faire, beaucoup de projets à mettre en place » (Répondant 8)

Les éléments les moins appréciés du SLSJ

Il existe une certaine hétérogénéité dans les réponses des personnes immigrantes interrogées quant à ce qu'ils apprécient le moins du SLSJ. D'abord, pour trois répondants, le traitement réservé aux immigrants dans la région est l'élément le moins apprécié. L'un d'entre eux estime qu'un immigrant doit faire beaucoup plus d'efforts qu'un non-immigrant pour atteindre une certaine crédibilité. Un autre affirme que la faible représentation des personnes issues de la diversité culturelle au SLSJ fait en sorte que ceux-ci doivent toujours expliquer d'où ils viennent, ce qui devient irritant à long terme. Puis le dernier répondant croit en la présence d'un racisme marqué dans la région à l'endroit des immigrants.

« Ce que j'apprécie le moins au SLSJ c'est que quand on est étranger on a pas fini de faire ses preuves. Il faut qu'on ait une balance positive incroyable pour avoir ça de crédibilité, c'est un sport en soi, c'est un ultra marathon » (Répondant 3)

« En était loin, l'immigration c'est 1% de la population, on est plus rare et le monde est moins habitué à nous. Ça fait des fois un peu plus de travail pour nous de s'expliquer,

*d'expliquer d'où on vient, comment on a les mêmes valeurs, ça devient irritant »
(Répondant 8)*

« Je pense qu'il y a quelques personnes comme les gens que j'ai parlé qui étaient un peu raciste. Je sais que c'est un phénomène nouveau l'immigration ici » (Répondant 9)

Pour les sept répondants n'ayant pas mentionné le rapport immigrant/non-immigrant en tant que principale lacune du SLSJ, c'est plutôt la situation économique (n=2), les longs hivers (n=1) et la difficulté d'accès à certains services (n=1) qui dérangent. Quoi qu'il en soit, les extraits suivants montrent en quoi les éléments mentionnés ci-haut représentent une lacune chez certains répondants :

Situation économique : *« Les choses que j'aime moins, c'est la situation économique actuelle. L'ouverture des emplois est stagnée, la difficulté à trouver un emploi. Je ne dis pas un bon emploi, je dis un emploi simplement » (Répondant 4)*

« [...] ce que je trouve difficile ici c'est l'emploi globalement. Je pense que ce n'est pas assez diversifié, y'a un poste puis on est 50000 à postuler, ça je trouve ça dommage en fait. Faudrait que y'aille un renouvellement [...] nous on a failli partir une fois à cause de l'emploi » (Répondant 6)

Longs hivers : *« Qu'est-ce qui nous plait le moins, tu sais en avril on aimerait que le neige elle fonde » (Répondant 5)*

Difficulté d'accès à certains services : *« Bien disons que c'est très dur d'avoir certains services, on s'est quand même battu » (Répondant 2)*

La volonté de demeurer au SLSJ à long terme

L'analyse du discours des répondants permet de les classer en trois catégories quant à leur volonté de demeurer au SLSJ à long terme : indécis (n=5), n'envisage pas changer de région (n=4), envisage changer de région (n=1).

Deux des quatre répondants qui affirment être installés au SLSJ pour y demeurer à long terme trouvent un confort dans leur stabilité, celle-ci ayant été difficile à acquérir. Il y existe donc une crainte de devoir recommencer une autre vie ailleurs, à devoir créer de nouveaux réseaux amicaux et professionnels.

« Oui mais oui. Écoutes, après tout ce que j'ai passé, après les poignées de portes, après que les choses se placent petit peu par petit peu au fur et à mesure, après que je me sente bien ici à [nom de la ville], et que j'ai ma gang, mes amis, que je commence à me sentir bien dans ma peau, que je commence à voir la lumière au final au bout du tunnel » (Répondant 4)

« Ouais je veux plus déménager là, je suis tanné, je suis tanné des boites, je suis tanné de la logistique de déménager, je suis tanné de m'adapter aussi. Je suis tanné de m'intégrer [...] Et maintenant je commence à me sentir chez moi. Je commence à avoir ma voie et je ne voudrais pas recommencer encore à 48 ans ailleurs » (Répondant 8)

D'autres répondants (n=2) s'appuient sur le destin pour justifier leur sort. L'un croit que le destin l'a amené dans une ville du SLSJ et ce, pour y demeurer à long terme. L'autre, de la catégorie des indécis, croit plutôt que le destin peut encore continuer à opérer et le faire déménager dans une autre région au Canada. Voici les extraits qui en témoignent :

« En fait moi j'ai trouvé ma terre promise. Ce n'est pas compliqué. Moi je pense que la vie, tu sais les circonstances de la vie se sont mélangés, m'ont mené de gauche à droite pour m'amener finalement à [nom de la ville]. [...] Tu sais c'était comme écrit à quelque part que toi [nom de la personne], ta place c'est [nom de la ville]. J'ai même essayé, y'a des circonstances qui ont fait que je devais déménager de [nom de la ville], aller vivre à [nom de la ville], mais à une autre place, mais toutes ses affaires-là, ça tombe à quelque part » (Répondant 1)

« Bon moi je dis que je vais vivre au Canada. Au Canada parce que parfois on fait des plans, mais on ne connaît pas là où le destin t'amène » (Répondant 10)

Pour leur part, deux répondants croient que leur développement professionnel peut les conduire à s'installer dans une autre région, une autre province ou un autre pays. L'un de ces répondants est toutefois indécis. Il hésite entre la stabilité qu'il retrouve au SLSJ et la motivation associée à de nouveaux défis professionnels qu'il rencontrerait ailleurs. L'autre a une position plus arrêtée. Il sait en effet qu'il quittera un jour ou l'autre la région afin de développer son plein potentiel.

« C'est sûr que, au fond de moi je me dis que je peux encore développer certains aspects de moi, et que ça prendrait pour ça un départ quelque part. À côté de ça je suis quand

même anxieux parce que j'ai une vie qui est je dois dire aisée et facile. Ma conjointe a un bon emploi, on a deux enfants en bas âge. Ils vont à la garderie on sait que c'est sécuritaire. On s'est acheté une maison il y a deux ans. [...] admettons là on me dit tu as un contrat de professeur j'en sais rien à Boston ou quelque chose comme ça, je serais super heureux, mais j'aurais peur » (Répondant 3)

« Il y a 5 ans 10 ans je croyais que j'allais rester ici au Québec tout le long. Mais de par mon nouveau travail, je pense que c'est n'importe où dans le monde, il n'y a plus de limites. Présentement je décide de rester ici c'est parce que je n'ai pas terminé la mission que je me suis donné » (Répondant 7)

Les recommandations des répondants

En fin d'entrevue, il a été demandé aux répondants d'émettre des recommandations s'adressant aux personnes immigrantes qui aimeraient s'installer au SLSJ pour y accomplir un parcours professionnel satisfaisant et pour y assumer une participation sociale.

La recommandation la plus souvent mentionnée (n=3) est de développer des contacts et des relations amicales avec les membres de la population locale et de s'intégrer au sein de leurs réseaux sociaux. Faire preuve d'humilité et avoir un plan concernant son intégration sociale et professionnelle sont d'autres recommandations nommées par plus d'un répondant. Les extraits suivants témoignent de ce qui précède :

S'approcher de la population locale : *« Même en tant qu'immigrant si tu veux t'installer ici en famille, bien associes toi à des Québécois qui sont là pour t'accueillir puis qui t'intègre dans ta famille, dans ton cercle d'amis » (Répondant 7)*

« Vous vivez dans un nouveau pays il faut côtoyer les gens. Il faut côtoyer les gens. Si les gens ne veulent pas vous accepter, subtilement, faites en sorte qu'ils vous acceptent. Moi c'est ça ma philosophie. [...] Celui qui réussit son immigration selon moi déjà, c'est celui qui a de l'entregent, c'est celui qui s'approche des gens » (Répondant 10)

« Je pense qu'il faut, faut que tu ailles vers les autres, faut que tu sortes. Ce n'est pas en restant chez-soi qu'on rencontre des gens » (Répondant 6)

Humilité : « Ne pas amener le pays toujours avec nous. C'est sûr que notre accent c'est une couleur qu'on va toujours avoir. On peut vivre cela avec le sens de l'humilité et savoir ce que le milieu a besoin aussi » (Répondant 9)

« Mettre l'orgueil dans un tiroir. Oui, parce que comme immigrant il y a un côté d'orgueil et tu te dis je connais ceci, je connais cela, pourquoi les portes ne s'ouvrent pas ? Mais après les coups, les coups, les coups, tu arrives à céder, tu dis ok, probablement qu'il y a une chose que je ne fais pas bien » (Répondant 4)

Avoir un plan : « Qu'est-ce qu'on va faire ? C'est quoi le plan ? Je pense que se faire un plan c'est une bonne idée. [...] Autre chose c'est d'avoir un plan à court terme et un plan à long terme. Parce que le plan d'implication c'est pas à court terme. Ce n'est pas que demain tu t'impliques et demain tu vas avoir des résultats. Que le prochain jeudi tu vas avoir un salaire pour ça là » (Répondant 8)

« Et c'est là que quand tu t'impliques il faut te donner un plan d'action. Dans cinq ans où est-ce que je me vois, tu sais dans quel domaine, il faut être quand même précis et il faut garder la constance à ce niveau-là » (Répondant 7)

D'autres recommandations n'ont été mentionnées qu'à une seule reprise. Il s'agit de ne pas se victimiser, d'être positif, d'être proactif, de s'ouvrir aux différences et avoir une volonté de fer. Cela apparaît dans les extraits suivants :

Ne pas se victimiser : « Et essayer de pas écouter trop le côté victime qu'on a, c'est facile parfois quand ça marche pas on dit pauvre petit moi. [...] À un moment donné c'est comme on va descendre un peu le volume de cette personne, de cette personne qui habite dedans moi là, je comprends là, maintenant ferme ta gueule parce qu'il faut faire autre chose [...] Mais je pense qu'il faut absolument essayer d'éviter ou de réduire un minimum le côté de victime là, de pleurer sur les choses qui ne vont pas bien et concentrer sur les choses qui peuvent marcher » (Répondant 8)

Être positif : « Puis il faut être positif aussi, je pense que je suis quelqu'un de positif, puis ça se ressent probablement un petit peu dans mon parcours, je ne me suis jamais dit ah je me trouverai jamais de jobs, j'ai dit go on y va, on donne des CV on va rencontrer des gens » (Répondant 6)

Être proactif : « [...] mais y'a aussi la façon d'être proactif quand tu es immigrant tu sais, ce n'est pas une partie comme ça facile là. Justement parce que c'est difficile » (Répondant 3)

S'ouvrir aux différences : « Je pense qu'il faut maintenir la tête ouverte sur les différences. Parce que ce n'est pas juste la société qui peut voir la différence, nous aussi » (Répondant 9)

Avoir une volonté de fer : « Immigrer, ce n'est pas une expérience qui est pour tout le monde. Tu dois avoir une volonté de fer, et vraiment avoir la force pour te confronter à la réalité vers les immigrants » (Répondant 4)

The logo for Clicours.COM is displayed in white, bold, sans-serif capital letters on a solid blue rectangular background.

Chapitre 7

Discussion

Dans ce chapitre, nous revenons d'abord sur nos trois objectifs de recherche. Le premier objectif cherchait à recueillir le point de vue des participants en ce qui a trait aux différents paramètres de la participation sociale, tels que : les lieux de participation investis; les motivations à participer, les moyens utilisés pour participer; les bénéfices perçus à la participation et les obstacles rencontrés. Le deuxième objectif visait à documenter la perception qu'ont les répondants en regard de leurs caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean (déterminants individuels). Le troisième objectif avait pour sa part comme finalité d'identifier les recommandations des participants pour faciliter la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné. Ensuite, un regard critique sur cette étude sera posé, lequel mettra en évidence les limites de celle-ci et de quelle façon elle contribue à l'acquisition de nouvelles connaissances. Finalement, les avenues et perspectives de recherches et d'interventions sociales seront présentées.

Objectif 1 : point de vue des participants sur les différents paramètres de la participation sociale

La présente étude permet de constater que la nature de la participation sociale et les lieux investis de participation de nos répondants s'apparentent à ceux rencontrés par Comeau (1995) et Meister (1974). Comeau (1995) évoquait quatre formes de participation : la fondation, l'adhésion, l'élection à un poste de responsabilité et la réalisation des tâches. Tandis que le second auteur mentionnait la prise de responsabilités, l'appartenance aux groupements et l'utilisation de services. Les lieux investis de participation chez les répondants de la présente étude peuvent pour leur part être regroupés en deux catégories : l'implication dans un poste décisionnel et l'implication dans un poste non-décisionnel. Pour ce qui est des implications dans un poste décisionnel, l'on retrouve la participation dans des Tables de concertation, des Conseils d'Administration et les comités (excluant les comités d'action qui ont pour unique but la réalisation d'une tâche). Ces implications s'apparentent dans le modèle de Comeau (1995) à la fondation et à l'élection à un poste de responsabilité et dans le modèle de Meister (1974) à la prise de responsabilités. En ce qui a trait aux implications dans un poste non-décisionnel, l'on

retrouve le bénévolat effectué pour des organismes ou dans des événements. Servir un repas bénévolement lors d'une fête de quartier en est un exemple. Ces implications ressemblent donc à la réalisation des tâches dans le modèle de Comeau (1995 : 127), celui-ci le définissant comme étant « *l'ensemble des activités de production matérielle et symbolique accomplies par les membres dans les associations* ». Quoiqu'il en soit, les résultats de l'étude ont montrés que les participants se sont impliqués davantage dans des postes décisionnels que non décisionnels (30 implications sur 52 étaient dans un poste décisionnel). Bien que minoritaires d'un point de vue quantitatif, les implications dans un poste non-décisionnel ont tout de même fait partie du parcours de tous les participants de cette étude. Il a même été soulevé par certains répondants qu'ils préféreraient accomplir des tâches dans un poste non-décisionnel et ce, même s'ils possédaient une scolarité universitaire.

Selon quelques auteurs (Breton, 1997; Frideres, 1997; Olson, 1971; Wilson, 2005), le sens purement altruiste de la participation sociale serait à questionner. Il serait notamment probable qu'un individu ne participe pas s'il peut obtenir les bénéfices ailleurs et laisser d'autres personnes faire le travail (Frideres, 1997). En lien avec cette idée, il est intéressant de constater les motivations à assumer une participation sociale des répondants de notre étude pour en déduire le caractère altruiste ou non-altruiste. D'abord, la motivation la plus souvent mentionnée a été de mettre à profit ses connaissances et ses compétences. Les répondants à l'étude témoignent donc d'une volonté de transmettre leurs savoirs et d'en faire profiter à la communauté, ce qui traduit de l'altruisme. Dans une moindre mesure, des motivations altruistes telles que se rendre utile, aider les gens et léguer une société plus juste ont également été mentionnées. En revanche, d'autres motivations souvent mentionnées avaient un sens plutôt individuel, c'est-à-dire qu'elles visaient des bénéfices portées sur sa propre personne. Il est alors question de la création d'un réseau de contacts (amical ou professionnel), le bris de l'isolement, faire des apprentissages ou maintenir ses connaissances et bonifier son curriculum vitae. Aussi, des participants se sont dits plus motivés à participer socialement au SLSJ comparativement à la ville antérieure de résidence (Montréal dans un cas et des grandes villes européennes dans d'autres cas) sous prétexte que cette région offrait plus de possibilités de participation. Ces individus relataient que la taille plus petite de la ville les incitait à s'impliquer, ce qui rejoint l'affirmation de Breton (1997) voulant que l'implication soit favorisée dans les plus petites villes là où il est plus difficile de se soustraire aux pressions de son entourage.

Tout comme ce fut le cas pour l'intégration socioprofessionnelle, le réseautage a représenté le principal moyen de s'insérer dans un lieu de participation sociale chez les personnes immigrantes de la présente étude. Le bouche-à-oreille est une méthode bien connue et efficace de circulation de l'information des possibilités d'emploi (Valat, 2012) et de participation bénévole (Lemieux, 2004). Avoir un bon réseau de connaissances représentent donc un atout majeur afin d'assurer son intégration. Cela dit, les personnes immigrantes ayant généralement un réseau de connaissance plus faible que les personnes nées au Canada (Lebel-Racine, 2008; Scott & coll., 2006) il est en théorie probable que cette population bénéficie moins du réseautage. Les résultats de notre étude vont donc à l'encontre de cette hypothèse sachant que les répondants ont beaucoup usé du réseautage pour s'intégrer à l'emploi ou dans des lieux de participation sociale. Toutefois, il est à considérer que l'aide reçue venait majoritairement des organismes (CJE, CIS, POL). L'aide reçue d'une personne n'étant pas en lien avec ces organismes a été rencontré dans de rares occasions. De plus, il a été vu que plusieurs personnes immigrantes ont eu un cheminement de participation sociale en boule-de-neige. C'est-à-dire que suite à une implication donnée, ils ont été recommandés pour s'impliquer à un autre endroit. Si d'une part, cela représente un moyen efficace de développer et d'assurer la pérennité de sa participation sociale, d'autre part cela fait en sorte que les milieux d'implication se réservent souvent aux mêmes personnes. Il devient donc difficile pour une personne ne s'étant jamais impliqué d'intégrer un lieu de participation (Lemieux, 2004). Puis, les répondants de ce mémoire ont usés d'autonomie afin d'assurer leur participation. La plupart a fait les premiers pas afin de se joindre à un comité déjà existant, alors que deux personnes ont elles-mêmes créé un comité afin de répondre à un besoin qu'ils avaient identifié. Dans ces cas, les personnes se sont beaucoup investies en temps et en énergie, ce qui rejoint l'affirmation de Comeau (1995) voulant que la fondation d'une association constitue une période de participation intense.

Quant aux bénéfices perçus de la participation sociale, la plupart des mentions allaient dans le sens de l'amélioration de son sort professionnel, ce qui inclut la création de contacts professionnels, la bonification du curriculum vitae, la première expérience dans son domaine au Québec et la connaissance du réseau communautaire. Dans les écrits scientifiques recensés, créer des liens sociaux et faire des rencontres sont des bénéfices de la participation sociale maintes fois nommés. Les résultats de notre étude ne diffèrent que très légèrement des écrits consultés puisque dans les deux cas il y a une forte importance de la rencontre de l'autre. La création de contacts professionnels, rappelons-le, s'inscrit dans l'amélioration de son sort professionnel et

plusieurs répondants ont souligné ce bénéfice. Toutefois, l'affirmation voulant que le bénévolat augmente la participation politique (Wilson, 2000) ne revêt pas de l'évidence selon le témoignage des répondants de ce présent mémoire. En effet, un seul répondant a affirmé s'impliquer auprès d'un parti politique et tant que militant. Cependant, il est probable que les autres participants assument eux aussi une participation politique, mais le manifestent différemment. Souvenons-nous que d'autres actions, tels que faire la grève, participer à une manifestation ou recourir à la violence symbolique correspondent aussi à de la participation politique (Guersan, 2013).

Quelques répondants ont aussi mentionné comme bénéfiques sur la communauté le fait d'améliorer l'image de l'immigration au SLSJ, là où le poids démographique des personnes immigrantes est faible. Cette volonté se conjugue à la théorie de la privation d'Aristote, relaté par Piven et Cloward (1977). Étant privé d'une reconnaissance sociale et d'une image adéquate auprès de la culture dominante, les personnes appartenant à la culture minoritaire se sont mobilisés et ont vu en la participation une occasion de redorer leur blason.

Le principal obstacle rencontré par les répondants pour s'impliquer est le manque de temps, ce qui s'accorde avec les constats de l'ESG (Statistique Canada, 2013). Pour Putnam (2000), la diminution du temps dispensé à la participation s'expliquait en partie avec l'augmentation du temps dispensé à des activités individuelles et pour les appareils électroniques. Or, le discours des répondants n'arrive pas aux mêmes conclusions que Putnam (2000). En effet, lorsque ceux-ci manquaient de temps pour la participation, c'est qu'il était dispensé à la recherche d'emploi, à la famille et à la sécurisation d'un statut légal (démarches d'immigration). Il est en effet peu probable que les personnes immigrantes, sachant qu'ils rencontrent plus d'embûches à leur intégration à tous les niveaux, dispensent beaucoup de leur temps dans les divertissements de tous genres. Des auteurs font d'ailleurs la mention de ce qui préoccupe davantage les personnes immigrantes que la participation sociale. À ce sujet, Vatz-Laaroussi (2005) évoque la recherche d'un emploi et la construction d'un réseau, alors que Scott et coll., (2006) mentionnent la recherche d'un logis convenable. Par ailleurs, des participants à cette étude ont rencontré des situations conflictuelles à l'intérieur des milieux de participation investis les ayant conduit à remettre en question leur implication. Ce fut le cas d'un répondant qui sentait que son point de vue n'était pas pris en compte par les autres membres du comité et que le pouvoir de celui-ci était centralisé autour de quelques individus. Remettre en question sa participation au sein d'un comité ou s'en retirer est un réflexe prévisible lorsque le degré de démocratie directe dans une

instance participative est faible (Comeau, 1995). Puis, parmi les difficultés recensées dans les écrits scientifiques consultés, il a été mis en évidence le fait que les possibilités de participation au Canada s'adonnaient mieux aux jeunes adultes de la culture dominante que ceux de la culture minoritaire (Couton & Gaudet, 2008). Les résultats de cette étude ne permettent pas de valider ou d'invalider une telle affirmation. Il serait donc pertinent que des études subséquentes se penchent sur la question.

Objectif 2 : La perception des répondants en regard des caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au SLSJ

Le premier chapitre de ce mémoire a fait mention du peu de recherches s'intéressant aux déterminants individuels de la participation sociale. Ce présent ouvrage visait entre autres à compenser cette lacune. Les résultats de la présente étude s'accordent avec le peu d'écrits recensés sur ce sujet, mais apportent quelques nuances et bonifications. Rappelons d'abord que dans les écrits consultés, les principales caractéristiques individuelles favorisant la participation des individus étaient l'ouverture aux autres, la disponibilité, l'entrain, le sens de l'humour, la curiosité, l'entregent et la capacité d'accepter les normes de fonctionnement (Desmarquis, 2009) ainsi que la confiance en soi, la capacité de concilier les différentes sphères de vie au quotidien et la sociabilité (Comeau, 1995). Appelé à nommer les caractéristiques personnelles favorisant leur participation sociale, les répondants de ce mémoire ont évoqué en majorité la capacité à aller vers l'autre. Cela ne surprend pas que cette aptitude ait été nommée en priorité sachant que le réseautage représente un élément essentiel de la participation sociale, soit pour l'initier ou pour la faire perdurer dans le temps. De plus, la nature des comités, Tables de concertation et des Conseils d'Administration peut effectivement favoriser les individus ayant de bonnes habiletés de communication puisqu'il s'agit d'espaces où la prise de parole est essentielle. Bien qu'il s'agit d'un cas isolé, il est intéressant de constater qu'un des répondants s'est défini comme étant de nature introverti, ce qui ne l'a pas empêché à s'imposer sur plusieurs conseils d'Administration et Tables de concertation. Il considère que sa curiosité, son ouverture et le fait qu'il cherche à connaître les autres le favorisent dans les milieux de participation.

Outre la capacité d'aller vers l'autre, les aptitudes ayant été nommées le plus souvent par les répondants sont le sens de l'observation, de l'analyse et de l'adaptation. Il s'agit d'aptitudes n'ayant pas été relevés dans les écrits recensés en ce qui a trait aux déterminants individuels de la participation sociale. Cela dit, il semble que ces aptitudes soient prescrites davantage pour

pérenniser l'implication que pour l'initier. En effet, les exemples d'observation, d'analyse et d'adaptation mentionnés par les répondants situaient des contextes où ils étaient déjà impliqués sur un comité, une Table ou un Conseil et que ces aptitudes les aidaient à mieux cheminer à l'intérieur de ces instances décisionnels. D'ailleurs, quelques répondants ont souligné que lors des premières expériences au niveau de ces instances, ils étaient davantage en mode spectateur. Ils observaient et analysaient comment se passaient les choses, et c'est par après qu'ils se sont mis à prendre davantage la parole. On peut comprendre que la participation aux instances décisionnels s'apprend et ce, notamment en observant ses pairs plus expérimentés. À ce sujet, il a été mentionné quelques fois la difficulté de comprendre les termes techniques sur un Conseil d'Administration, preuve qu'il y a un processus d'adaptation qui doit s'opérer. On peut supposer par ailleurs que l'apprentissage des règles d'un Conseil d'Administration s'applique également aux personnes non-immigrantes, car à l'intérieur de ce type d'instance, il y a des codes et un fonctionnement à s'approprier.

Somme toute, l'objectif de documenter les caractéristiques personnelles favorisant la participation sociale des personnes immigrantes a rencontré quelques embûches, ce qui ne permet pas un regard complet sur la situation. Le principal obstacle a été que les répondants se sont montrés peu précis et abondants dans la description de leurs aptitudes personnelles. Il est possible que, culturellement parlant, vanter ses propres attributs soient dévalorisés et que l'on cherche à éviter de le faire. Il est également probable que la raison dépasse l'aspect culturel et que les informateurs étaient simplement des personnes humbles. Quoi qu'il en soit, du discours obtenu de ceux-ci, il est permis de s'accorder avec l'affirmation de Comeau (1995) à savoir que la participation procède par la sociabilité, concept qu'il définit comme étant l'aptitude à vivre intensément les relations sociales. Nous sommes d'avis que la notion de sociabilité s'approche avec la capacité à aller vers l'autre.

Les résultats de la présente étude permettent aussi de rendre compte que la pérennité de la participation sociale, au-delà de sa simple initiation, nécessite en partie de la capacité d'observation, d'analyse et d'adaptation. Des études approfondies sur ce qui permet de faire perdurer la participation sociale des personnes immigrantes seraient pertinentes.

Objectif 3 : Les recommandations des participants pour faciliter la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné

La principale recommandation des personnes immigrantes ayant participé à la présente étude pour faciliter la participation sociale est de développer un réseau de contacts et des relations amicales avec les membres de la population locale. Se développer un réseau de contacts est une recommandation qui entre en lien avec le fait que les participants se définissent comme des personnes qui ont une bonne capacité à aller vers les autres. De plus, il est intéressant de constater la mention de s'approcher spécifiquement des membres de la population locale. Cela s'accorde avec les idées émises par Fong et Ooka (2002), lesquelles mentionnent que le repli sur les communautés composées de personnes provenant de la même région du monde agit en tant que frein à la participation sociale. Dans le même ordre d'idées, selon Helly (1997), la participation à des associations ethniques a pour méfaits de renforcer les marqueurs ethniques, de maintenir l'identité ethnique, de faire vivre de la discrimination et de l'isolement social en plus d'endurcir les frontières entre immigrants et non-immigrants (Breton, 1997). Toutefois, la participation sociale à des organismes ethniques peut aussi être une forme d'empowerment dans le sens où les immigrants désirent prendre du pouvoir sur leurs conditions et leur qualité de vie.

Dans le cadre de cette étude, il a été possible de constater que l'aide reçue par une personne immigrante pour accéder à l'emploi ou dans des lieux de participation sociale a représenté un moyen marginal, relevant de quelques cas isolés. Selon Bernier (2012), il est d'ailleurs plus probable que l'aide à la recherche d'emploi par le réseautage provienne d'une personne non-immigrante, celle-ci ayant généralement plus de liens avec le monde local. Ceci s'est remarqué dans les résultats de ce mémoire. De fait, l'aide reçue par les personnes immigrantes a été marginale vis-à-vis de l'aide reçue par les personnes non-immigrantes ou des organismes, que ce soit pour l'accès en emploi ou dans des lieux de participation sociale.

Les répondants ont aussi émis d'autres recommandations dont celles de : faire preuve d'humilité, d'avoir un plan, de ne pas se victimiser, d'être positif, d'être proactif, de s'ouvrir aux différences et de faire preuve de volonté. Il s'agit là, à l'instar du développement d'un réseau de contacts et de relations amicales avec les membres de la population locale, de recommandations ne s'accordant pas avec celles figurant dans les écrits consultés (Comeau, 1995 ; Desmarquis, 2009). Dans ces écrits, les recommandations étaient plutôt liées à ce que le milieu d'accueil devait faire pour favoriser la participation des uns et des autres alors que les répondants se sont

exprimés sur ce que l'individu devait faire pour assurer sa participation. Les recommandations des écrits scientifiques existants et celles de répondants de ce mémoire sont donc complémentaires. D'ailleurs, la majorité des participants à ce mémoire sont d'avis que l'intégration des individus au sein des instances de participation sociale est une responsabilité partagée entre la personne elle-même et les milieux d'investissement social.

Quoi qu'il en soit, rappelons que selon Jansen et coll., (2006), il conviendrait de valoriser l'apprentissage de la citoyenneté via des activités communautaires informelles plutôt que de seulement promouvoir les activités formelles de participation sociale, et ce, particulièrement auprès des femmes. Les résultats de notre recherche ne rendent pas compte de l'impact de l'assistance informelle sur la participation sociale des répondants. Cela pourrait s'expliquer par deux facteurs. D'une part, un biais méthodologique s'est peut-être glissé, à savoir que peu de questions ont été posés aux participants au sujet de l'assistance informelle. D'autre part, il est possible que l'assistance informelle se soit avérée marginale dans le cheminement des répondants, et que ce soit pour cette raison qu'il n'en a pas été question lors des entretiens. D'ailleurs, il est noté que les femmes ayant participé à ce mémoire sont majoritaires (6 sur 10), et toutes d'entre elles ont largement assumés des activités formelles de participation sociale, tels que l'implication au sein de Conseils d'Administration.

Limites de la présente étude

Bien que la présente étude permette un regard approfondi sur le sujet de la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné, n'en demeure pas moins que son échantillon ne rend pas possible la généralisation des résultats à l'ensemble de la population ciblée. Empruntant une méthodologie qualitative et non quantitative, un échantillon de 10 répondants nous a semblé suffisant pour répondre à nos objectifs de recherche. D'ailleurs, une autre méthodologie aurait sans doute été utilisée si l'objectif avait été de généraliser les résultats. L'échantillonnage boule-de-neige, bien qu'ayant permis de recruter les participants efficacement et rapidement, peut représenter une autre limite de nature méthodologique. En effet, nous sommes d'avis que les personnes immigrantes rencontrées possèdent un réseau professionnel et amical composé majoritairement de personnes du même statut socio-économique et possédant un niveau semblable de scolarité. Ce faisant, les probabilités qu'elles nous aient liées à des personnes leur ressemblant nous semblent assez fortes. Ce qui, est-il à supposer, aurait créé une sorte d'homogénéité des profils des répondants de ce mémoire. Un

regard sur les caractéristiques sociodémographiques des répondants rend compte de leur haut niveau de scolarité. De fait, neuf des dix répondants possèdent au minimum un diplôme de premier cycle universitaire. À en juger les résultats de ce mémoire, on pourrait donc croire que la participation sociale au sein des instances décisionnelles se réservent à une élite académique et intellectuelle, ce qui n'est probablement pas le cas. L'échantillonnage aurait donc gagné à inclure plus d'une seule personne n'ayant pas de scolarité universitaire. D'un point de vue conceptuel, la définition de participation sociale représente une limite en soi. En effet, des auteurs ont mis en lumière le caractère culturel de la participation sociale, à savoir que sa définition et sa conceptualisation diffèrent selon les cultures. Or, dans cette recherche, la définition de participation sociale était imposée et les répondants n'étaient pas amenés à expliquer comment ils se concevaient eux-mêmes ce concept. Le mémoire aurait sans doute été bonifié s'il s'était construit à partir de ce que les personnes immigrantes conçoivent être de la participation sociale. Cependant, une telle démarche aurait demandé à revoir les objectifs et il aurait été plus difficile de dégager des généralités parmi les répondants de l'échantillon.

Contribution de la recherche

Ce mémoire contribue à l'avancée des connaissances sur le sujet de la participation sociale des personnes immigrantes. À ce sujet large, il y ajoute des éléments précis, lesquels n'avaient pas été étudiés en profondeur par les recherches antérieures. Il est question notamment du deuxième objectif de recherche, lequel visait à documenter la perception qu'ont les personnes immigrantes en regard des caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au SLSJ (déterminants individuels). En effet, les études s'étant intéressées aux déterminants de la participation s'étaient surtout arrêtées aux déterminants d'ordre structurel et sociodémographique. On en savait donc peu sur les aptitudes personnelles qui aident à initier ou à pérenniser la participation sociale des immigrants. De la même façon, ce mémoire a permis d'en connaître davantage sur différents paramètres de la participation sociale des personnes immigrantes, tels que : les lieux de participation investis; les motivations à participer; les moyens utilisés pour participer; les bénéfices perçus de la participation et les obstacles rencontrés. Les enquêtes sociales générales sur le don, la participation et le bénévolat offrent beaucoup de connaissances sur le sujet de la participation des immigrants, mais celles-ci sont surtout de l'ordre quantitatif. Le fait que ce mémoire utilise une démarche qualitative vient donc apporter des informations supplémentaires aux données de l'ESG.

Au niveau régional, il est pertinent d'en connaître davantage sur la dynamique de l'intégration des personnes immigrantes. Rappelons-le, le SLSJ a montré par le passé certaines difficultés dans le vivre-ensemble entre personnes immigrantes et personnes nées au Canada. C'est pourquoi le fait d'utiliser cette région comme terrain d'étude demeure toujours pertinent. D'ailleurs, depuis 1993, on recense un total de 13 recherches universitaires sur le sujet de l'immigration au SLSJ¹¹. Du nombre, aucune ne s'était jusqu'ici penché sur la question de la participation sociale. Il est donc désormais permis d'affirmer qu'il y existe bel et bien des personnes immigrantes au SLSJ qui assument une participation sociale et qui occupent des rôles importants au sein d'instances décisionnels tels que des Conseils d'Administration, des Tables de concertation et des comités. On en connaît notamment davantage sur leurs motivations à participer, les obstacles qu'ils rencontrent ainsi que sur les bénéfices qu'ils perçoivent à le faire.

Finalement, au niveau du travail social, il est dans l'intérêt de l'intervenant d'avoir le maximum de connaissances sur la question de l'intégration des personnes immigrantes, celui-ci pouvant être amenés à intervenir auprès de cette population. Ce faisant, ce mémoire se propose comme un écrit scientifique supplémentaire sur lesquels peuvent s'appuyer les interventions futures des travailleurs sociaux. Pour le cas spécifique des travailleurs sociaux et des intervenants du communautaire, les recommandations sur comment favoriser l'accès et la pérennité des personnes immigrantes au sein des instances participatives peuvent s'avérer très utiles. De la même façon, les recommandations émises par les personnes immigrantes ayant répondu à ce mémoire doivent être considérés par toutes autres personnes immigrantes souhaitant s'inclure à sa société d'accueil.

Avenues et perspectives de recherche

Nous sommes d'avis qu'une perspective de recherche très pertinente serait d'étudier la question de la participation sociale des personnes immigrantes, mais à partir de la définition qu'en donnent les principaux intéressés sur le concept. Cette nécessité est d'ailleurs très bien mentionnée par Winter (1997 :4), et il convient ici d'en faire un rappel :

« Les chercheurs oublient souvent d'examiner de plus près l'idée que les immigrants se font de la participation sociale et la définition qu'ils en donnent. Nous devrions tenir

¹¹ Voir Carrier-Giasson (2017, p. 46-49). Cette auteure recense les recherches locales et régionales sur l'immigration.

compte du fait que la définition de la participation n'est pas neutre, mais culturelle. Les façons de participer dans une communauté varient d'une culture à l'autre. Il y a très peu d'écrits sur la perspective subjective des groupes minoritaires ».

Il serait également intéressant de se pencher plus en profondeur sur l'affirmation de Couton et Gaudet (2008) voulant que les possibilités de participation sociale au Canada s'adonneraient mieux aux jeunes adultes de la culture dominante que ceux de la culture minoritaire, en particulier des femmes. En s'intéressant à cette question, il serait ainsi permis de mieux connaître quelles sont les attentes des personnes immigrantes, spécifiquement des femmes immigrantes, envers les instances participatives qu'elles aimeraient investir. Dans le même ordre d'idées, les futures recherches sur la participation sociale des immigrants devraient s'intéresser davantage à l'assistance informelle en tant que forme de participation sociale. Certes, la participation sociale se traduisant par des implications au sein de Conseils d'Administration, de Tables de concertation et des comités est notable, mais il reviendrait sans doute bénéfique de valoriser également la participation informelle. Par ailleurs, tel que mentionné précédemment, il faudrait s'intéresser aux personnes immigrantes n'ayant pas de scolarité universitaire et leur rapport avec la participation sociale. Ceci pourrait contrebalancer le présent mémoire, lequel dépeint la participation sociale comme étant réservé aux diplômés universitaires. Si une telle affirmation s'avère vérifiée, il faudrait voir quelles sont les embûches qui se placent devant les moins scolarisés afin de remédier à la situation. Finalement, il aurait été intéressant de réaliser des études comparatives entre les personnes immigrantes vivant en contexte métropolitain et celles vivant en région. Des écrits ont en effet souligné les dynamiques différentes qui prennent cours dans les grandes villes vis-à-vis des petites, à savoir que dans les grandes villes, il serait plus facile de ne pas s'engager dans les activités et les projets de la collectivité (Breton, 1997).

Conclusion

Ce mémoire s'inscrit dans une série d'études s'intéressant à la dynamique de l'intégration des immigrants dans un contexte de région éloigné au Québec. Cela dit, il est le premier à préciser un intérêt à l'endroit de la participation sociale des personnes immigrantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quelques faits saillants se dégagent de la méthodologie empruntée, qui rappelons-le, consistait à conduire des entretiens semi-dirigés avec 10 personnes immigrantes du SLSJ étant reconnus pour affirmer une participation sociale en s'impliquant sur des Conseils d'Administration, des Tables de Concertations et des comités (excluant les comités d'action qui ont pour unique but la réalisation d'une tâche). Il a été vu que chez ces leaders participatifs, la grande majorité (9 sur 10) possédait une scolarité universitaire allant du grade de bachelier à docteur. Il faudrait donc d'autres études auprès de personnes immigrantes ne possédant pas de diplôme collégial ou universitaire pour venir valider ou invalider l'hypothèse que les instances de participation sociale sont principalement investies par des personnes ayant obtenu des diplômes post-collégiales. Nonobstant cette considération, il a également été mis en lumière le profil économique des répondants du mémoire. Il s'en est dégagé un portrait surprenant : il y avait des leaders participatifs ayant un revenu annuel de plus de 50 000\$, et d'autres qui affichaient un revenu annuel en-deçà de 20 000\$. Si l'on en juge aux constats de l'ESG (2000) sur les déterminants de la participation, il aurait fallu s'attendre à avoir une majorité de personnes bien nantis. En effet, plus le revenu du ménage est élevé, plus il est probable que la personne participe dans un ou plusieurs organismes (Scott & coll., 2006).

Quoi qu'il en soit, les résultats de cette étude ont permis de rendre compte des caractéristiques individuelles des personnes immigrantes rencontrées ayant favorisés leur participation sociale au SLSJ. Il est à mentionner que la grande majorité de ceux-ci ont connus plusieurs mouvements migratoires et ont beaucoup voyagé avant de s'installer au Québec. Sans pouvoir conduire en un lien direct entre le fait d'avoir été mobile et l'affirmation d'une participation sociale, il est intéressant de constater que plusieurs répondants ont vu en leurs voyages et mouvements migratoires différentes occasions de sortir de leur zone de confort et d'apprendre à aller vers l'autre. La facilité de contact avec autrui ressort d'ailleurs comme la principale aptitude des leaders participatifs de ce mémoire les ayant aidés à participer socialement et à entrer en lien avec des personnes de tous les horizons. Une fois intégrés dans

des instances participatives, les répondants ont assuré la pérennité de leur participation via d'autres aptitudes, tels que l'observation, l'analyse et l'adaptation.

Les recommandations apparaissant dans ce mémoire marquent un fait saillant. D'une part, il a été permis de réaliser les responsabilités appartenant aux personnes immigrantes qui souhaitent participer socialement. Sans grande surprise, s'approcher des autres et créer des liens avec ceux-ci a été l'une des recommandations. D'autre part, les écrits scientifiques consultés ont rendu compte des responsabilités appartenant aux différentes instances participatives afin de favoriser l'accès à de nouvelles personnes en leur sein. Il s'agit là d'un résultat inattendu, lequel vient montrer en quoi la participation sociale des personnes immigrantes est une responsabilité de tous. Il a donc été question notamment d'assurer une intégration graduelle des usagers à l'intérieur des mécanismes décisionnels (Huot, 2002). Selon cette auteure, il faut investir dans la formation et l'apprentissage de la participation au sein d'instances décisionnels, par des actions allant de la vulgarisation des documents, au compagnonnage, jusqu'à la précision des attentes de l'organisme face aux usagers. Aussi, il conviendrait de considérer et valoriser toutes les actions de participation, qu'elles soient formelles ou informelles, et ce, spécifiquement auprès des femmes immigrantes (Jansen & coll., 2006). Rappelons-le, d'une culture à une autre, la participation sociale ou le bénévolat peut se manifester et se définir différemment, et les membres de la société d'accueil gagneraient à considérer cette dimension culturelle de la participation sociale (Wilson, 2000; Winter, 1997).

Finalement, il appert que la participation sociale et bénévole ne s'inscrit généralement pas dans les priorités des personnes immigrantes lorsqu'elles s'installent dans leur nouvelle destination. En effet, selon Vatz-Laaroussi (2005), les immigrants cherchent d'abord à sécuriser un salaire avant de penser à s'impliquer dans des projets communautaires. Scott et coll. (2006) mentionnaient pour leur part que se trouver un logement et accéder au marché de l'emploi représentaient des objectifs plus urgents que la participation sociale. Ne faisant pas obstacles à ces considérations, les résultats de ce présent mémoire ont montré que la participation sociale pouvait parfois conduire directement à un emploi rémunéré. Il revient donc à considérer la participation au marché du travail et la participation aux seins d'instances décisionnels comme étant un tout, et non dissociées l'une de l'autre. La relation inverse est également possible, c'est-à-dire, l'accès à un lieu participatif en raison de l'emploi occupé.

Bibliographie

Aizelwood, A., et Pendakur, R. (2005). Ethnicity and social capital. *Canadian Ethnic Studies*, 37(2), 77-102.

Amazan, W. (2015). *Immigration et insertion professionnelle: le cas des Haïtiens arrivés au Québec après le tremblement de terre de 2010* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13787/Amazan_Winie_2015_memoire.pdf?sequence=2

Amaury, D et Bernadette, C. (2006). Comprendre les communautés virtuelles d'enseignants: pratiques et recherches. *Paris : L'Harmattan*, 55, 160-163.

Arsenault, S. et Giroux, I. (2009). *Immigrer en Gaspésie: s'installer pour y rester?* Québec: Université Laval, Chaire multifacultaire de recherche et d'intervention sur la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, Fondation communautaire Gaspésie-les-Îles.

Balme, R. (1987). La participation aux associations et le pouvoir municipal: capacités et limites de la mobilisation par les associations culturelles dans les communes de banlieue. *Revue française de sociologie*, 28(4), 601-639.

Baril-Gingras, G. (2012). La diminution de la participation électorale des jeunes Québécois : une recherche exploratoire de l'Institut du Nouveau Monde. *Québec: Le Directeur général des élections du Québec*, 76p.

Bénard, M. (2003). *Le discours de jeunes leaders de deuxième génération d'origine haïtienne sur l'ethnicité* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal).

Benjamin, C. (2001). La participation des immigrants et de leurs descendants à la société québécoise. *Portrait social du Québec*, 596.

Bernier, E. (2012). *Travailleurs immigrants qualifiés à Sherbrooke: réseaux et stratégies d'insertion socioprofessionnelle* (Mémoire de maîtrise, Université de Sherbrooke). Repéré à <http://savoirs.usherbrooke.ca/handle/11143/5643>

Bernier, M. et Boily, C. (2001). Quel temps pour les jeunes ? La participation sociale des jeunes. *Conseil de la santé et du bien-être*, 63p.

Bilodeau, A. (2013). *Le rôle de la qualité de vie dans la rétention des immigrants en région québécoise: le cas du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal). Repéré à http://espace.inrs.ca/2447/1/Bilodeau_Annie_MA_2013.pdf

Blain, M.-J. (2005). Parcours d'immigrants universitaires colombiens dans la région des Laurentides: déclassement professionnel et stratégies identitaires. *Les Cahiers du Gres*, 5(1), 81-100.

Boissevain, J. (1971). Second Thoughts on Quasi-Groups, Categories and Coalitions. *Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, 6(3), 468-472.

Bouchard, G. et Taylor, C. (2008). Fonder l'avenir: le temps de la conciliation: rapport abrégé. *Québec : Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles*, 99p.

Boudarbat, B. et Connolly, M. (2013). Évolution de l'accès à l'emploi et des conditions de travail des immigrants au Québec, en Ontario et en Colombie-Britannique entre 2006 et 2012. *Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations*, 35p.

Boudarbat, B. et Grenier, G. (2014). L'impact de l'immigration sur la dynamique économique du Québec. *Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations*, 181p.

Boyd, M. et Vickers, M. (2000). Cent ans d'immigration au Canada. *Tendance sociale, Statistique Canada*, n'11- 008 au catalogue, automne, 2-13.

Boyer-Gendron, S.-M. (2015). *Décentralisation infra-municipale et participation citoyenne. Quelles sont les conditions favorisant la participation citoyenne dans un contexte décentralisé?* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal). Repéré à <http://espace.inrs.ca/2645/1/Boyer-Gendron-SM-M-H2015.pdf>

Breton, R. (1983). La communauté ethnique, communauté politique. *Sociologie et sociétés*, 15(2), 23-38.

Breton, R. (1997). La participation sociale et le capital social : Conférence d'ouverture. *Conférence faite à la 2e conférence nationale Metropolis en immigration, Actes de congrès sur un site WEB www. Canada. metropolis. net.*

Bustos-Foglia, N. (2008). *La ville éducatrice génératrice d'identité, d'appartenance et de valeurs citoyennes favorisant l'intégration et l'autonomie des nouvelles arrivantes:(le cas de Saguenay)* (Rapport de stage de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi).

Cardu, H. et Sanschagrin, M. (2002). Les femmes et la migration: les représentations identitaires et les stratégies devant les obstacles à l'insertion socioprofessionnelle à Québec. *Recherches féministes, 15(2), 87-122.*

Carrier-Giasson, N. (2017). *Les services d'enseignement du français langue seconde et leur contribution à l'intégration de personnes immigrantes allophones adultes à Saguenay* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi). Repéré à http://constellation.uqac.ca/4134/1/CARRIERGIASSON_UQAC_0862N_10300.pdf

Casciano, R. (2007). Political and civic participation among disadvantaged urban mothers: The role of neighborhood poverty. *Social Science Quarterly, 88(5), 1124-1151.*

Cauchon, P. (2016). Bulletin statistique régional. Saguenay-Lac-Saint-Jean. *Institut de la Statistique du Québec, ISSN 17156971, 40p.*

Chouakri, Y. (2009). Les femmes immigrantes dans les postes décisionnels. *Fédération des femmes du Québec.*

Comeau, Y. et Gaudreau, L. (1999). Une enquête conscientisante visant la mobilisation des personnes sans emploi à Québec et à Ville Vanier. *Pouvoir local, économie sociale et exclusion sociale, Trois-Rivières : Actes du Vie colloque du RQIIAC, 155-177.*

Comeau, Y. (1995). Vie quotidienne et participation aux associations communautaires. *Nouvelles pratiques sociales, 8(1), 121-136.*

Concha, C. (2014). *L'intégration sociale et économique des femmes immigrantes en région au Québec : le cas de Rouyn-Noranda* (Mémoire de maîtrise, Université Laval). Repéré à <http://theses.ulaval.ca/archimede/meta/30563>

Conseil du statut de la femme, (2010). Où en sommes-nous au Saguenay-Lac-Saint-Jean ? *Portrait statistique Saguenay-Lac-Saint-Jean 2010*.

Couton, P. et Gaudet, S. (2008). Rethinking social participation: The case of immigrants in Canada. *Journal of International Migration and Integration/Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 9(1), 21-44.

Cukier, W. et coll., (2013). Les femmes et les minorités occupant des postes de leadership : le profil du Montréal métropolitain. *Diversité-En-Tête*, 53p.

Désilets, M. (2013). La participation citoyenne comme pilier de changement social en bibliothèque publique. *Documentation et bibliothèques*, 59(1), 17-23.

Deslauriers, J.-P. (1991). Recherche qualitative : Guide pratique. Québec : McGraw-Hill Éditeurs, 142p.

Desmarquis, M. (2009). *La participation sociale des personnes en situation de pauvreté dans un organisme communautaire en milieu urbain* (Mémoire de maîtrise, Université Laval). Repéré à <http://theses.ulaval.ca/archimede/meta/26461>

Dupérré, M. (2008). Défis complexes et organisations communautaire : pour une meilleure théorisation du travail de mobilisation. *Intervention*, 128, 15-24.

Duval, D. (2005). Recension des écrits sur la participation électorale. Québec : Directeur générale des élections, 123p.

Doucet, C. (2015). Enjeux et mobilité des jeunes et personnes immigrantes en Outaouais : les leçons pour le développement de nos territoires. *Organisations et territoires*, 24(2), 43-50.

Duran, P. et Truong, F. (2013). La participation politique: nouvelles dimensions, nouveaux problèmes. *Idées économiques et sociales*, (3), 4-7.

Émond, I. et al. (2006). La participation sociale des personnes handicapées au Québec: l'éducation. *Montréal : Office des personnes handicapées du Québec*, 66p.

Emploi-Québec (2017). IMT en ligne. Consulté le : 2017-09-17 http://imt.emploiquebec.gouv.qc.ca/mtg/inter/noncache/contenu/asp/ice622_resultrechr_01.asp?lang=FRAN&Porte=4&cregn=QC®np4=02&empMinEnt=200&empMaxEnt=999999999999&entScroll=0

Encyclopédie canadienne (2015). Consulté le : 2017-09-17 <http://www.encyclopediecanadienne.ca/fr/article/immigration/>

Fong, E. et Ooka, E. (2002). The social consequences of participating in the ethnic economy. *International Migration Review*, 36(1), 125-146.

Fong, E. et Shen, J. (2016). Participation in Voluntary Associations and Social Contact of Immigrants of Canada. *American Behavioral Scientist*, 60(5-6), 617-636.

Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs. (2008). Le bénévolat de participation citoyenne en centre communautaire de loisir : Cinq points phares pour une réflexion et une intervention. *Collection Dossier FQCCL : Dossier 10*, 31p.

Fréchette, L. (2000). À propos de la spécificité des centres communautaires de loisirs. *Cahiers du GÉRIS, UQAH, Gatineau*.

Frenette, M. et Morissette, R. (2005). Will they ever converge? Earnings of immigrant and Canadian-born workers over the last two decades. *International Migration Review*, 39(1), 228-257.

Frideres, J. (1997). La participation du citoyen à la vie civique, sa conscience et sa connaissance de ses droits et devoirs et sa capacité de les exercer. *Communication présentée à la Deuxième conférence nationale de Metropolis, Montréal*.

Frozzini, J. et Gratton, D. (2015). Travail migrant temporaire et précarisation. *Vie économique*, 7(1), 1-10.

Gallant, N., et al. (2013). Les attitudes par rapport à l'immigration et la diversité sont-elles différentes en région? *Les collectivités locales au cœur de l'intégration des immigrants*.

Gaudet, S. (2007). La participation sociale à travers les parcours de vie. Outil théorique et empirique pour le développement des politiques sociales. *Horizon*, 9, 3-8.

Gauthier, M. (2014). Portrait de la scolarité des immigrants du Québec à partir de l'Enquête nationale auprès des ménages. *Institut de la Statistique du Québec*, 18(3), 30p.

Guay, C. et coll., (2007). La participation sociale des personnes handicapées au Québec : la vie communautaire. *Montréal : Office des personnes handicapées du Québec*, 59p.

Guersan, D. (2013). La participation politique des immigrants au Québec.

Hall, M. (2006). Canadiens dévoués, Canadiens, engagés : Points saillants de l'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation. *Divisions des enquêtes spéciales, Statistique Canada*.

Helly, D. (1997). Participation bénévole et sociale de personnes d'origine immigrée, *état de la recherche au Canada. Conférence faite à la 2e conférence nationale Metropolis en immigration, Actes de congrès sur un site WEB www. Canada. metropolis. net*.

Houle, R. (2007). Migration secondaire des nouveaux immigrants établis au Canada. *Migration, croissance économique et cohésion sociale*, 17.

Huot, G. (2002). La participation des usagers dans les organisations offrant des services aux personnes : réalités ou discours ? *Montréal : Alliances de recherche universités-communautés en économie sociale*.

Jabob, A. (1991). Le racisme au quotidien. Une étude sur les médias et le racisme. *Montréal : Éditions du CIDIHCA*.

Jansen, T. et coll., (2006). Social Cohesion and Integration: Learning Active Citizenship. *British Journal of Sociology of Education*, 27 (2), 189-205.

Knoke, D. et Pappi, F. (1991). Organizational Actions sets in the U.S and German Labor Policy Domains. *American Sociological Review*, 56 (4), 509-523.

Krahn, H., et al. (2005). The Retention of Newcomers in Second-and Third-Tier Canadian Cities. *International Migration Review*, 39(4), 872-894.

La Presse, (2017). Saguenay-Lac-Saint-Jean : urgence de diversifier. Consulté le : 2017-09-17 <http://affaires.lapresse.ca/portfolio/developpement-economique-regional/portrait-2017-saguenaylac-saint-jean/201705/11/01-5096864-saguenay-lac-st-jean-urgence-de-diversifier.php>

Labelle, M., et al. (2007). Les dimensions d'intégration des immigrants, des minorités ethnoculturelles et des groupes racisés au Québec.

Laur, E. (2015). Stratégie de mesure de la participation des Québécoises et des Québécois des minorités ethnoculturelles aux différentes sphères de la vie collective. *Montréal : Direction de la planification, de la recherche et des statistiques du ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion*, 50p.

Laur, E. (2016). Mesure de la participation des Québécoises et des Québécois des minorités ethnoculturelles. *Montréal : Direction de la planification, de la recherche et des statistiques du ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion*, 113p.

Le Devoir, (2012). Le Maire Jean Tremblay charge Djemila Benhabib. Consulté le : 2017-09-17 <http://www.ledevoir.com/politique/quebec/356862/le-maire-jean-tremblay-charge-djemila-benhabib>

Label-Racine, M. (2008). Représentations sociales interethniques en région: les cas de Drummondville et de Gatineau (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/2418/memoire_Marie-Label-Racine.pdf?sequence=1

Lemieux, G. (2004). Remixer la cité. La participation citoyenne des jeunes Québécois issus de l'immigration et des minorités visibles. *Conseil Permanent de la Jeunesse et collaboration avec le Conseil des relations interculturelles*.

L'écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse de contenu – première partie*. Paru au sein du livre « Méthodologie de l'analyse développementale de contenu : méthode GPS et Concept de soi », Éditions des Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 123 p.

Maalla, T.-A. (2011). *Le point de vue d'immigrants âgés de 50 ans et plus vivant au Saguenay-Lac-Saint-Jean sur les CHSLD et les résidences privées pour aînés* (Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi). Repéré à <http://constellation.uqac.ca/2163/1/030260928.pdf>

Marucchi-Foino, A. (2007). *La participation sociale au quotidien: une analyse de l'emploi du temps* (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/1957/Marucchi_Foino_Alexia_Memoire.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Mcbride, M. et coll., (2006). Civic Engagement among Low-Income and Low-Wealth Families: In Their Words. *Family Relations*, 55(2), 152-162.

Meister, A (1974). *La participation dans les associations*. Paris, Éditions ouvrières, 277 p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2015a). Fiche synthèse sur l'immigration au Québec -2015. *Direction de la planification, de la recherche et des statistiques*.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2015b). Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion (2016-2021). *Montréal : Immigration, diversité et inclusion Québec*, 67p.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (2016). Bulletin statistique sur l'immigration permanente au Québec – 4^e trimestre et année 2016.

Ministère des Communautés Culturelles et de l'Immigration du Québec (1991). Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration. Au Québec pour bâtir ensemble. *Québec : Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration*, 88p.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques. (2017). Consulté le : 2017-09-17 http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/regions/region_02/portrait.htm

Morin, V. (2013). Reconnaissance sociale et intégration des immigrants en milieu rural: le cas du Haut-Lac-Saint-Jean (Mémoire de maîtrise, Université de Montréal). Repéré à https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/9076/Morin_Vicki_2012_memoire.pdf?sequence=2&isAllowed=y

Olson, M. (1971). *The Logic of Collective Action*. Cambridge, Harvard University Press, 124, 186 p.

Organisation des Nations Unies (2015). Rapport sur la situation du volontariat dans le monde. *Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU)*, 108p.

Pierre, M. (2002). Pour une démocratie inclusive : pouvoir politique et représentation de la diversité ethnoculturelle. *Conseil des Relations interethniques*, 80p.

Pierre, M. (2005). Les facteurs d'exclusion faisant obstacle à l'intégration socioéconomique de certains groupes de femmes immigrées au Québec: Un état des lieux. *Nouvelles pratiques sociales*, 17(2), 75-94.

Piven, F. F. et Cloward, R. A. (1977). *Poor people's movements: Why they succeed, how they fail*. Panteon Books, 383p.

Pongo, M. (2017). Portrait économique des régions du Québec. Édition 2017. *Direction des politiques et de l'analyse économiques*, 119p.

Portes ouvertes sur le Lac (POL). Site internet consulté le: 2017-09-17 <http://www.portesouvertessurlac.org/>

Putnam, R. D. (2000). Bowling alone: America's declining social capital. *Culture and politics*. Springer, 223-234.

Radio-Canada, (2013). Geste haineux à la mosquée de Saguenay. Consulté le : 2017-09-17 <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/630169/mosquee-islamophobe-sang>

Radio-Canada, (2014). Nouvelle vague de xénophobie à Saguenay. Consulté le : 2017-09-17 <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/678673/xenophobie-quebecois-souche-autocollant>

Radio-Canada, (2017). Une affiche indiquant Saguenay ville blanche près du cimetière Saguenay. Consulté le : 2017-09-17 <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1046237/affiche-indiquant-saguenay-ville-blanche-cimetiere>

Réseau de l'Action Bénévole du Québec, (RABQ). Site internet consulté le : 2017-09-17 <https://www.rabq.ca/>

Savoie-Zajc, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 5, 337-360.

Scott, K. et coll., (2006). Making Connections : Social and Civic engagement among Canadian Immigrants. *Canadian Council on Social Development*.

Semo-Saguenay. Site internet consulté le : 2017-09-17 <http://www.semo-saguenay.ca/>

Simard, M. (2007). L'intégration des immigrants hors de Montréal. *Nos diverses cités*, 3, 119-134.

Simard, M., et al. (2003). Participation globale des jeunes d'origine immigrée: bibliographie annotée et portrait de la littérature. *INRS Centre-Urbanisation Culture Société; ministère du Patrimoine canadien; Conseil de recherches en sciences humaines*.

Statistique Canada, (2017). Estimations démographiques (série de mars 2017). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Consulté le : 2017-09-17 http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/pofil02/societe/demographie/migrations/mig_tot02_dr.htm

Statistique Canada (2013). Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada. Enquête nationale auprès des ménages. *Ottawa : Statistique Canada*, 24p.

Statistique Canada, (2011). Portrait de l'ENM, Saguenay, RMR, Québec, 2011. Consulté le : 2017-09-17 <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=CMA&Code1=408&Data=Count&SearchText=Saguenay&SearchType=Begins&SearchPR=01&A1=All&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=10>

Taboada-Leonetti, I. (1998). Écueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes en France et au Québec. *Cahiers de l'Urmis*, (4), 14p.

Thomas, D. (2012). Le don et le bénévolat chez les immigrants du Canada. *Statistique Canada*.

Tirone, S. C. et Shaw, S. M. (1997). At the center of their lives: Indo Canadian women, their families and leisure. *Journal of Leisure Research* 29(2), 225.

Tossutti, L. et Canada, É. (2007). La participation électorale des membres des communautés ethnoculturelles. *Élections Canada*.

Valat, E. (2012). *Réseaux de relations et appariements sur le marché du travail : essais théoriques et empiriques* (Thèse de doctorat, Université Panthéons-Assas). Repéré à <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/e294f535-bd89-4621-9226-efd10fc841b2>

Vatz-Laaroussi, M. (2008). L'immigration dans les régions du Québec et dans les communautés francophones hors Québec : une volonté partagée, des contextes différents, des défis communs, des pistes à transférer. *Thèmes Canadiens, Printemps 2008*, 33-37.

Vatz-Laaroussi, M., et al. (2007). Les femmes immigrantes et réfugiées dans les régions du Québec: Insertion et mobilité. *Observatoire canadien dans les zones à faible densité d'immigrants, rapport final présenté à la condition Féminine Canada, Université de Sherbrooke*.

Vatz-Laaroussi, M. (2005). L'immigration en dehors des métropoles : vers une relecture des concepts interculturels. *Études ethniques au Canada*, 37(3), 97-113.

Vatz-Laaroussi, M. et Bezzi, G. (2010). La régionalisation de l'immigration au Québec: des défis politiques aux questions éthiques. *Nos diverses cités/Our diverse cities*, 7, 31-38.

Vatz-Laaroussi, M., Guilbert, L., et Bezzi, G. (2010). La rétention des immigrants dans les régions du Québec ou comment installer son "chez-soi"? *Diversité Canadienne*, 8(1), 25-31.

Wilson, J. (2000). Volunteering. *Annual Review of Sociology*, 26, 215-240.

Winter, E. (1997). Participation aux organismes de la société civile. *Conférence faite à la 2e conférence nationale Metropolis en immigration, Actes de congrès sur un site WEB [www. Canada. metropolis. net](http://www.Canada.metropolis.net).*

Annexe A

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE INTITULÉE : PARTICIPATION SOCIALE ET PERSONNES IMMIGRANTES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

La présente est pour solliciter la contribution de votre organisme afin de recruter des participants dans le cadre de l'étude que j'effectue en tant qu'étudiant à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). La recherche vise ces trois objectifs :

- 1) Recueillir le point de vue des participants au sujet des différents paramètres de la participation sociale, tels que : les lieux de participation investis; les motivations à participer; les moyens utilisés pour participer; les bénéfices perçus à la participation et les obstacles rencontrés;
- 2) Documenter la perception qu'ont les répondants en regard des caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au SLSJ (déterminants individuels);
- 3) Identifier les recommandations émises par les participants pour faciliter la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné.

Afin d'atteindre ces objectifs de recherche, l'approche qualitative de type exploratoire-descriptive sera privilégiée. Des entrevues individuelles semi-dirigées seront faites.

Pour être admissible à notre étude, les participants doivent répondre à ce critère, il faut être une personne immigration et participer socialement selon cette définition de la participation sociale :

La participation sociale, telle que définie dans ce mémoire, réfère aux actions non-rémunérés de participation ayant une visée collective, lesquelles sont exprimés en dehors de la parenté, de la sphère politique, du travail et de l'État et qui ont suscités un investissement en termes de temps et d'énergie.

La collecte des données se réalisera en deux étapes distinctes. D'abord, il y aura passation d'une fiche signalétique afin de recueillir des informations entourant les caractéristiques sociodémographiques des répondants. Ensuite, une entrevue semi-structurée sera effectuée avec

chacun des répondants (séparément) afin de comprendre et d'explorer différents thèmes entourant l'intégration et la participation sociale de l'immigrant.

La présente recherche bénéficie d'un certificat éthique émis par l'Université du Québec à Chicoutimi. En ce sens, il est impossible que des personnes n'ayant pas préalablement donné leur consentement pour participer à l'étude soient impliquées dans le projet de recherche, et ce, étant donné que ces dernières devront signer une lettre de consentement avant que la collecte des données soit réalisée. De plus, il n'y aura aucune information identifiable, et ce, afin de préserver la confidentialité et l'anonymat des participants.

Votre organisme a été ciblé, car vous rejoignez la clientèle que nous visons par l'étude. Si vous acceptez de participer à la présente étude, le rôle de votre organisme sera de transmettre l'information nécessaire aux personnes concernées, et ce, par le biais d'un courriel électronique. Par la suite, les personnes intéressées pourront entrer en contact avec l'étudiant-chercheur afin qu'il leur fournisse plus d'informations sur les modalités de participation à cette étude.

Les résultats de ce mémoire, croyons-nous, permettront de dégager des recommandations sur l'intégration en contexte de région éloignée, à partir de témoignages de personnes immigrantes ayant réussi à s'intégrer dans ce contexte. Nous estimons également qu'il fera avancer l'état des connaissances sur le sujet des personnes immigrantes affirmant une participation sociale.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande.

Mes plus sincères salutations.

Pier-Olivier Bouchard, Étudiant-chercheur à la maîtrise en travail social
Responsable de la présente recherche
Téléphone : 418-XXX-XXXX
Courriel : pier-olivier.bouchard1@uqac.ca

Annexe B

1- Le vécu avant le départ vers le Québec

Question générale : Pouvez-vous me parler de votre vie avec que vous arriviez au Québec ?

- ✓ Région d'origine
- ✓ Votre jeunesse
- ✓ Religion
- ✓ Langues parlées et écrites
- ✓ Votre activité professionnelle
- ✓ Études, formation
- ✓ Situation familiale
- ✓ Liens entretenus avec les membres de la famille
- ✓ Situation sociale et économique
- ✓ Antécédents de changements de milieu de vie, de pays, etc.
- ✓ Vision de votre pays d'origine : Vision de votre pays d'origine : vie politique, place de la religion, normes sociales, éducation des enfants, etc.
- ✓ Les fêtes célébrées

2- Le parcours migratoire

Questions relatives au départ vers le Québec :

- ✓ À quel âge avez-vous décidé d'entreprendre des démarches d'immigration ?
- ✓ Raison(s) derrière la décision d'immigrer
- ✓ Objectifs derrière la décision d'immigrer
- ✓ Contexte social au moment de la décision
- ✓ Contexte économique au moment de la décision
- ✓ Quelles étaient vos attentes envers la destination ?
- ✓ Craintes et appréhensions
- ✓ Comment se sont passés les démarches d'immigration (temps d'attente, les procédures qui ont été faites, etc.).

Questions relatives à l'arrivée au Québec :

- ✓ Pourquoi avoir choisi le Canada ?
- ✓ Pourquoi avoir choisi le Québec ?
- ✓ Pourquoi avoir choisi le Saguenay-Lac-Saint-Jean ?
- ✓ Décrivez comment se sont passés les premiers jours au Québec
- ✓ Comment se passe votre vie ici, est-ce que vous travaillez, comment s'organise une journée pour vous ?
- ✓ Qu'est-ce qui vous a marqué sur la destination au cours de vos premiers jours/premières semaines ?
- ✓ Quelles sont les différences que vous percevez entre la vie au Québec et la vie dans votre pays d'origine en ce qui a trait à l'éducation, les rapports sociaux, la vie politique, etc.

3- L'intégration socioprofessionnelle au Québec

Question générale : Parlez-moi de votre parcours professionnel au Québec.

- ✓ Les diplômes obtenus
- ✓ Retour aux études
- ✓ Aide reçue par un membre de la communauté d'accueil
- ✓ Aide reçue par une personne immigrante du même pays/région d'origine
- ✓ Aide reçue par un réseau quelconque
- ✓ Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec
- ✓ Participation aux programmes et services reçus en matière d'emploi
 - Les programmes utilisés
 - Les services utilisés (Semo-Saguenay, Portes ouvertes sur le Lac, Emploi-Québec, Carrefour Jeunesse Emploi, etc.).
- ✓ Comment êtes-vous parvenu à occuper le poste actuel ?

Êtes-vous satisfait des emplois occupés jusqu'à aujourd'hui ?

Est-ce qu'il y a des choses que vous aimeriez changer dans votre parcours académique et professionnel ?

Parlez-moi des difficultés que vous avez rencontrées au niveau de l'intégration professionnelle

- ✓ Difficultés à vous trouver un emploi
- ✓ Obtention d'un emploi déqualifié
- ✓ Difficultés à faire reconnaître vos acquis
- ✓ Difficultés à faire reconnaître votre diplôme par un Ordre professionnel
- ✓ Sentiment d'avoir subi de la discrimination

Avec du recul, est-ce qu'il y a des choses que vous auriez dû faire autrement pour faciliter votre intégration professionnelle ?

4- La participation sociale

Question générale : Pouvez-vous me décrire le cheminement de vos implications sur des Conseils d'Administration, des Tables de concertation, des comités et des autres expériences bénévoles ?

- ✓ Motivations à participer
- ✓ Bénéfices perçus à la participation
- ✓ Obstacles rencontrés
- ✓ Types de participation
- ✓ Moyens utilisés pour participer

Quels sont selon vous vos aptitudes et vos qualités qui vous ont aidés à intégrer ces instances participatives ?

5- La composition du réseau amical

Question générale : Parlez-moi de votre satisfaction à l'égard des réseaux amicaux créés au Québec ?

Avez-vous créé des liens avec des personnes de la communauté d'accueil ?

Avez-vous créé des liens avec des personnes immigrantes ?

6- Perspectives d'avenir

5.1 Quels sont vos projets futurs en matière de milieu de vie ?

- ✓ Installation définitive au Québec
- ✓ Installation définitive au SLSJ
- ✓ Retourner dans le pays d'origine

5.2 Souhaitez-vous accomplir le même emploi encore longtemps ?

5.3 Exprimez-vous le souhait de continuer à assumer une participation sociale que ce soit de façon bénévole ou rémunéré ?

5.4 Quels sont vos principaux défis à venir au niveau de l'intégration professionnelle ?

5.5 Quels sont vos principaux défis à venir au niveau de la participation sociale ?

5.6 Avez-vous comme objectif d'augmenter le nombre de vos connaissances/amis/réseaux sociaux au SLSJ ?

7- Recommandations

Quelles sont vos recommandations pour d'autres personnes immigrantes qui aimeraient bien s'inclure au SLSJ et affirmer une participation sociale ?

8- Perception du SLSJ

Qu'est-ce que vous aimez le plus de la région ?

Qu'est-ce que vous aimez le moins de la région ?

9- Autres questions

Est-ce qu'il y a autres choses dont vous aimeriez me parler ?

Annexe C

Fiche signalétique

Projet de recherche :

PARTICIPATION SOCIALE ET PERSONNES IMMIGRANTES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Numéro de participant : _____ Date : _____

Renseignements sociodémographiques actuels sur le répondant :

1) Quel est votre âge actuel?

Âge : _____

2) De quel pays d'origine êtes-vous ? _____

3) Depuis combien d'années êtes-vous arrivés au Canada (si possible, indiquez le mois et l'année exacte) ? _____

4) Depuis combien d'années êtes-vous arrivés au Québec (si possible, indiquez le mois et l'année exacte) ? _____

5) Depuis combien d'années êtes-vous arrivés au Saguenay-Lac-Saint-Jean (si possible, indiquez le mois et l'année exacte) ? _____

6) Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous ayez atteint?

- Secondaire IV ou moins
- Secondaire V
- Diplôme d'études professionnelles
- Diplôme d'études collégiales
- Diplôme d'études universitaire (1^{er} cycle)
- Diplômes d'études universitaires supérieurs (2^{ème} cycle)
- Diplômes d'études universitaires supérieurs (3^{ème} cycle)

7) Dans quels domaines avez-vous faits des études ?

- ✓ _____
- ✓ _____
- ✓ _____
- ✓ _____

8) Actuellement, quelle est votre principale occupation ?

- Emploi rémunéré à temps plein
- Emploi rémunéré à temps partiel
- Étudiant à temps plein
- À la recherche d'un emploi
- Retraité
- Mère ou père au foyer
- Autre, précisez : _____

9) Quel est votre profession actuelle ? _____

10) Travaillez-vous pour :

- Une entreprise à but lucratif
- Une entreprise à but non lucratif
- Un organisme public ou parapublic
- Travailleur autonome
- Je n'occupe pas actuellement un emploi rémunéré
- Autre, précisez : _____

11) Cochez les cases qui correspondent à votre situation :

- Je me suis impliqué sur une Table de concertation depuis mon arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Je me suis impliqué sur un Conseil d'Administration depuis mon arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Je me suis impliqué sur une Fondation depuis mon arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Je me suis impliqué dans un groupe d'intérêt depuis mon arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Je me suis impliqué sur un comité divers depuis mon arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Je me suis impliqué dans une activité sportive, culturelle ou sociale sporadique depuis mon arrivée au Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Autres implications qui s'inscrivent dans une démarche de développement social, local, régional, ou durable : _____

12) Quel a été votre revenu annuel brut personnel (avant impôt) au cours de la dernière année (2015) ?

- Moins de 10 000\$
- Entre 10 001\$ et 19 999\$
- Entre 20 000\$ et 29 999\$
- Entre 30 000\$ et 39 999\$
- Entre 40 000\$ et 49 999\$
- Plus de 50 000\$

13) Quel a été le revenu annuel brut familial (avant impôt) au cours de l'année 2015 et ce, en incluant les prestations gouvernementales que vous avez reçues ?

- Moins de 20 000\$
- Entre 20 001\$ et 29 999\$
- Entre 30 000\$ et 39 999\$
- Entre 40 000\$ et 49 999\$
- Entre 50 000\$ et 59 999\$
- Plus de 60 000\$

Annexe D

UQAC

Comité d'éthique de la recherche
Université du Québec à Chicoutimi

Le 28 novembre 2016

Monsieur Pierre-Olivier Bouchard
Étudiant, Maîtrise en travail social
Département des sciences humaines et sociales

PAR COURRIEL
pierre-olivier.bouchard1@uqac.ca

Objet : Approbation
Immigrants et acteurs de développement local : profil de nouveaux arrivants ayant contribué à l'amélioration de leur milieu de vie au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dossier/N. : 602.546.01

Monsieur,

Lors de la réunion du 28 octobre 2016, le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université du Québec à Chicoutimi a évalué, votre projet de recherche précédemment cité et examiné les documents suivants :

- ✓ Formulaire « *Demande d'approbation éthique* ».
- ✓ Déclaration(s) d'honneur (2).
- ✓ Formulaire d'information et de consentement (FIC).
- ✓ Lettre attestant la valeur scientifique du projet par la direction de recherche, madame Danielle Maltais, datée du 17 septembre 2016.
- ✓ Lettre d'autorisation de la tenue d'un projet de recherche par l'organisme Portes ouvertes sur le Lac, datée du 27 septembre 2016.
- ✓ Autres documents : canevas d'entrevue semi-dirigée, fiche signalétique, message électronique pour le recrutement, canevas de l'appel téléphonique, le certificat d'accomplissement du didacticiel EPTC 2 – *Formation en éthique de la recherche (FER)*.

Suite à l'évaluation des documents cités précédemment, les membres jugent que ce projet rencontre les critères d'une recherche à risque minimal. Il a donc été décidé à l'unanimité d'approuver votre projet de recherche et le CER vous délivre votre approbation éthique.

En vous souhaitant le meilleur succès dans la poursuite de vos travaux, veuillez accepter nos salutations distinguées.



Annexe E

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT CONCERNANT LA PARTICIPATION À LA RECHERCHE INTITULÉE :

PARTICIPATION SOCIALE ET PERSONNES IMMIGRANTES DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1. TITRE DU PROJET :

Participation sociale et personnes immigrantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean

2. RESPONSABLE(S) DU PROJET DE RECHERCHE

Pier-Olivier Bouchard

Responsable du projet de recherche
Étudiante à la maîtrise en travail social à l'UQAC
Unité d'enseignement en travail social
Département des sciences humaines et sociales de l'UQAC
555, Boulevard de l'Université, Saguenay
Courriel : pier-olivier.bouchard1@uqac.ca

Danielle Maltais

Directrice du mémoire
Professeure
Unité d'enseignement en travail social
Département des sciences humaines et sociales de l'UQAC
1-418-545-5011 poste 5284
Danielle_Maltais@uqac.ca

3. PRÉAMBULE

Nous sollicitons votre participation à un projet de recherche réalisé dans le cadre d'une maîtrise en travail social de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Cependant, avant d'accepter de participer à ce projet de recherche et de signer ce formulaire d'information et de consentement, veuillez prendre le temps de lire, de comprendre et de considérer attentivement les renseignements qui suivent.

Ce formulaire peut contenir des renseignements, expressions ou des mots qui ne vous seront pas familiers. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à monsieur Pier-Olivier Bouchard, responsable du projet de recherche, et à lui demander de vous expliquer tout mot ou renseignement qui n'est pas clair.

4. NATURE, OBJECTIFS ET DÉROULEMENT DU PROJET DE RECHERCHE

4.1 Description du projet de recherche

Le projet de recherche consiste à décrire le profil des personnes immigrantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean étant devenues des leaders participatifs. Pour ce faire, s'impose la réalisation d'entrevues individuelles avec des immigrants de cette région affirmant une participation sociale et une implication dans le développement local ou régional de leur milieu. La réalisation de ces entrevues permettra d'explorer les facteurs qui font en sorte que ces personnes parviennent à s'intégrer, pendant que plusieurs autres faillent à le faire.

4.2 Objectif(s) spécifique(s)

Grâce à votre participation à cette étude, nous serons en mesure :

- 4) Recueillir le point de vue des participants au sujet des différents paramètres de la participation sociale, tels que : les lieux de participation investis; les motivations à participer; les moyens utilisés pour participer; les bénéfices perçus à la participation et les obstacles rencontrés;
- 5) Documenter la perception qu'ont les répondants en regard des caractéristiques individuelles ayant favorisé leur participation sociale au SLSJ (déterminants individuels);
- 6) Identifier les recommandations émises par les participants pour faciliter la participation sociale des personnes immigrantes dans un contexte de région éloigné.

4.3. Déroulement

Votre participation sera requise pour deux volets dans cette présente recherche et le tout se déroulera lors d'une seule rencontre. D'abord, il y aura un court questionnaire à compléter portant sur vos caractéristiques sociodémographiques et professionnelles. Celui-ci devrait prendre maximum 10 minutes à compléter. Ensuite, il y aura une entrevue, d'une durée approximative de 90 minutes, où vous aurez à répondre verbalement et librement à différentes questions posées par l'intervieweur.

5. AVANTAGES, RISQUES ET/OU INCONVÉNIENTS ASSOCIÉS AU PROJET DE RECHERCHE

Votre participation à cette recherche pourrait entraîner un sentiment de fierté due à votre contribution pour l'avancement de la recherche. Votre participation pourrait toutefois vous faire revivre certains souvenirs bouleversants. À cet effet, nous tenons à vous aviser que la personne qui procédera à l'entrevue est qualifiée pour répondre à vos questions advenant que la réminiscence de souvenirs vous soit douloureuse durant l'entrevue. De plus, si vous vivez des difficultés particulières après l'entrevue, nous vous suggérons d'entrer en contact avec l'intervenante de la ressource suivante où vous pourrez la rencontrer dans les limites de ses disponibilités.

Portes ouvertes sur le Lac
Madame Karine Routhier
(418) 212-8000 p.1

6. CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Selon le calendrier de conservation des documents administratifs de l'UQAC, Règles 3 : « Tous documents relatifs à l'éthique et aux normes déontologiques à respecter lors de la réalisation de projet de recherche doivent être conservés pour une période minimale de 7 ans ». Toutefois, il est à noter qu'un numéro de participant sera attribué à chaque personne participant à cette étude afin qu'aucun rapprochement avec l'une ou l'autre de ces personnes ne puisse être fait. Les données vous concernant, que ce soit l'enregistrement audio, le questionnaire sociodémographique ou la retranscription de votre entrevue, seront conservées sous clé dans un classeur à l'Université du Québec à Chicoutimi dans un des locaux de recherche de la professeure Danielle Maltais. Une fois la collecte des données sur le terrain complétée, la liste des participants avec leur code sera détruite.

Deux exceptions pourraient faire en sorte que la confidentialité soit brisée, soit :

- 1) Dans le cas où la vie du participant (menace de suicide) ou celle d'une tierce personne serait menacée (menace d'homicide), chapitre P-38.001 de la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui* ;
- 2) Dans le cas où la sécurité ou le développement d'une personne mineure est ou pourrait être compromise, article 38d de la *Loi sur la Protection de la jeunesse*.

À la fin du projet de recherche, toutes les données seront dénominalisées et les enregistrements audio seront détruits, une fois que les verbatims de chaque entrevue seront complétés. Les données recueillies dans cette recherche serviront pour la production d'un mémoire de maîtrise et pourront :

- Être publiées dans des revues spécialisées
- Faire l'objet de discussions scientifiques

7. PARTICIPATION VOLONTAIRE ET DROIT DE RETRAIT

Votre participation à cette recherche est volontaire et vous pouvez vous retirer en tout temps durant le processus. Vous pourrez également décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions qui vous seront posées au cours de votre entrevue, le cas échéant.

Toutefois, dans l'éventualité qu'un participant nous informe qu'il veut se retirer du projet de recherche, une fois que les entrevues individuelles seront retranscrites sous forme de verbatim il nous sera impossible de retracer leur entrevue, car aucun nom n'apparaît sur ces verbatims et le nom des participants sera enlevé de la liste des codes des participants au fur et à mesure que les verbatims seront complétés.

8. PERSONNES-RESSOURCES

Si vous avez des questions concernant le projet de recherche ou si vous éprouvez un problème que vous pensez lié à votre participation au projet de recherche, vous pouvez communiquer avec l'étudiant responsable du projet de recherche aux coordonnées suivantes :

Pier-Olivier Bouchard, 1-418-XXX-XXXX ou :
pier-olivier.bouchard1@uqac.ca

Vous pouvez aussi entrer en contact la professeure de l'Université du Québec à Chicoutimi qui encadre le mémoire de maîtrise de Pier-Olivier Bouchard soit Mme Danielle Maltais au numéro suivant : 1-418-545-5011 poste 5284.

Pour toute question d'ordre éthique concernant votre participation à ce projet de recherche, vous pouvez communiquer avec la coordonnatrice du Comité d'éthique de la recherche aux coordonnées suivantes: 418-545-5011 poste 4704 ou cer@uqac.ca.

9. CONSENTEMENT

Consentement du participant

J'ai pris connaissance du formulaire d'information et de consentement. Je reconnais qu'on m'a expliqué le projet, qu'on a répondu à mes questions et qu'on m'a laissé le temps voulu pour prendre une décision.

Je consens à participer à ce projet de recherche aux conditions qui y sont énoncées. Une copie signée et datée du présent formulaire d'information et de consentement m'a été remise.

Nom et signature du répondant

Date

Signature et engagement de l'étudiant-chercheur responsable du projet et qui a obtenu le consentement

Je certifie qu'on a expliqué au sujet de recherche les termes du présent formulaire d'information et de consentement, que l'on a répondu aux questions que le sujet de recherche avait à cet égard et qu'on lui a clairement indiqué qu'il demeure libre de mettre un terme à sa participation, et ce, sans préjudice.

Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au formulaire d'information et de consentement et à en remettre une copie signée au sujet de recherche.

Nom et signature du chercheur responsable du projet de recherche

Date